

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

9 octobre 2020

Dossier complet le :

9 octobre 2020

N° d'enregistrement :

2020-0122

### 1. Intitulé du projet

Création de Terrains Familiaux Locatifs à Senlis (60300)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Guillaume MARECHAL

RCS / SIRET

2 0 0 0 0 6 6 9 7 5 0 0 0 1 8

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42 - a	Création de 12 places de terrains familiaux locatifs (TFL) disposant d'un bloc sanitaire par place.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création de 12 places de TFL incluant une ou plusieurs caravanes et son véhicule de tractage.  
Chaque place disposera de son bloc sanitaire composé d'un toilette, d'une douche, d'un lavabo et d'un branchement pour la machine à laver, raccordé individuellement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité.

Le terrain retenu se trouve sur la parcelle cadastrée A135 à Senlis d'une surface de 55 940 m<sup>2</sup>.

Cette parcelle est propriété de la commune de Senlis.

Seuls 2000 m<sup>2</sup> environ seront utilisés pour le projet.

Il sera nécessaire au préalable d'évacuer les déchets de balayeuse en place.

## 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit avant tout d'appliquer les préconisations du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV), validé en 2019: la Communauté de Communes Senlis Sud Oise doit créer 12 Terrains Familiaux Locatifs (TFL).  
Le terrain proposé pour les TFL se trouve sur une partie de la parcelle cadastrée A135 à Senlis, propriété de la commune de Senlis. Le choix de ce terrain a fait l'objet d'un vote favorable en Conseil Communautaire le 10 Juillet 2019.  
La création des terrains familiaux locatifs permettra de reloger les familles sédentarisées installées actuellement de manière illicite sur un terrain privé (parcelles cadastrées BL 46, BL 48 et BL 49), jugé insalubre par un arrêté préfectoral du 17 Octobre 2018.  
Afin de permettre de réaliser les études préliminaires nécessaires, la ville de Senlis et la CCSSO ont signé une convention d'autorisation d'accès en Mai 2020.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Il s'agira dans un premier temps d'évacuer l'ensemble des gravats et débris présents sur le site.  
Puis, il faudra viabiliser le site en le raccordant aux réseaux d'eau potable, d'assainissement et au réseau électrique présents rue du Clos de la Santé.  
Construction de 12 blocs sanitaires de 9m<sup>2</sup> environ (composé d'une douche, un WC, un évier avec prise pour machine à laver) implantés sur chaque place de terrain familial.  
L'enceinte du site sera clôturée, chaque place sera délimitée par une haie arbustive.  
Un plan de gestion du site devra être défini en relation avec le permis d'aménager afin de s'assurer que la pollution du sol, détectée lors du diagnostic pollution réalisé en Mai 2020, ne puisse pas avoir d'impact sur la santé des futurs habitants.  
Une voirie d'accès de 270 mètres sera créée à partir de la route départementale RD 1330 Avenue de Creil, à travers les parcelles privées BL 46, 48 et BL 50 et en traversée de la voie verte.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La gestion du site sera confiée à un prestataire extérieur spécialisé dans l'accueil des gens du voyage.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation Environnementale
- Modification du PLU pour changer l'intitulé du terrain actuellement en zone N en un secteur spécifique d'accueil des gens du voyage (Nk par exemple).
- Permis d'aménager

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de la parcelle A 135	55 940 m <sup>2</sup>
Superficie utilisée pour le projet (hors voirie d'accès)	2 000 m <sup>2</sup>
Longueur de la voirie d'accès (entre l'avenue de Creil et le projet)	270 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

terrain rue du Clos de la Santé à Senlis

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 57' 07" 58 Lat. 49° 21' 04" 17

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :  
aucune

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional Oise Pays de France
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic de pollution des sols réalisé en Mai 2020(mission DIAG et mission INFO)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Senlis est un site inscrit de la vallée de la Nonette.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain soumis à l'étude est actuellement en zone N. La parcelle A135 est divisée en un secteur en N (celui étudié) et un secteur en Nk. La partie actuellement réservée au PLU en Nk, initialement destinée à accueillir une Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage , pourrait revenir en zone Nce (corridor écologique) tandis que la partie actuellement en N pourrait être modifiée en Nk afin de pouvoir y aménager les TFL.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création des TFL entraînera des circulations de véhicules motorisés pour accéder ou sortir du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les TFL seront raccordés au réseau électrique permettant aux habitants de d'être raccordés à l'électricité. Il n'est pas prévu d'éclairage public.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Création d'un collecteur pour les eaux usées, de type séparatif, jusqu'au réseau de la ville de Senlis, situé aux abords du terrain.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet d'aménagement prévoit de limiter au maximum les impacts des 12 places de TFL sur le milieu naturel récepteur (création d'un réseau d'eaux usées, infiltration des eaux de pluie sur la parcelle par des noues, pas d'éclairage public, voirie en stabilisé non étanche, clôture en poteau bois de hauteur limitée, terrains délimités entre eux par des haies arbustives, mise en place d'un plan de gestion).

De plus, l'aménagement du site ne pourra pas se faire sans avoir au préalable évacuer tous les déchets en place (gravats, déchets de balayuse), qui ont engendré une pollution du sol aux métaux lourds (pollution mise en évidence par le diagnostic pollution réalisé en Mai 2020 en annexe).

L'aménagement des TFL permettra d'assainir le terrain.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le diagnostic pollution réalisé en Mai 2020 sur le terrain concerné a mis en évidence une pollution du sol aux métaux lourds. La mise en œuvre du projet de création de TFL permettra d'assainir le terrain qui sert aujourd'hui de dépôt de matériaux, de gravats, de déchets de balayuse.

La qualité environnementale du terrain ne peut que s'améliorer avec la création des TFL aussi, prescrire une évaluation environnementale avant la remise en état du terrain, ne semble pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Délibération 2019-CC-05-095 du Conseil Communautaire du 10 Juillet 2019 relative à l'implantation des équipements destinés aux gens du voyage- partie 4.2 - Convention d'autorisation d'accès sur le domaine communal- parcelle A135- partie 4.2 - Diagnostic pollution réalisé sur le terrain - mission INFO + DIAG- partie 5 - Extrait du PLU de SENLIS- partie 5

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SENLIS

le, 17 Juillet 2020

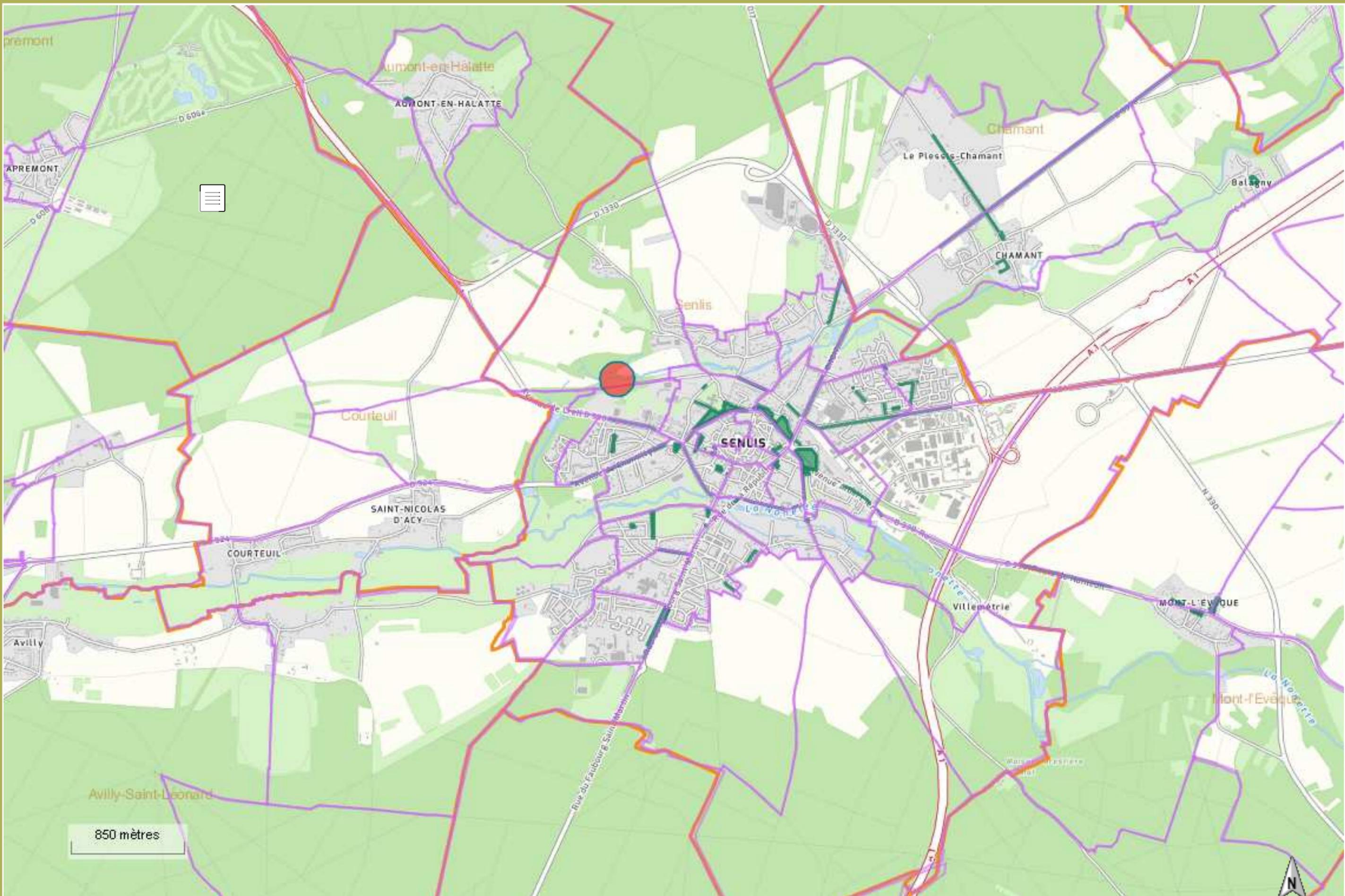
Signature



Guillaume NARECHAL

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





## Annexe 8.1.3

### Création de 12 places de Terrains Familiaux Locatifs (TFL)



Photo 1 : Vue éloignée du terrain (Mai 2020)



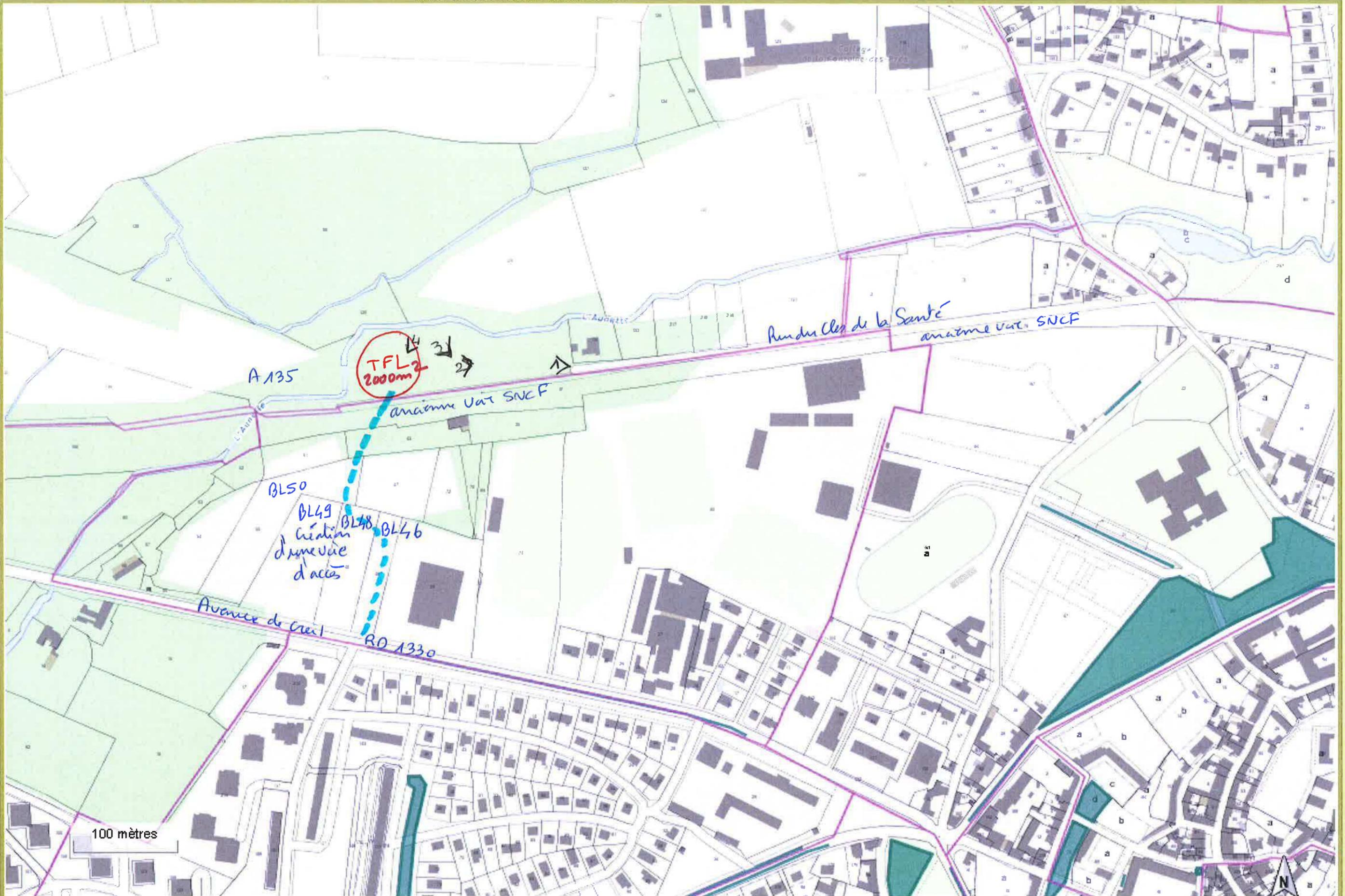
Photo 2 : Vue d'ensemble (Mai 2020)



Photo 3 : Vue rapprochée (Mai 2020)



Photo 4 : Vue rapprochée (Mai 2020)





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2019-CC-05-095

### IMPLANTATION – EQUIPEMENTS – GENS DU VOYAGE

\*\*\*\*\*

SEANCE  
DU 10 JUILLET 2019

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 27

votants : 43

DATE DE CONVOCATION :  
3 JUILLET 2019

SECRETAIRE DE SEANCE :  
Laurent NOCTON

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix juillet, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Villers-Saint-Frambourg-Ognon, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

#### *Siégeaient à l'assemblée :*

- \* Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- \* Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- \* Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant) – Président de séance
- \* Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- \* Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- \* Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- \* Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- \* Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- \* Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- \* Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- \* Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- \* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- \* Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- \* Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- \* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- \* Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- \* Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- \* Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- \* Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- \* Monsieur NOCTON Laurent (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- \* Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- \* Monsieur PATIN Valéry (Mont L'Evêque) suppléant de Madame LOZANO Michelle
- \* Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- \* Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- \* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- \* Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
- \* Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

#### *Pouvoirs :*

- \* Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully) à Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- \* Monsieur DERODE Jean-Louis (Senlis) à Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis) à Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- \* Monsieur FLEURY Pierre (Senlis) à Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- \* Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon) à Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- \* Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines) à Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- \* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis) à Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- \* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis) à Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- \* Monsieur LESAGE William (Chamant) à Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- \* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis) à Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- \* Madame LOISELEUR Pascale (Senlis) à Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- \* Monsieur MENEZ Yves (Villers-Saint-Frambourg-Ognon) à Monsieur NOCTON Laurent (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- \* Monsieur PESSE Luc (Senlis) à Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- \* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis) à Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)

- \* Madame REYNAL Sophie (Senlis) à Madame PRUVOST
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) à Madame

***Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(s) :***

- \* Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- \* Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- \* Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- \* Monsieur FLEURY Pierre (Senlis)
- \* Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- \* Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- \* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- \* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- \* Monsieur LESAGE William (Chamant)
- \* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- \* Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- \* Monsieur MENEZ Yves (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- \* Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
- \* Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- \* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- \* Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)

***Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par leur suppléant :***

- \* Madame LOZANO Michelle (Mont L'Evêque) représenté par Monsieur PATIN Valéry

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 27 présents, 21 absents et 16 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

### **Exposé des motifs**

Monsieur le Président revient sur les différentes réunions qui ont eu lieu concernant la question de l'implantation des gens du voyage, tant concernant les Terrains Familiaux Locatifs (TFL) que l'Aire de Grand Passage.

Ainsi, il indique que les membres de la commission Action Sociale se sont réunis à deux reprises, respectivement le 9 et le 16 Mai dernier. Lors de ces réunions, les terrains sélectionnés par les élus présents ont été celui du « *dépôt voirie* » pour implanter les TFL et celui de l'Avenue de Creil concernant l'Aire de Grand Passage.

La Mairie de Senlis a émis des remarques qui ont été formulées lors de la réunion des Maires le 19 Juin.

- Concernant les TFL, la localisation du « *dépôt voirie* » a été retenue, (zone N du PLU, cadastré OA 135) : à la condition que la Communauté de Communes crée une desserte par une voirie nouvelle inscrite à l'emplacement réservé (prolongement de l'avenue d'Orion) pour un accès des TFL par la Route Départementale / Avenue de Creil et non par la rue du Clos de la Santé. Il a été demandé le maintien d'un dépôt voirie communal partiel sur la partie Est du terrain,
- Concernant l'Aire de Grand Passage, la Mairie de Senlis souhaite privilégier le terrain situé Route de Fleurines, parcelle B449 et B160. La surface est importante et permet un véritable paysagement périphérique, déjà vu avec l'Architecte des Bâtiments de France. Les contraintes réglementaires sont considérées comme limitées. La révision du Plan Local d'Urbanisme, en cours, permettrait d'intégrer le projet. Les contraintes de voisinage sont estimées comme limitées également voire nulles. En matière de réseaux, il a été jugé que les estimatifs présentés étaient légèrement surestimés. Enfin, le

terrain appartient à la Ville de Senlis et pourrait être mis à disposition de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Envoyé en préfecture le 12/09/2019

Reçu en préfecture le 14/09/2019

Affiché le

16 SEP. 2019

ID : 060-200066975-20190610-DELCC05095-DE

Il est important de noter que les élus se sont entendus lors de cette réunion sur la prise en charge partielle des frais relatifs à la voirie d'accès des TFL, correspondants au delta entre le coût de réhabilitation de la rue du clos de la santé et la création d'une voirie nouvelle. Les deux sites ont été in fine validés par la majorité des maires présents.

### Délibération

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-10 et L. 2121-12 ;

**Vu** l'article 1<sup>er</sup> II-2° de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

**Vu** la circulaire UHC/IUH1/26 n° 2003-76 du 17 décembre 2003 relative aux terrains familiaux permettant l'installation des caravanes constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs (NOR : EQUU0310352C) ;

**Vu** l'article L. 444-1 du Code de l'urbanisme imposant que les Terrains Familiaux Locatifs soient aménagés sur des terrains classés dans des secteurs constructibles ;

**Vu** l'arrêté en date du 17 Octobre 2018, instituant un périmètre d'insalubrité sur les parcelles cadastrées section BL n° 46, 48 et 49 sises avenue de Creil, où sont installés des personnes appartenant à la communauté des gens du voyage, et fixant un délai de dix-huit mois (soit jusqu'au 17 avril 2020) au terme duquel les terrains doivent être libérés de ses occupants.

**Vu** l'arrêté conjoint portant approbation du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage de l'Oise 2019-2025, adopté le 7 Juin 2019 ;

**Vu** l'Avis de la commission Action Sociale/Equipements Communautaires du 2 Juillet 2019,

**Considérant** la nécessité de réaliser au 17 avril 2020 dix Terrains Familiaux Locatifs et une Aire de Grand Passage d'une capacité de 100 places sur le territoire de la commune de Senlis ;

**Considérant** qu'une réunion des maires de la communauté de communes Senlis Sud Oise et de la commune de Senlis s'est tenue le 19 juin 2019 en vue de se positionner sur le choix de deux terrains aux fins d'aménager les TFL et une Aire de Grand Passage.

**Considérant** qu'aux termes de cette réunion, le principe a été acté :

- **De réaliser les dix Terrains Familiaux Locatifs sur le terrain sis chemin du Clos de la Santé à Senlis, cadastré AO135, appartenant à la commune de Senlis et dont l'entrée se fera par l'avenue de Creil ;**
- **De réaliser l'Aire de Grand Passage sur le terrain sis route de Fleurines à Senlis, cadastré B449 et B160, appartenant à la commune de Senlis ;**

**Considérant** que la Commune de Senlis mettra ses deux terrains à disposition de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

**Considérant** que les terrains sis Chemin du Clos de la Santé et route de Fleurines étant actuellement classés en zone N, en vertu du Plan Local d'Urbanisme de Senlis, approuvé par délibération du Conseil Municipal de Senlis en date du 20 juin 2013, la commune de Senlis s'est engagée, notamment pour se conformer aux dispositions de l'article L. 444-1 du Code de l'urbanisme, à modifier le zonage de ces terrains en vue de les

classer en zone Nk dans le cadre de la procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme ;

Envoyé en préfecture le 12/09/2019  
Reçu en préfecture le 14/09/2019  
Affiché le **16 SEP. 2019**  
ID : 060-200016505-20190910-PLU-C05095-DE

**Considérant** la nécessité de créer une voirie nouvelle depuis l'avenue de Creil pour desservir le site des Terrains Familiaux Locatifs, qui forme l'emplacement réservé n° 3 au Plan Local d'Urbanisme de Senlis ;

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire, par 43 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Conseil Communautaire :

- **DECIDENT D'ACTER** que le site retenu pour l'aménagement des dix Terrains Familiaux Locatifs est celui situé chemin du Clos de la Santé à Senlis, que la commune de Senlis mettra ce terrain à la disposition de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, qu'une voirie d'accès depuis l'avenue de Creil devra être réalisée en vue de desservir ce terrain, et que le Plan Local d'Urbanisme de Senlis sera révisé en vue de permettre cet aménagement, conformément aux dispositions de l'article L. 444-1 du Code de l'Urbanisme. Il est à noter que la ville de Senlis participera aux frais de création de la voirie d'accès desdits TFL. Ces engagements feront l'objet d'une convention signée au préalable entre la ville de Senlis et la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire, par 28 voix « POUR », 5 voix « CONTRE », 10 « ABSTENTIONS », les membres du Conseil Communautaire :

- **DECIDENT D'ACTER** que le site retenu pour l'aménagement de l'Aire de Grand Passage d'une capacité de 100 places est celui situé route des Fleurines à Senlis, que la commune de Senlis mettra ce terrain à la disposition de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, et que le Plan Local d'Urbanisme de Senlis sera révisé en vue de permettre cet aménagement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

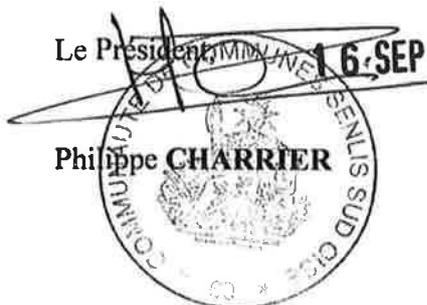
Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en Sous-préfecture,  
Le : **12 SEP. 2019**  
Et de l'affichage le :

Le Président, **16 SEP. 2019**

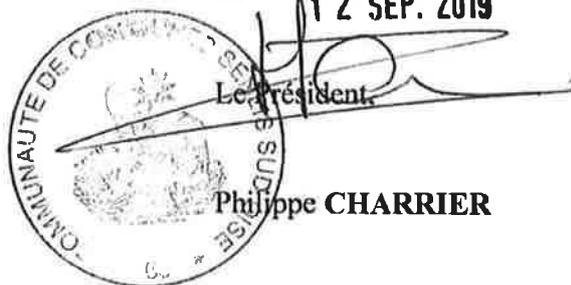
Philippe **CHARRIER**

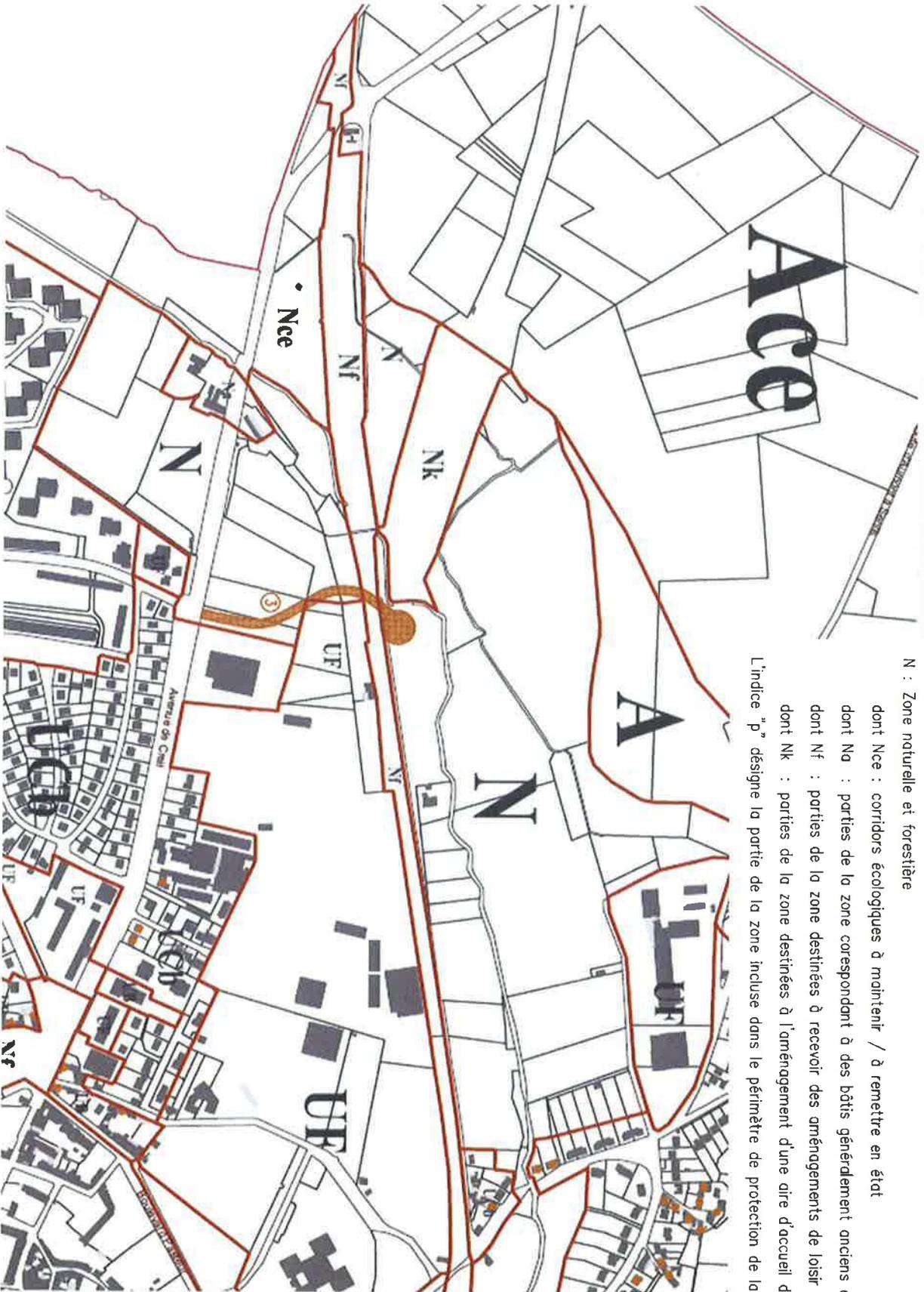


Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Senlis,  
Le **12 SEP. 2019**

Le Président,

Philippe **CHARRIER**





N : Zone naturelle et forestière

dont Nce : corridors écologiques à maintenir / à remettre en état

dont Na : parties de la zone correspondant à des bâtis généralement anciens et intégrés au paysage

dont Nf : parties de la zone destinées à recevoir des aménagements de loisir ou sportifs de plein air

dont Nk : parties de la zone destinées à l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage

L'indice "p" désigne la partie de la zone incluse dans le périmètre de protection de la ressource en eau potable



Parc des Moulins  
 23, avenue de la Créativité  
 59650 Villeneuve d'Ascq  
 Tel: 03.20.59.89.77  
 Fax: 03.62.26.00.29  
[www.ixsane.com](http://www.ixsane.com)  
 SAS au capital de 60 000 €  
 N° SIRET 50958097300048  
 N° TVA FR 39509580973  
 RCS Lille - APE 7112B

	NOM	TITRE	DATE	SIGNATURE
REDIGE PAR	M. WENDERBECQ  M. THIBAUT	INGENIEUR SITES ET SOLS POLLUES  CHEF DE PROJET SITES ET SOLS POLLUES	29/05/2020	 
APPROUVE PAR	M. BERNY	RESPONSABLE SERVICE SITES ET SOLS POLLUES	01/06/2020	
VALIDE PAR	M. LALLAHEM	PRESIDENT	01/06/2020	

## DROIT D'AUTEUR

© Ce rapport est la propriété d'IXSANE. Seul le destinataire du présent rapport est autorisé à le reproduire ou l'utiliser pour ses propres besoins.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1.1. Contexte général .....	3
1.2. Objectif de la mission .....	4
1.3. Méthodologie .....	4
<b>2. ÉTUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET DE VULNÉRABILITÉ .....</b>	<b>5</b>
2.1. Prestation A100 – visite du site.....	5
2.2. Prestation A110 – études historiques, documentaires et mémorielles .....	5
2.3. Prestation A120 – étude de vulnérabilité des milieux .....	10
2.4. Synthèse de l'étude historique, documentaire et de vulnérabilité .....	22
<b>3. INVESTIGATIONS DE TERRAIN.....</b>	<b>23</b>
3.1. Sécurité et environnement.....	23
3.2. Programme d'investigation (A130) .....	23
3.3. Prestation A200 – Sondages, prélèvements et analyses de sols .....	25
<b>4. PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....</b>	<b>26</b>
4.1. Observations de terrain .....	26
4.2. Résultats et interprétation des analyses (A270) .....	26
4.3. Synthèse des résultats analytiques .....	29
<b>5. SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL .....</b>	<b>31</b>
5.1. Principe du schéma conceptuel.....	31
5.2. Cibles .....	31
5.3. Sources de pollution .....	31
5.4. Voies d'exposition.....	32
5.5. Mesures de gestion.....	32
<b>6. CONCLUSION ET SYNTHESE NON TECHNIQUE .....</b>	<b>32</b>
<b>7. SYNTHESE TECHNIQUE.....</b>	<b>35</b>

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1 : LOCALISATION DU SITE SUR CARTE IGN TOPOGRAPHIQUE 1/25 000<sup>E</sup> .....</b>	
<b>ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE VISITE DE SITE .....</b>	
<b>ANNEXE 3 : FICHES BASIAS / BASOL.....</b>	
<b>ANNEXE 4 : FICHE DE L'ETABLISSEMENT ICPE .....</b>	
<b>ANNEXE 5 : ACCIDENTS INDUSTRIELS RECENSES A SENLIS.....</b>	
<b>ANNEXE 6 : FICHES DE SONDAGES ET PRELEVEMENTS DES SOLS .....</b>	
<b>ANNEXE 7 : CERTIFICAT D'ANALYSE DU LABORATOIRE .....</b>	
<b>ANNEXE 8 : SCHEMA CONCEPTUEL – ETAT INITIAL .....</b>	

---

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude.....	3
Figure 2 : Localisation des sondages WESSLING de juin 2019 .....	4
Figure 3 : Contexte géologique au droit du site d'étude .....	10
Figure 4 : Photographies aériennes utilisées pour l'étude historique de la zone d'étude .....	11
Figure 5 : Réseau hydrographique à proximité de la zone d'étude.....	13
Figure 6 : Précipitations enregistrées à la station de Senlis en 2019 .....	13
Figure 7 : Zonage sismique en France (01/05/2011) .....	14
Figure 8 : Cartographie du risque d'inondation .....	15
Figure 9 : Cartographie de l'aléa retrait-gonflement des argiles.....	16
Figure 10 : Cartographie des cavités souterraines à proximité de la zone d'étude .....	17
Figure 11 : Cartographie de l'occupation des milieux.....	19
Figure 12 : Cartographie des protections patrimoniales à proximité du site étudié .....	20
Figure 13 : Cartographie des zones à dominante humide.....	21
Figure 14 : Établissements sensibles recensés à proximité du site d'étude.....	22
Figure 15 : Localisation des investigations réalisées par IXSANE (photographie aérienne) .....	24
Figure 16 : Technique de forage au carottier portatif à gouges .....	25
Figure 17 : Localisation des dépassements relevés par IXSANE en 2020 (photographie aérienne) .....	30

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Sources d'informations consultées lors de l'étude historique .....	6
Tableau 2 : Sites BASIAS localisés à proximité de la zone d'étude.....	7
Tableau 3 : Établissement ICPE à proximité de la zone d'étude.....	8
Tableau 4 : Coupe géologique relevée à proximité du site.....	10
Tableau 5 : Recensement des ouvrages captant une eau souterraine à proximité du site .....	12
Tableau 6 : Arrêtés portant reconnaissance de catastrophe naturelle sur la commune de Senlis ..	18
Tableau 7 : Liste des échantillons sélectionnés par IXSANE pour analyse en laboratoire .....	25
Tableau 8 : Observations relevées lors des investigations de terrain .....	26
Tableau 9 : Résultats des analyses sur sols bruts .....	28

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Contexte général

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) envisage l'aménagement de terrains familiaux locatifs au droit d'une zone localisée rue du Clos de la Santé à SENLIS (60).

Le site, actuellement utilisé comme dépôt de déchets de voirie par la ville de Senlis, occupe une surface d'environ 10 000 m<sup>2</sup>, au droit de la parcelle 135 (partielle) de la section cadastrale A.

La localisation du site sur plan IGN est présentée sur la **Figure 1** ci-dessous.

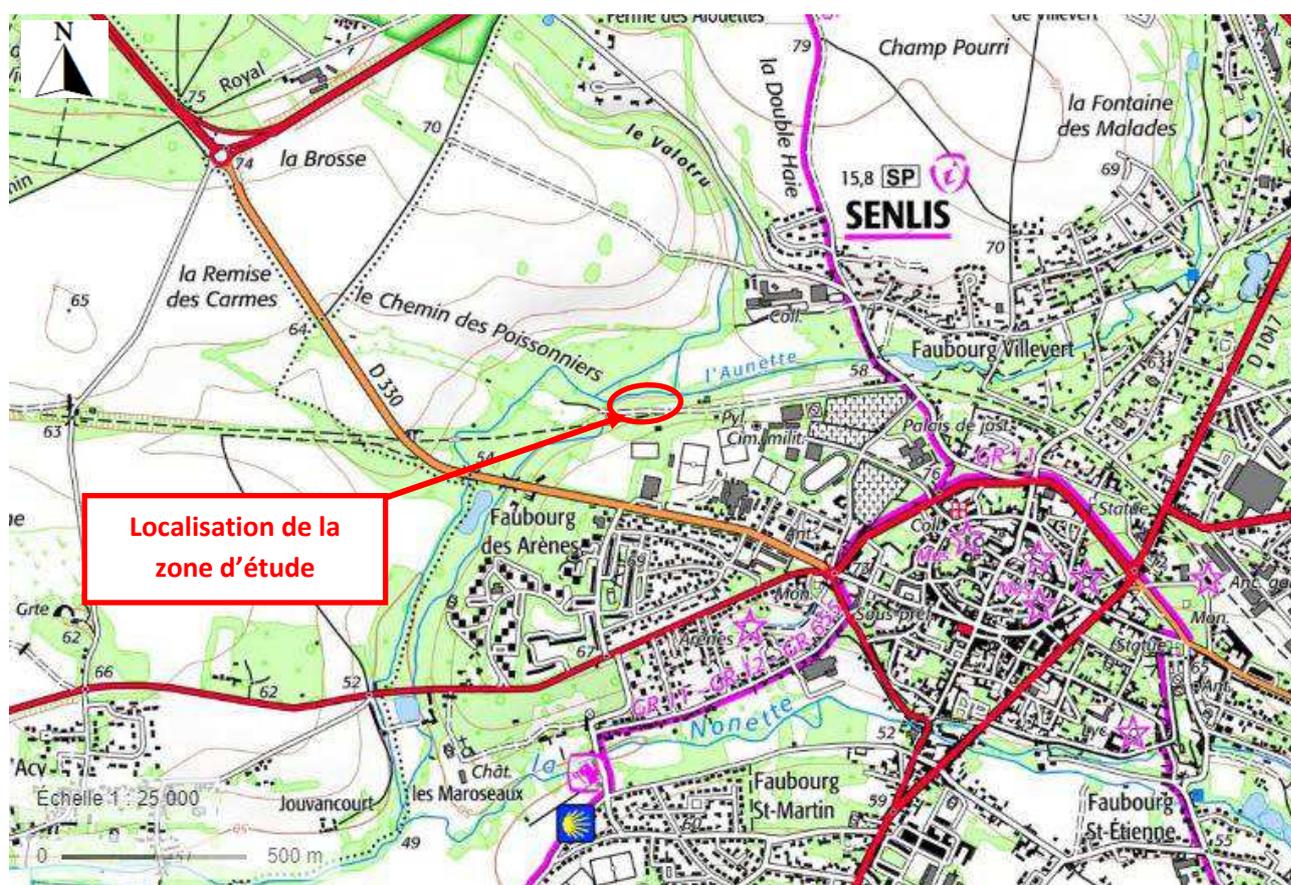


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

	<b>Annexe 1</b> : Localisation du site sur carte topographique IGN au 1/25 000 <sup>ème</sup>
--	---

Préalablement à la mise en place de son projet d'aménagement sur site, la CCSSO a fait réaliser, en juin 2019, des analyses de sols par le laboratoire WESSLING, par le biais de 6 sondages (A à F) dont la profondeur est inconnue.

Les résultats ont mis en évidence la présence de 4 impacts sols en Hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> au droit des sondages B, D, E et F, dont la localisation est présentée sur la **Figure 2** en page suivante, avec des teneurs respectives de 580, 1 300, 540 et 780 mg/kg MS.



Figure 2 : Localisation des sondages WESSLING de juin 2019

Afin de définir plus précisément la qualité environnementale des sols identifiés comme impactés en juin 2019, la CCSSO a mandaté IXSANE afin de réaliser un diagnostic complémentaire de pollution des sols par des recherches historiques, documentaires et de vulnérabilité (**INFOS**) ainsi que de nouvelles investigations de terrain sur la qualité des sols (**DIAG**).

### 1.2. Objectif de la mission

Les objectifs de la présente étude consistent en une mission d'**Évaluation environnementale des milieux lors d'une vente/acquisition** via la réalisation des missions suivantes :

- **INFOS** : identifier, quantifier et hiérarchiser les impacts environnementaux du site traduisant un passif résultant d'activités passées ou présentes et les zones susceptibles d'être polluées au regard des activités, des produits et de la gestion environnementale ;
- **DIAG** : vérifier les suspicions de pollution par des prélèvements et analyses adaptées afin d'estimer le coût de la réhabilitation pour permettre la compatibilité des sols avec leur usage futur.

### 1.3. Méthodologie

La prestation d'IXSANE est réalisée suivant :

- la circulaire du 8 février 2007 relative aux sites et sols pollués « Modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués », révisée en avril 2017 ;
- les guides de gestion des sites potentiellement pollués ;
- la codification de la norme AFNOR NFX-31-620 « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués », révisée en décembre 2018 pour le domaine A : « Etudes, assistance et contrôle ».

Dans le cadre de la présente étude, nous avons réalisé les prestations élémentaires suivantes :

- **A100** : visite du site ;
- **A110** : études historiques, documentaires et mémorielles ;
- **A120** : étude de vulnérabilité des milieux ;
- **A130** : élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations ;
- **A200** : prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols ;
- **A270** : interprétation des résultats des investigations.

**Le présent rapport rend compte des données issues de la visite de site, des recherches documentaires et des résultats des investigations menées sur les sols du site le 18 mai 2020 dans le cadre de notre mission.**

## 2. ÉTUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET DE VULNÉRABILITÉ

### 2.1. Prestation A100 – visite du site

La visite du site, réalisée par 2 intervenants d'IXSANE le 18 mai 2020, a mis en évidence les éléments suivant :

- le site, accessible par un portail localisé rue du Clos de la Santé, se trouve limité :
  - au Nord et à l'Ouest, par l'Aunette ;
  - à l'Est, par une habitation individuelle avec jardin privatif ;
  - au Sud, par la rue du Clos de la Santé, puis un espace boisé puis par le complexe sportif de Senlis ;
- le site n'est pas clôturé, et est accessible à pied par un chemin piéton au Sud et par les bois ;
- le terrain est occupé par la Ville de Senlis comme dépôt de déchets de voirie.

Au terme de la visite, aucun indice d'impact des sols n'a été relevé et aucune mesure d'urgence n'a été formulée.



**Annexe 2** : Questionnaire de visite de site

### 2.2. Prestation A110 – études historiques, documentaires et mémorielles

#### 2.2.1. Sources d'informations

Afin de réaliser l'étude historique du site, les organismes et documents suivants ont été consultés :

	En ligne
Cartes de l'état-major (1820-1866)	X
Base de données des Sites Industriels et Activités de Services (BASIAS)	X
Base de données sur les sites et sols pollués appelant une action des pouvoirs publics (BASOL)	X
Base de données Mérimée	X
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	X
Base de données ARIA du BARPI	X
Registre des émissions polluantes IREP	X
IGN – Photographies aériennes historiques du site (1938 à 2018)	X

Tableau 1 : Sources d'informations consultées lors de l'étude historique

### 2.2.2. Données historiques

Afin de présenter les différentes observations obtenues sur le passé de la zone d'étude, les données issues de chaque base consultée sont présentées dans les paragraphes suivants.

- Carte de l'état-major (1820-1866)

La consultation de la carte de l'état-major (1820-1866) présentée sur la **Figure 3** ci-dessous a permis de définir qu'à l'époque le site était occupé par des zones de pâturage comprises entre l'*Aunette* (rivière) et une voie ferrée.

Le site était localisé à l'extérieur de la ville à une distance notable des habitations individuelles.

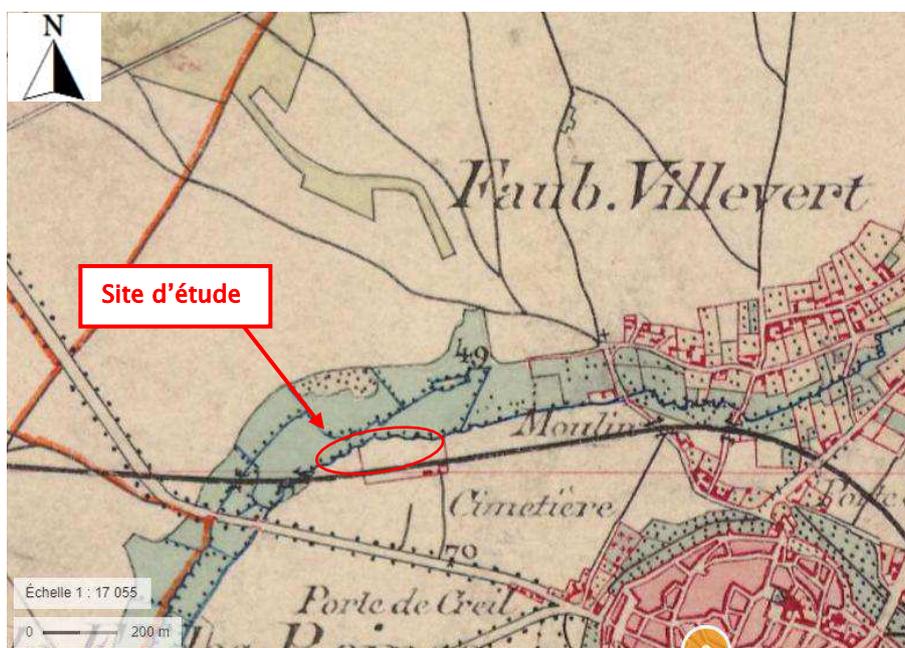


Figure 3 : Extrait de la carte de l'état-major du secteur de Senlis (1820-1866)

Afin de détailler l'historique du secteur et son environnement, IXSANE a étudié les bases de données BASIAS et BASOL cartographiées sur le site internet INFOTERRE du BRGM.

Ces données relatives aux activités passées et contemporaines des sites industriels fournissent des informations permettant de mieux appréhender le passé de la zone d'étude, les activités, les substances et les éventuelles pollutions qu'il est possible de rencontrer.

Le premier objectif de ces recherches est de vérifier qu'aucun de ces sites n'a été recensé sur la parcelle étudiée, le second étant de définir si une ou plusieurs de ces activités potentiellement polluantes recensées ont été en mesure d'influencer la qualité environnementale de la zone d'étude.

- BASIAS

**Aucun site BASIAS n'est référencé au droit de l'emprise du projet.** Toutefois, il est à noter que 2 activités référencées BASIAS sont localisées dans un rayon de 500 m du site (aucune n'est localisée dans un rayon de 250 m autour du site). Les caractéristiques de ces activités potentiellement polluantes les plus proches sont présentées dans le **Tableau 2** ci-dessous.

N° BASIAS	X (L2) en m	Y (L2) en m	Nom	Activité principale	Première activité	État	Localisation par rapport au site étudié
PIC6000773	617 130	2 467 846	Ets Combes Raymond	Garage automobile, ateliers de mécanique et de carrosserie et dépôt de liquides inflammables	17/04/1967	En activité	270 m au Sud
PIC6000775	617 374	2 467 845	Relais du Val d'Aunette	Station-service, Garage automobile, ateliers de mécanique et de carrosserie	02/04/1960	Activité terminée	300 m au Sud

Tableau 2 : Sites BASIAS localisés à proximité de la zone d'étude

	<b>Annexe 3 : Fiches BASIAS</b>
---	---------------------------------

- BASOL

**Aucun site BASOL n'est référencé au droit de l'emprise du projet.** De plus, aucun site BASOL n'a été relevé dans un rayon de 1,5 km autour du site.

- ICPE

La consultation de la base de données des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement a été effectuée pour compléter les informations et relever d'éventuelle activité potentiellement polluante non renseignée dans BASIAS et BASOL.

Une installation classée est définie comme étant « toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains ». La législation permet à l'Etat d'agir directement sur les activités de l'installation : il peut donner une autorisation ou un refus d'activité sur le site, il peut imposer une réglementation, un contrôle voire une sanction.

Parmi ces ICPE soumises à autorisation, celles où la quantité de produits dangereux dépasse les seuils fixés dans la directive européenne Seveso, sont soumises à une réglementation plus stricte et doivent répondre à des exigences.

Pour ces ICPE dites de type « Seveso », l'Etat élabore différents documents : d'une part des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) qui précisent la nature et la localisation du risque

mais également les règles d'urbanisme qui s'appliquent dans ces zones, et d'autre part des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) qui spécifient les modalités d'alerte et l'organisation à élaborer afin de faire face à un accident industriel.

**Au total, 4 ICPE ont été recensées sur la commune de Senlis.** Toutefois, la plus proche est localisée à plus de 1,7 km de la zone d'étude et ses caractéristiques sont présentées dans le **Tableau 3** ci-dessous.

Numéro d'inspection	Régime*	Nom	Activité principale	État	Statut SEVESO	Localisation par rapport au site
0051.04921	E	OD SNC	Activités des sociétés holding (entrepôts, stockage de déchets dangereux et accumulateurs)	En activité	Non Seveso	1,7 km au Nord-ouest

\* E : Enregistrement, A : Autorisation, D : Déclaration,

Tableau 3 : Établissement ICPE à proximité de la zone d'étude

	<b>Annexe 4</b> : Fiche de l'établissement ICPE la plus proche du site
---	--

- Base de données ARIA du BARPI

La base de données ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) gérée par le BARPI (Bureau d'Analyses des Risques et Pollutions Industrielles) du Ministère en charge de l'Environnement recense les incidents ou accidents qui ont, ou auraient, pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement.

Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières et élevages classés au titre de la législation relative aux ICPE. Ainsi, la base de données ARIA recense plus de 42 000 accidents ou incidents survenus en France ou à l'étranger et près de 1 300 ont ainsi été répertoriés au titre de l'année 2014.

Depuis 2010, au-delà des installations industrielles et agricoles, les domaines d'accidentologie concernés ont été progressivement étendus au transport de matières dangereuses par route, fer, eau et canalisations, à la distribution et à l'utilisation du gaz, aux équipements sous pression, aux mines, carrières et stockages souterrains, ainsi qu'aux barrages et digues.

Les informations sur les accidents français répertoriés dans ARIA proviennent des sources suivantes :

- l'État (inspection des installations classées, des mines et carrières, services d'incendie et de secours, police de l'eau, mission transport de matières dangereuses, services de contrôle des transports terrestres, service en charge des appareils à pression et des canalisations, inspection des poudres et explosifs, services de contrôle des ouvrages hydrauliques...);
- la presse et parfois de certains organismes professionnels.

**Au droit de la commune de Senlis, 11 accidents ont été répertoriés dans la base ARIA du BARPI.** L'analyse des accidents (**Annexe 5**) a mis en évidence qu'aucun accident n'a probablement eu lieu au droit de la zone d'étude (incendies ou intoxications industriels, érosions de digues ou pollution sur la Nonette).

	<b>Annexe 5</b> : Accidents recensés sur la commune de Senlis
---	---

- Registre des émissions polluantes IREP

Ce registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP) est un inventaire national :

- des substances chimiques et/ou des polluants potentiellement dangereux rejetés dans l'air, l'eau et le sol ;
- de la production et du traitement des déchets dangereux et non dangereux.

Les éléments de base le constituant sont les suivants :

- substances chimiques, familles de substances chimiques ou autres polluants et déchets pertinents qui sont rejetés dans l'environnement ou transférés / traités hors site ;
- rapports annuels sur les rejets et les transferts multi-milieux intégrés (air, eau et sol) ;
- rapports par source, couvrant les sources ponctuelles et diffuses, si approprié.

Le site IREP met à la disposition du public un grand nombre d'informations, notamment des données sur les rejets et les transferts de polluants déclarées par certains établissements ainsi que des informations sur la localisation des différents déclarants.

**Aucune source d'émission polluante n'a été recensée** dans un rayon de 1 km autour du site dans la base de données de l'IREP.

- Photographies aériennes :

Les photographies aériennes consultées sur la période 1938 – 2018, présentées sur la **Figure 4** en page 12, ont mis en avant que :

- la présence de parcelles agricoles sur la zone d'étude de 1938 (photographie la plus ancienne consultée) jusqu'aux années 1950. Au vu de la taille des parcelles agricoles, il semblerait que ces parcelles aient été occupées par des jardins familiaux. Le site est localisé entre une voie ferrée (des jardins familiaux semblent également présent de l'autre côté de la voie ferrée) et *l'Aunette* (rivière) ;
- en 1951, des délimitations sur la zone d'étude sont visibles, avec semble-t-il des activités sur site, et la construction de 4 bâtiments de l'autre côté de la rue du Clos de la Santé ;
- des aménagements apparaissent sur site dans les années 1960 en lien avec une surface importante à l'Ouest du site. Ces aménagements (création de piste, apport de terres...) s'agrandissent jusque dans les années 1990. Il semblerait que ce site corresponde à un circuit de moto cross. Au Sud du site, de nouveaux bâtiments et 2 terrains de football apparaissent ;
- au début des années 1990, le site semble à l'abandon (développement de la végétation) ;
- enfin les premiers dépôts, en lien avec l'usage récent du site (à savoir le dépôt de déchets de voirie) apparaissent sur site à la fin des années 1990 ;
- aucun changement d'usage du site n'a été relevé sur site depuis cette époque, ni dans son environnement proche.

Du fait du projet d'aménagement de jardins familiaux, de la modification de la configuration du site au cours des décennies (parcelles agricoles, puis circuit de moto cross et enfin zone de dépôts de matériaux routiers) et des premiers résultats d'analyses sur les sols de juin 2019 (présence d'impacts en hydrocarbures dans les sols), IXSANE recommande de procéder à un diagnostic complémentaire de sol via des investigations sur la qualité des sols (DIAG).

### 2.3. Prestation A120 – étude de vulnérabilité des milieux

#### 2.3.1. Contexte géologique

D'après la notice de la carte géologique de SENLIS au 1/50 000<sup>ème</sup> (**Figure 4**), le site étudié repose sur la formation des « *Sables et calcaires du Lutétien* ». Il est probable que la partie Nord du site soit composé également d'alluvions tourbeux (alluvions modernes de la vallée de l'*Aunette* du fait de la proximité de cet horizon avec la frontière du site).



Figure 3 : Contexte géologique au droit du site d'étude

À partir des coupes géologiques consultées dans la base de données INFOTERRE du BRGM, une succession lithologique attendue au droit du site peut être réalisée (**Tableau 4**). Selon les données issues du forage référencé BSS000JXZD, localisé à 850 m au Sud-est du site, les formations ci-après peuvent être rencontrées depuis la surface :

Profondeur (en m)	Lithologie	Stratigraphie
0 - 3,5	Remblais	Quaternaire
3,5 - 30	Calcaires sableux	Lutétien

Tableau 4 : Coupe géologique relevée à proximité du site

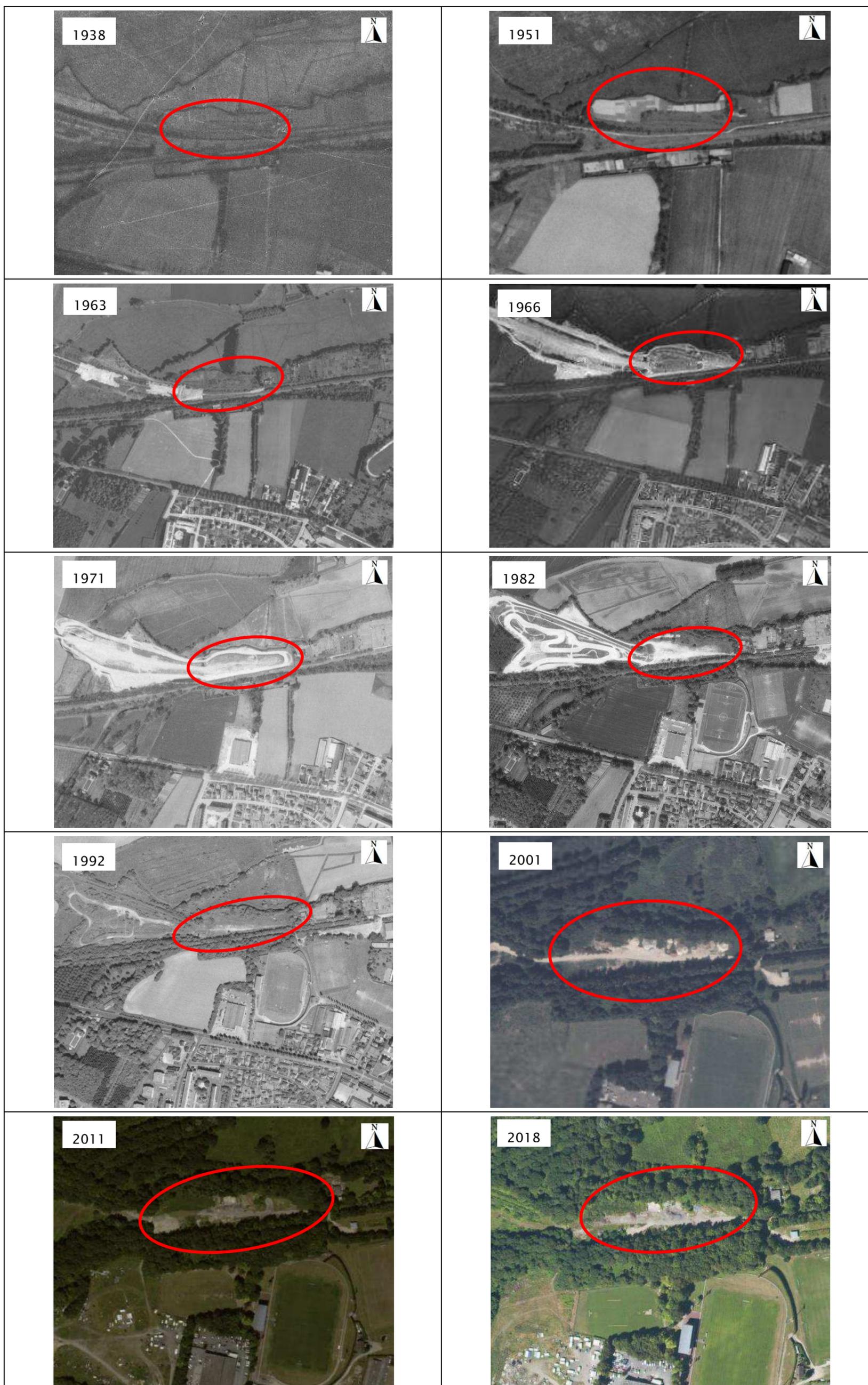


Figure 4 : Photographies aériennes utilisées pour l'étude historique de la zone d'étude

### 2.3.2. Contexte hydrogéologique

#### 2.3.2.1. *Nappes d'eau souterraine*

Plusieurs nappes sont susceptibles d'être présentes au droit de la zone d'étude :

- Nappe de la base du Calcaire grossier, reposant sur l'Argile de Laon, actuellement très recherchée par puits (Senlis, Auger-Saint-Vincent). Les débits les plus importants se rencontrent sous les vallons, où la fracturation favorise la concentration des eaux ;
- Nappe du Soissonnais, contenue dans les Sables de Cuise où elle repose principalement sur les argiles sparnaciennes et accessoirement sur des niveaux argileux intercalés dans les Sables de Cuise. Cette nappe détermine des sources au pied des versants des vallées de l'Oise et de l'Automne. Sous les plateaux, elle a été exploitée par de nombreux forages, mais cette pratique tend à disparaître en raison des difficultés de captage (finesse des sables) et de ses médiocres qualités chimiques.

#### 2.3.2.2. *Utilisation des eaux souterraines*

Il a été recensé, dans la base de données du BRGM et dans un rayon de 500 mètres autour du site, 2 points d'eau souterraine (**Tableau 5**).

Il s'agit d'un puits privé implanté dans les Sables du Cuisien et d'une source où affleure la nappe des alluvions de *l'Aunette*. Il est à noter que ces points sont localisés à plus de 300 m de la zone d'étude.

Références	X (L2e)	Y (L2e)	Commune	État de l'ouvrage	Utilisation	Prof.	Nappe interceptée*
BSS000JYCT	617365	2468384	SENLIS	NC	Source	0	Alluvions
BSS000JYCC	617596	2468088			Puits privés	11,2	Sables de cuise

\* Estimation d'après la profondeur de l'ouvrage et/ou les documents annexés à la description.

Tableau 5 : Recensement des ouvrages captant une eau souterraine à proximité du site

### 2.3.3. Etude du contexte hydrologique

Le réseau hydrographique le plus proche est composé par la rivière « *l'Aunette* » de 14,1 km de longueur, qui est située en bordure Nord du site (**Figure 5** en page suivante).

*L'Aunette* est un affluent de « *la Nonette* » (donc un sous affluent de « l'Oise ») qu'elle rejoint à l'Ouest de la commune de Senlis (60).

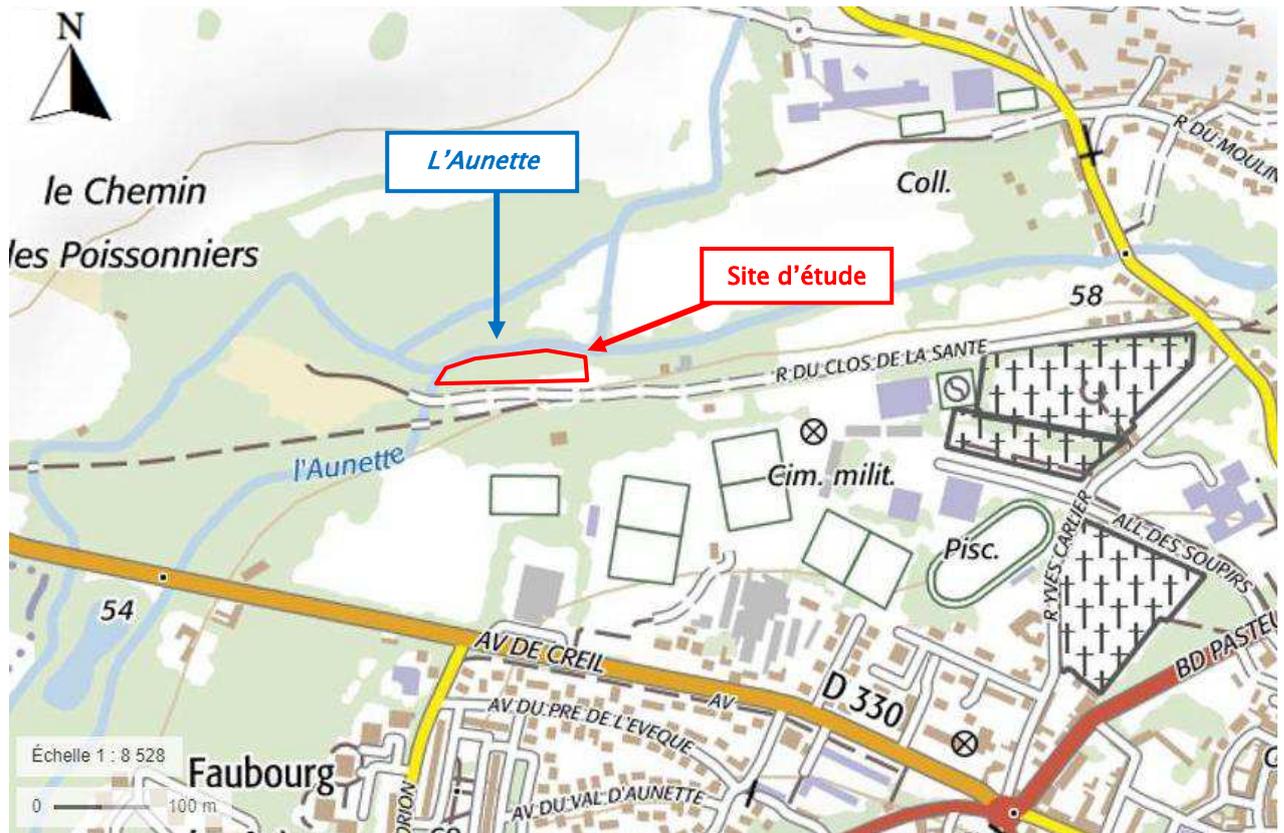


Figure 5 : Réseau hydrographique à proximité de la zone d'étude

#### 2.3.4. Contexte météorologique

La pluviométrie annuelle sur l'année 2019 à la station de Senlis (60) est de 982 mm, ce qui est une pluviométrie légèrement supérieure à la moyenne annuelle en France métropolitaine de 900 mm (Source : Météo France). L'évolution de la pluviométrie en 2019 de cette station est présentée en Figure 6 ci-dessous.

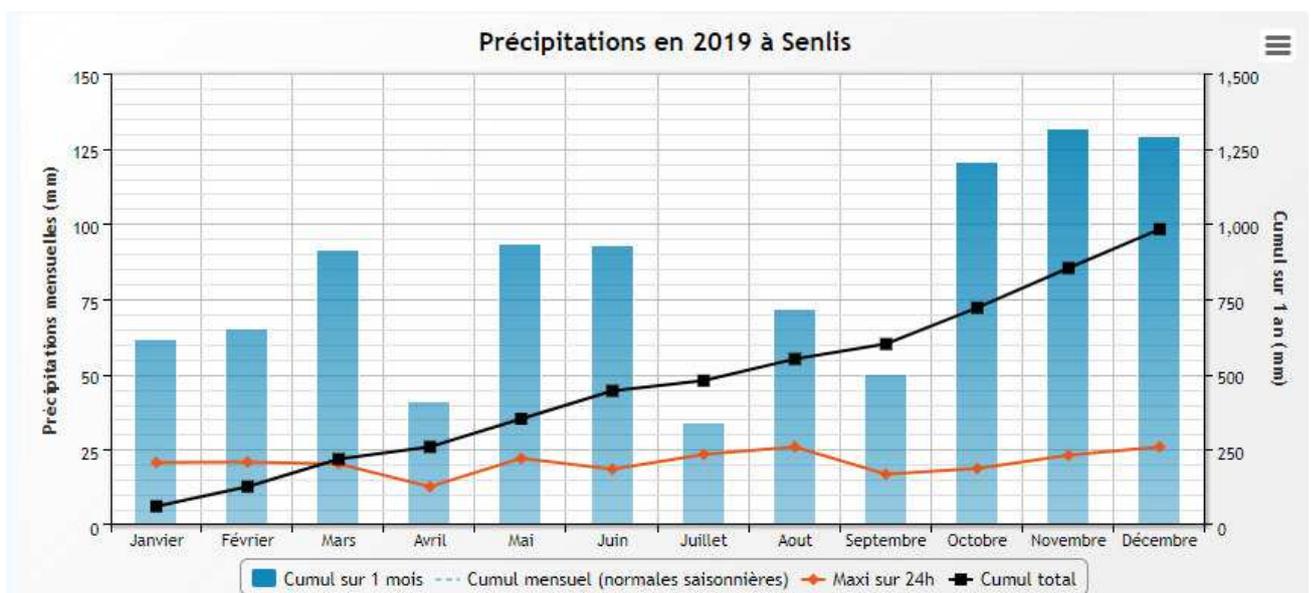


Figure 6 : Précipitations enregistrées à la station de Senlis en 2019

### 2.3.5. Risques naturels

#### 2.3.5.1. Risques sismiques

Le zonage sismique actuellement en vigueur en France a été rendu réglementaire en 1991 (décret n°91-461 du 14/05/1991, remplacé depuis par les articles R563-1 à R563-8 du Code de l'Environnement modifiés par les décrets n° 2010-1254, n° 2010-1255 ainsi que par l'arrêté de 22/10/2010).

Les futures normes de construction européennes Eurocode8 précisent la nature des règles de construction qui doivent s'appliquer sur un zonage sismique de type probabiliste prenant en compte différentes périodes de retour.

En conséquence, la France a engagé une révision du zonage en vigueur. La première étape, financée par le Ministère en charge de l'Environnement, a consisté à établir une carte d'aléa sismique à l'échelle communale sur l'ensemble du territoire français. Celle-ci a été dévoilée en 2005.

Le Groupe d'Etude et de Proposition pour la Prévention du risque sismique en France (GEPP) a été chargé par le Ministère en charge de l'Environnement de proposer un zonage cartographique découpant le territoire en différentes zones de sismicité. Pour chacune de ces zones, le GEPP a attribué des mouvements sismiques de référence.

Le territoire national est divisé en cinq zones de sismicité croissante :

- Zone de sismicité 1 (très faible) ;
- Zone de sismicité 2 (faible) ;
- Zone de sismicité 3 (modérée) ;
- Zone de sismicité 4 (moyenne) ;
- Zone de sismicité 5 (forte).

La commune concernée dans cette étude (Senlis) ainsi que les communes frontalières sont classées en **zone de sismicité très faible** (Figure 7).

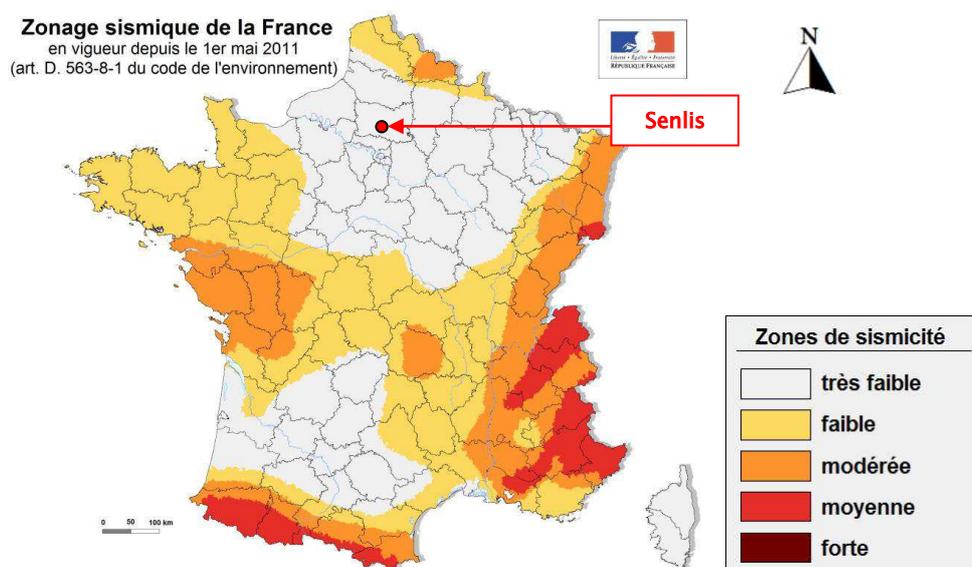


Figure 7 : Zonage sismique en France (01/05/2011)

### 2.3.5.2. Sensibilité aux remontées de nappes

Le site internet « Géorisques » du ministère de la transition écologique et solidaire présente une carte nationale de sensibilité au phénomène de remontées de nappes dont la réalisation a reposé sur l'exploitation de données piézométriques et de leurs conditions aux limites qui, après avoir été validées, ont permis par interpolation de définir les isopièzes des cotes maximales probables, elles-mêmes permettant par soustraction aux cotes du Modèle Numérique de Terrain d'obtenir les valeurs de débordement potentielles.

Il reste à noter que la qualité de l'information n'est pas homogène. Ces données apportent donc des indications sur des tendances mais ne peuvent être utilisées localement à des fins de réglementation.

Aussi, on appelle zone « sensible aux remontées de nappes » un secteur dont les caractéristiques d'épaisseur de la Zone Non Saturée, et de l'amplitude du battement de la nappe superficielle, sont telles qu'elles peuvent déterminer une émergence de la nappe au niveau du sol, ou une inondation des sous-sols à quelques mètres sous la surface du sol.

La commune de Senlis est modérément sensible aux remontées de nappes ou aux débordements de cours d'eau aux abords de l'Aunette (Figure 8 ci-dessous).

Toutefois, cette sensibilité est peu élevée, c'est pourquoi aucun Territoire à Risque d'Inondation (TRI) ou Plan de Prévention pour le Risque Inondations (PPRI) n'a été élaboré pour la commune de Senlis.

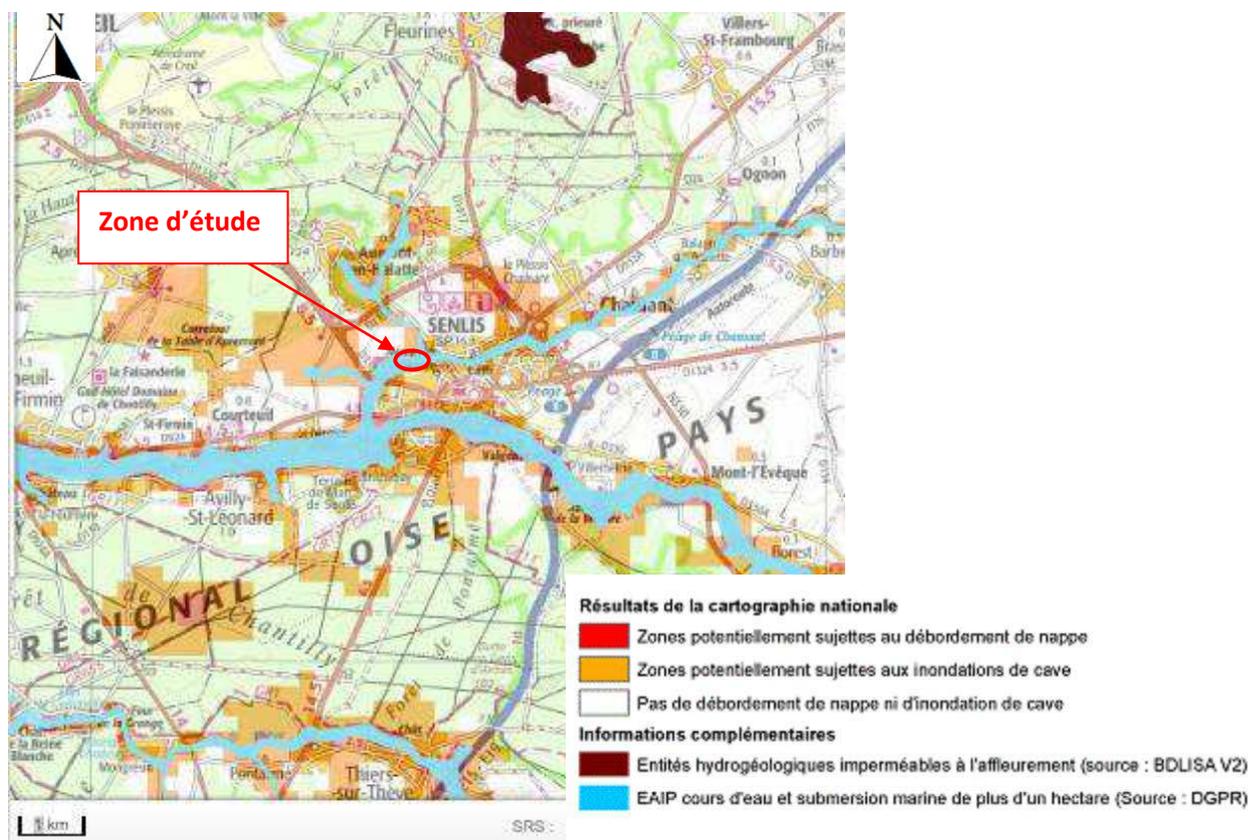


Figure 8 : Cartographie du risque d'inondation

### 2.3.5.3. *Phénomène de gonflement/retrait des argiles*

Sous l'effet de certaines conditions météorologiques (précipitations insuffisantes, températures et ensoleillement supérieurs à la normale), les horizons superficiels du sous-sol peuvent se dessécher plus ou moins profondément.

Sur les formations argileuses, cette dessiccation se traduit par un phénomène de retrait, avec un réseau de fissures parfois très profondes. L'argile perd son eau et se rétracte. Ce phénomène peut être accentué par la présence d'arbres à proximité.

Lorsque ce phénomène se développe sous le niveau des fondations, la perte de volume du sol support génère des tassements différentiels pouvant entraîner des fissurations au niveau du bâti.

Il a ainsi été réalisé une cartographie départementale de l'aléa retrait-gonflement, selon une méthodologie mise au point par le BRGM.

Cette base de données représente l'aléa sous forme d'une cartographie résultant du croisement de la susceptibilité et des densités de sinistres calculées pour chaque formation en tenant compte de la surface réellement urbanisée.

Le projet est implanté en **zone d'aléa faible** selon la base de données du BRGM (Figure 9).

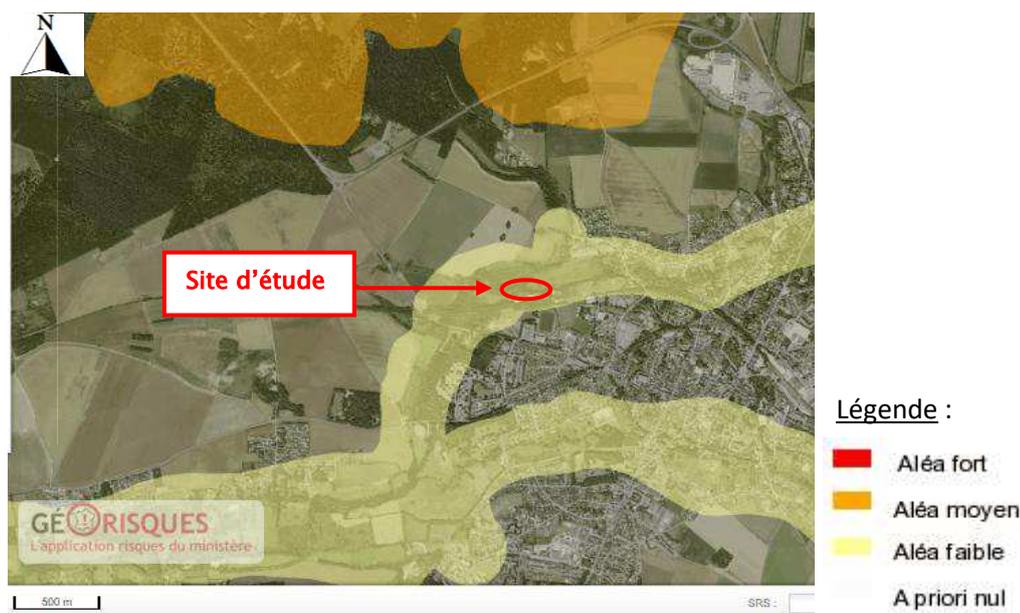


Figure 9 : Cartographie de l'aléa retrait-gonflement des argiles

### 2.3.5.4. *Risques mouvements de terrain*

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol, fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il s'inscrit dans le cadre des processus généraux d'érosion mais peut être favorisé, voire provoqué, par certaines activités anthropiques.

La base BDMVT (Base de Données Nationale des Mouvements de Terrain), hébergée sur géorisques.fr, recense les phénomènes avérés de types glissements de terrain, éboulements, effondrements, coulées de boue et érosions de berges sur le territoire français dans le cadre de la prévention des risques naturels depuis 1981.

Elle permet principalement le recueil, l'analyse et la restitution des informations de base nécessaires à l'étude des phénomènes dans leur ensemble ainsi qu'à la cartographie des aléas qui leur sont liés.

La base BDMVT est gérée et développée par le BRGM depuis 1994 avec le soutien du Ministère en charge de l'Environnement, en collaboration avec le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC), le réseau de l'équipement (LR et CETE) et les services de Restauration des Terrains en Montagne (RTM).

**12 mouvements de terrain ont été répertoriés sur la commune de Senlis**, dans la base de données BDMVT. Il s'agit d'effondrements localisés à proximité du centre de Senlis. Le plus proche, survenu en 1997, est localisé à 250 m au Sud du site et en bordure de l'avenue de Creil (PICAW0016201).

Le site étudié est donc localisé dans une **zone sensible** en ce qui concerne les risques liés aux mouvements de terrain.

### 2.3.5.5. *Carrières souterraines et autres cavités souterraines*

BD cavités est la base de données nationale des cavités souterraines abandonnées en France métropolitaine (ouvrages souterrains d'origine anthropique, à l'exclusion des mines et cavités naturelles).

**Au total, 67 cavités** ont été référencées sur la commune de Senlis dans la base de données BD cavités.

Il est à signaler que la cavité la plus proche de la zone d'étude se situe à environ 250 m au Sud du site (à proximité de l'Avenue de Creil).

Il s'agit de l'orifice supposé d'une carrière (PICAW0016201). De plus, la présence de nombreuses carrières au Nord du site a été relevée et celles-ci sont présentés en **Figure 10** ci-dessous.

L'ensemble du projet se trouve donc dans une **zone sensible** en ce qui concerne les risques liés à la présence de cavités souterraines.

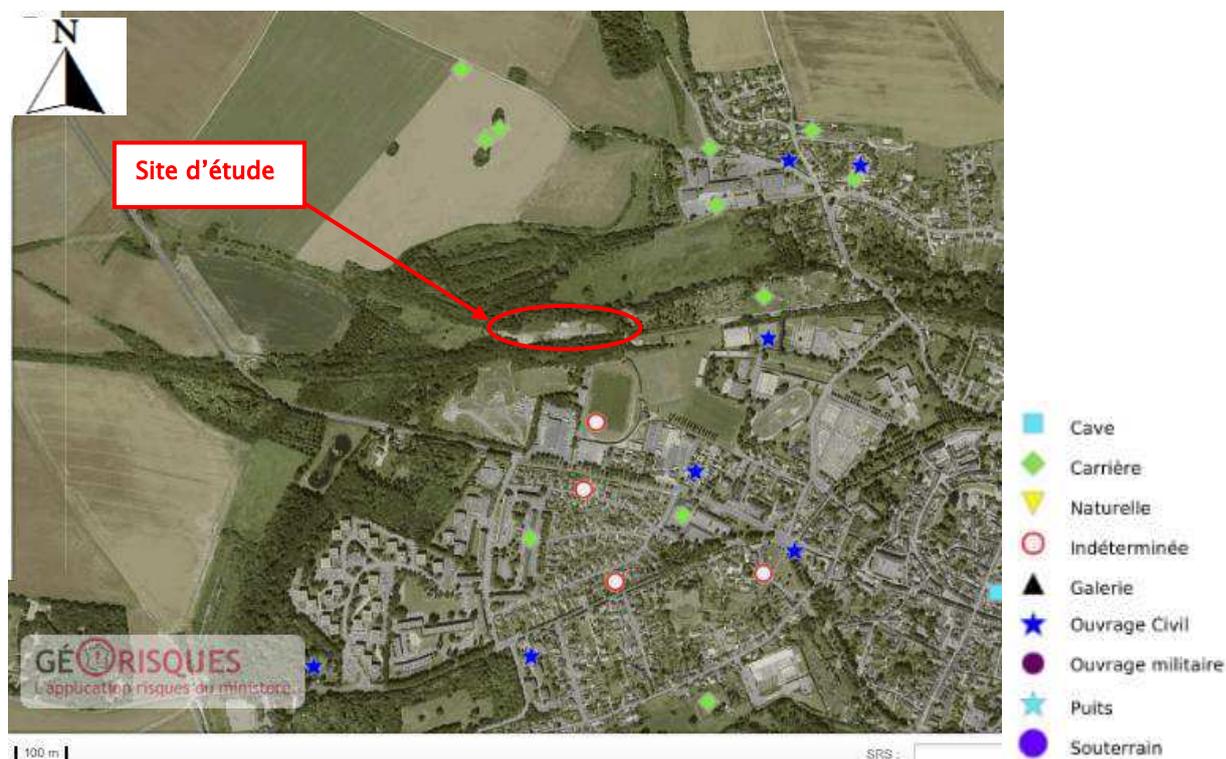


Figure 10 : Cartographie des cavités souterraines à proximité de la zone d'étude

### 2.3.5.6. Arrêtés de catastrophes naturelles

Le **Tableau 6** recense pour la commune de Senlis, les arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles.

Ces informations proviennent du site internet « Géorisques » du ministère de la transition écologique et solidaire qui recense les risques majeurs sur le territoire français.

À l'échelle de la commune, 3 arrêtés de catastrophe naturelle ont été pris entre 1995 et 2016 en ce qui concerne les inondations et coulées de boue.

Concernant les mouvements de terrain, 1 arrêté de catastrophe naturelle a été pris en 1999.

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
60PREF19990625	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
60PREF19950115	15/07/1995	15/07/1995	26/12/1995	07/01/1996
60PREF20010039	25/03/2001	27/03/2001	27/04/2001	28/04/2001
60PREF20160058	31/05/2016	31/05/2016	26/07/2016	12/08/2016

Tableau 6 : Arrêtés portant reconnaissance de catastrophe naturelle sur la commune de Senlis

### 2.3.6. Occupation des sols et contexte urbanistique

#### 2.3.6.1. Occupation des sols

L'occupation des sols est déterminée à partir de la base de données CORINE Land Cover (2012), accessible depuis le site du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat Général du Développement Durable (CGDD).

Il s'agit d'un inventaire biophysique de l'occupation des sols et de son évolution, initié en 1985 et actualisé en 2012, selon une nomenclature répartie en 5 postes au Niveau 1, 15 postes au Niveau 2 et 44 postes au Niveau 3 :

- 1 – Territoires artificialisés ;
- 2 – Territoires agricoles ;
- 3 – Forêts et milieux semi-naturels ;
- 4 – Zones humides ;
- 5 – Surface en eau.

Cet inventaire est produit par interprétation visuelle d'images satellites et décrit cinq types d'occupation des sols suivant un maillage régulier de 20 mètres de côté :

- le taux d'imperméabilisation des sols ;
- le type de forêts (feuillus/résineux) et le taux de couvert arboré ;
- les prairies permanentes ;
- les zones humides ;
- les surfaces en eau permanentes.

Selon la base de données Corine Land Cover (**Figure 11**), le site étudié est localisé dans une zone de forêt et végétation arbustive en mutation à proximité du tissu urbain discontinu de la commune de Senlis. Ce type d'environnement a été confirmé lors de la visite du site et de ses environs proches.

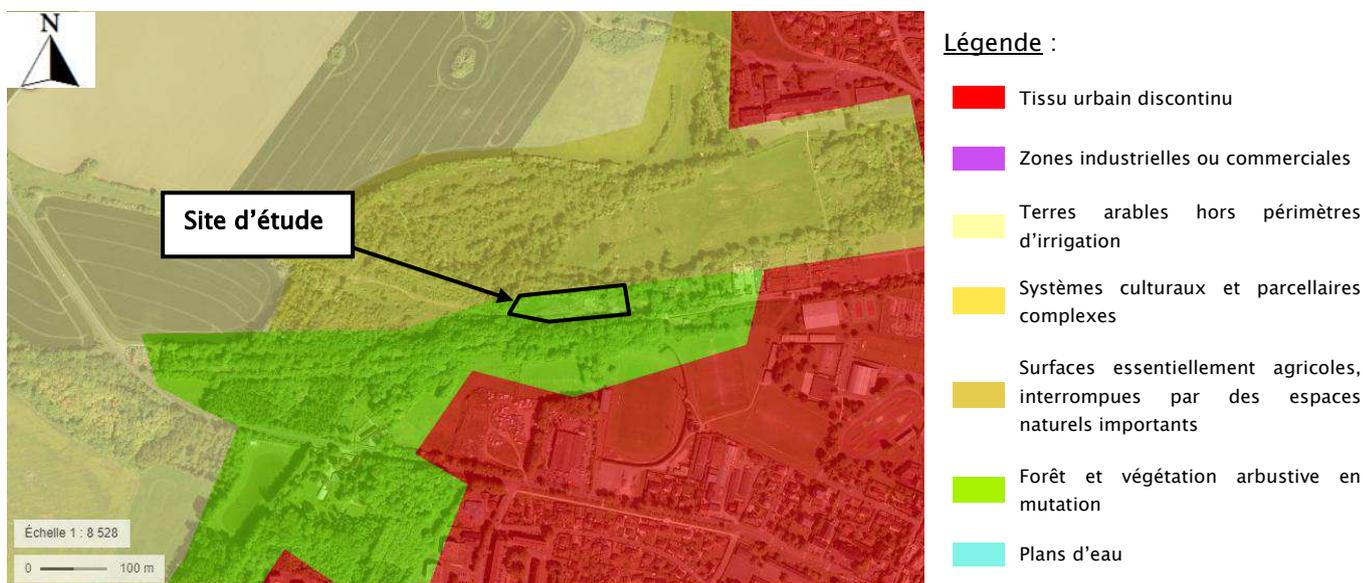


Figure 11 : Cartographie de l'occupation des milieux

#### 2.3.6.2. *Protections patrimoniales*

L'article L.411-5 du code de l'environnement institue pour l'ensemble du territoire national terrestre, fluvial et marin un inventaire national du patrimoine naturel, défini comme « *l'inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques* » conduite de cet inventaire dans le cadre de leurs compétences.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) assure la responsabilité scientifique des inventaires menés dans ce cadre.

L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) est un système mis en place entre 2003 et 2005 afin d'assurer de manière standardisée la restitution de données de synthèses nécessaires à l'expertise, l'élaboration de stratégies de conservation et la diffusion d'informations et de rapports sur le patrimoine naturel français tel que :

- les sites les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) ;
- Natura 2000 (directives Habitat et Oiseaux) ;
- les espaces protégés français ;
- l'Inventaire national du Patrimoine Géologique (InPG).

D'après l'INPN du MNHN, **le site est localisé dans le Parc Naturel Régional « Oise Pays de France ».**

De plus, comme l'illustre la **Figure 12** en page suivante, il est également localisé à proximité directe :

- d'une ZNIEFF de type I nommée « Massifs forestiers d'Halatte » ;
- d'une NATURA 2000 nommée : « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville ».

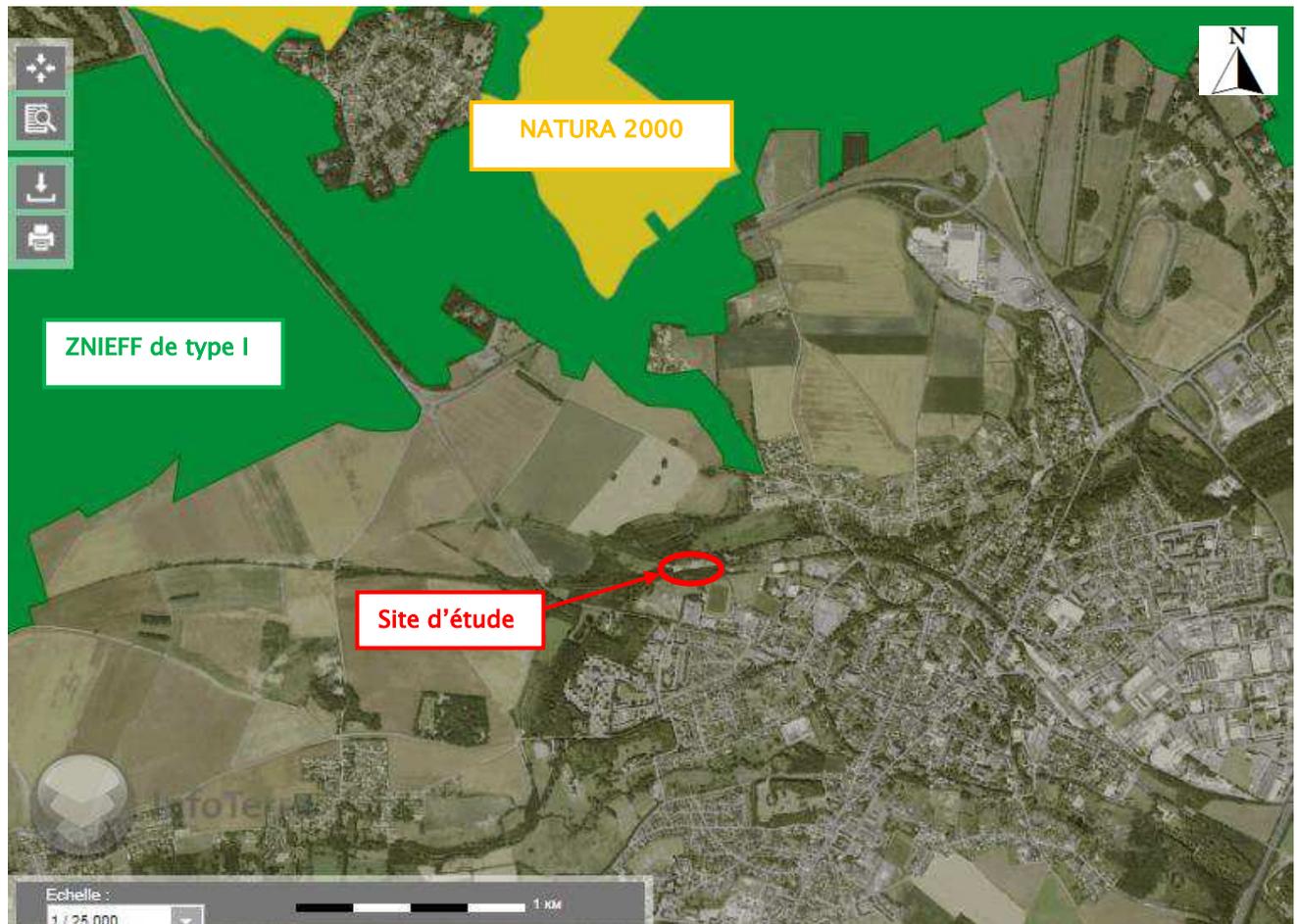


Figure 12 : Cartographie des protections patrimoniales à proximité du site étudié

### 2.3.6.3. Zones à dominante humide

Le SAGE du Bassin de la Nonette a défini comme enjeu la préservation et la restauration des zones humides. C'est pourquoi une cartographie a été établie à partir de photographies aériennes et de contrôles de terrain réalisés par un bureau d'études.

Ce travail, sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau, a été validé par un comité de suivi associant des experts « zones humides », les DREAL et les chambres régionales d'agriculture.

Cette cartographie obtenue par photo-interprétation n'a donc pas de portée réglementaire au sens de la Loi sur l'Eau mais permet de signaler aux différents acteurs locaux la présence potentielle de zones humides.

D'après la base de données de l'Agence de l'Eau, **la zone d'étude est localisée à proximité directe de zones à dominante humide** en lien avec la vallée de l'*Aunette*.

La carte de localisation de ces zones à dominante humide est présentée en **Figure 13** en page suivante.

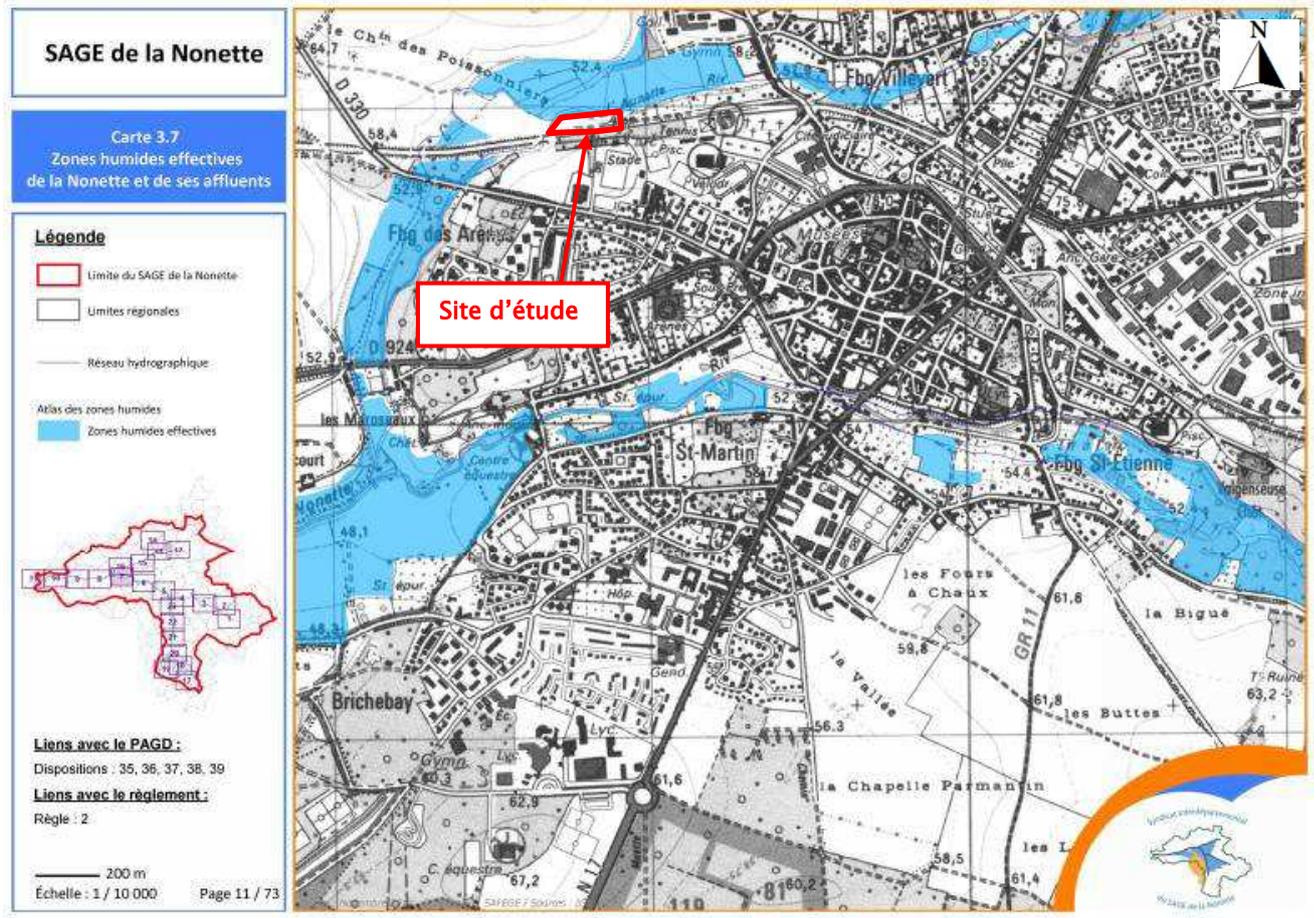


Figure 13 : Cartographie des zones à dominante humide

#### 2.3.6.4. *Établissements sensibles*

La circulaire du 08/02/07 relative à l'implantation sur des sols pollués d'établissements accueillant des populations sensibles concerne les établissements suivants : crèche, école maternelle et élémentaire, collèges et lycées, ainsi que les établissements accueillant en formation professionnelle des élèves de la même tranche d'âge, établissements hébergeant des enfants handicapés relevant du domaine médico-social et les espaces verts et aires de jeux.

Les populations sont définies comme sensibles du fait de leur âge (voie d'exposition) et du temps qu'elles passent dans l'établissement même (durée d'exposition).

La **Figure 14** en page suivante présente les établissements accueillant des populations sensibles à proximité du site d'étude.

Les plus proches sont une école maternelle localisé à 300 m au Sud du site et un Collège de la Fontaine au Près localisé à 350 m au Nord-est du site.

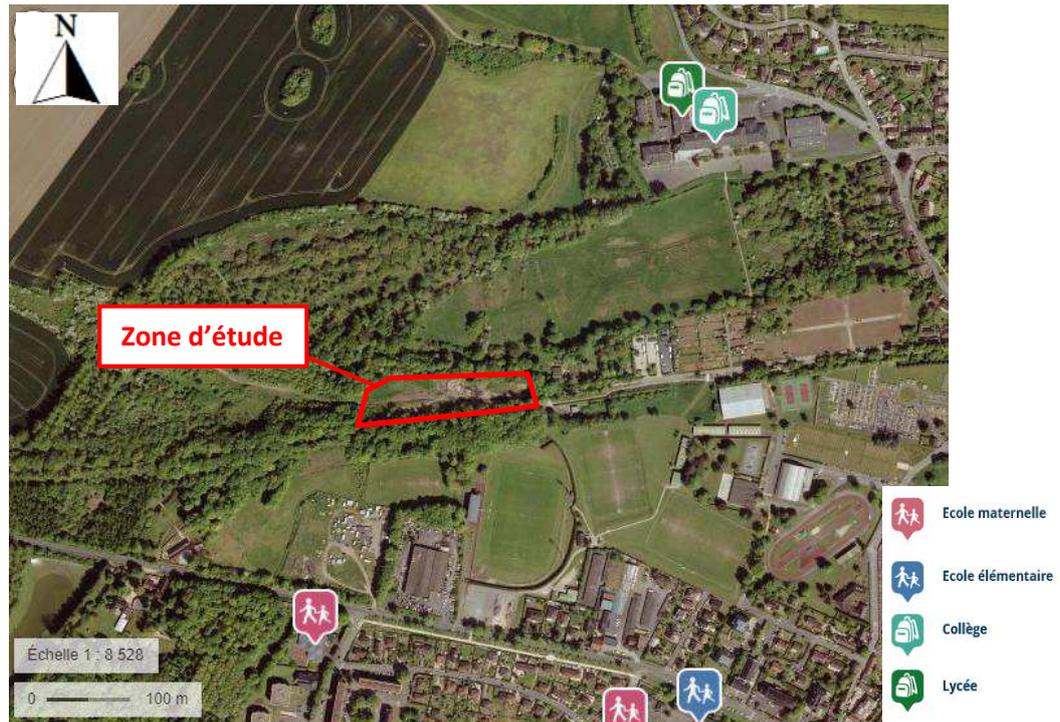


Figure 14 : Établissements sensibles recensés à proximité du site d'étude

#### 2.4. Synthèse de l'étude historique, documentaire et de vulnérabilité

Il ressort de cette étude historique et documentaire que le site présente un usage agricole depuis au moins 1938 (parcelles agricoles puis potentiellement jardins familiaux) jusque dans les années 1950.

Après cette date et jusque dans années 1990, des aménagements (création de piste, apport de terres) ont été identifiés sur site et sur une surface importante à l'Ouest du site. Il semblerait que la zone d'étude ait été à usage de circuit de moto cross.

Après cette date le site semble à l'abandon jusqu'au début des années 1990 et à l'arrivée récente de dépôt en lien avec les activités actuelles du site (dépôt de matériaux routiers)

Le site n'est pas référencé BASIAS, ni BASOL, ni ICPE et aucune activité potentiellement polluante n'a été identifiée dans un rayon de 250 m autour du site.

Le site est soumis à des risques naturels majeurs : risque modéré d'inondation, zone d'aléa sensible en ce qui concerne les mouvements de terrain et la présence de cavités souterraines.

Le site est localisé dans le Parc Naturel régional « Oise Pays de France », et à proximité d'une zone à dominante humide (bassin de l'Aunette) et d'espaces naturels protégés (ZNIEFF 1 et NATURA 2000).

Du fait du projet d'aménagement de jardins familiaux, de la modification de la configuration du site au cours des décennies (parcelles agricoles, puis circuit de moto cross et enfin zone de dépôts de matériaux routiers) et des premiers résultats d'analyses sur les sols de juin 2019 (présence d'impacts en hydrocarbures dans les sols), des investigations complémentaires sur la qualité environnementale des sols du site ont été jugées nécessaires et menées par IXSANE.

### 3. INVESTIGATIONS DE TERRAIN

---

#### 3.1. Sécurité et environnement

Les missions d'IXSANE ont été réalisées suivant la circulaire du 8 février 2007, révisée en avril 2017, relatives aux sites et sols pollués « Modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués », aux guides de gestion des sites potentiellement pollués édités par le MEDDE et selon les normes :

- AFNOR NFX-31-620 « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués (étude, ingénierie, réhabilitation de sites pollués et travaux de dépollution) » ;
- ISO 18400-102 de décembre 2017 « Qualité du sol – Echantillonnage – Partie 102 : choix et application des techniques d'échantillonnage ».

Au cours des interventions sur le terrain (investigations, sondages, prélèvements), IXSANE a veillé au respect des règles de sécurité et au port des équipements de protection individuels (casque, gants, chaussures de sécurité) de ses intervenants.

En matière de sécurité, la norme NF ISO 18400-103 de décembre 2017 « Qualité du sol – échantillonnage – Partie 103 : sécurité » a été respectée ainsi que les recommandations du guide méthodologique de l'ADEME « Hygiène et Sécurité sur les chantiers de réhabilitation de sites pollués ».

#### 3.2. Programme d'investigation (A130)

Sur la base des éléments issus de la visite de site, des recherches historiques et documentaires, des résultats de l'étude antérieure sur l'état de qualité environnementale des sols et du projet d'aménagement porté par la CCSSO pour l'aménagement de terrain familiaux locatifs, IXSANE a préconisé la réalisation de **14 sondages** (1 sondage pour 715 m<sup>2</sup>) :

- **14 sondages de 1 m** de profondeur au carottier portatif ;
- le prélèvement et l'analyse de 24 échantillons de sols.

Le programme des investigations a été établi, en tenant compte de l'historique du site, des résultats de l'étude antérieure et au regard du projet d'aménagement du site, dans l'optique de vérifier la qualité des sols et d'appréhender d'éventuels mécanismes de transfert.

La localisation des investigations du 18 mai 2020 est présentée sur la **Figure 15** (photographie aérienne) en page suivante.

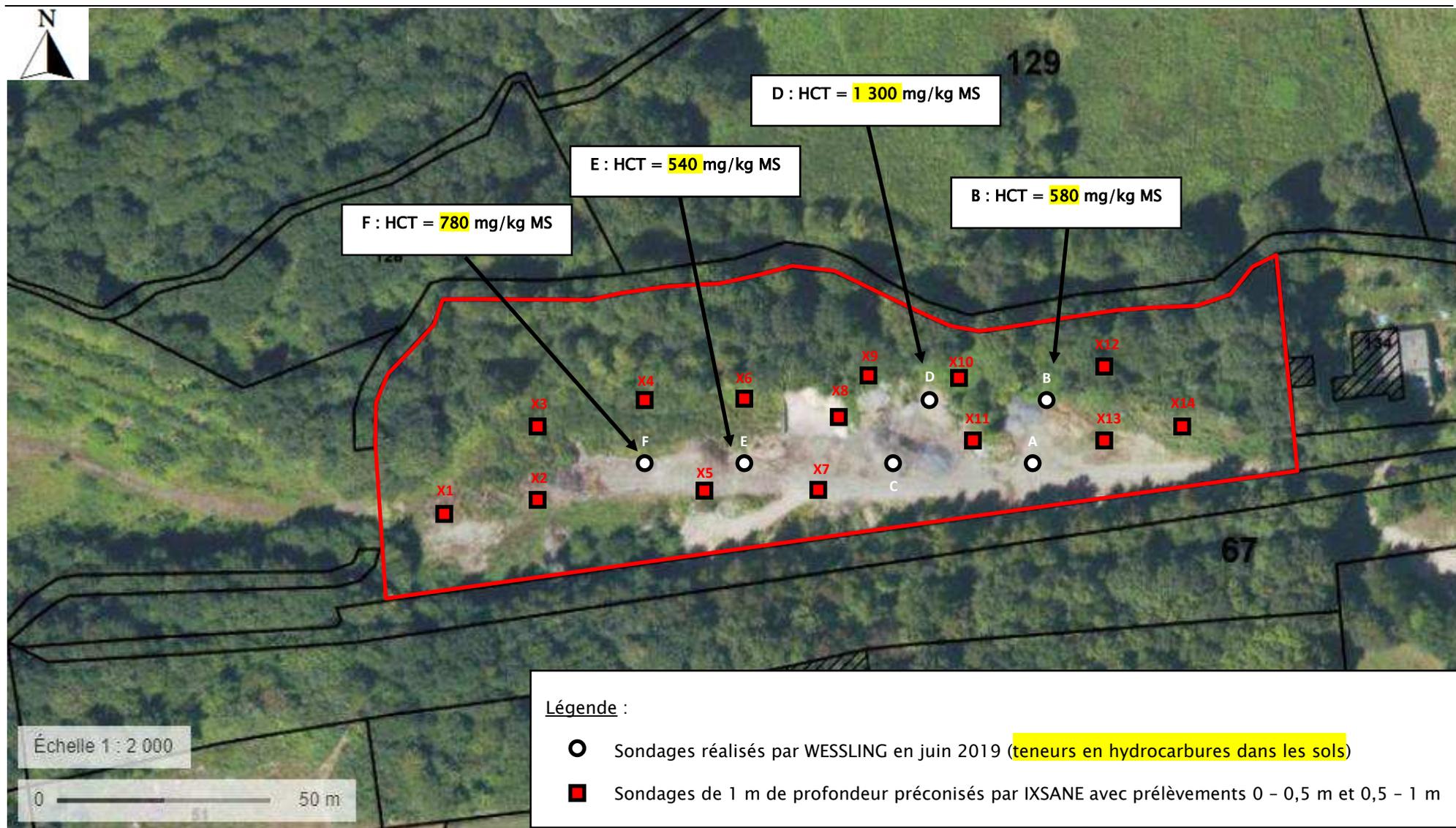


Figure 15 : Localisation des investigations réalisées par IXSANE (photographie aérienne)

### 3.3. Prestation A200 – Sondages, prélèvements et analyses de sols

#### 3.3.1. Programme analytique

Les analyses ont été réalisées par le laboratoire WESSLING, accrédité COFRAC et agréé par le Ministère de l'Environnement.

Au vu des données recueillies lors des études historiques et documentaires, des résultats de l'étude antérieure et des objectifs de la présente étude, IXSANE a préconisé les analyses présentées dans le **Tableau 7** ci-dessous.

Sondages	Justification / localisation	Prof (m)	Mode de forage	Nombre d'échantillon à analyser (*)		Programme analytique
X1 à X14	Délimitation des impacts identifiés en hydrocarbures dans les sols	1	Carottier portatif	14	0 – 0,5 m	<b>14 analyses</b> HCT C <sub>5</sub> -C <sub>40</sub> / 8 métaux sur bruts
				14	0,5– 1 m	<b>14 analyses</b> HCT C <sub>5</sub> -C <sub>40</sub>

Tableau 7 : Liste des échantillons sélectionnés par IXSANE pour analyse en laboratoire

#### 3.3.2. Travaux de forage

Les investigations sur les sols ont été réalisées par 2 intervenants d'IXSANE spécialisés « Sites et Sols Pollués » le 18 mai 2020 au moyen d'un carottier portatif à gouges (**Figure 16** ci-dessous).

À l'issue des prélèvements, les sondages ont été rebouchés avec les matériaux du site selon les successions lithologiques rencontrées.

Afin de positionner les points de sondage conformément aux préconisations du programme prévisionnel d'investigations, les coordonnées des sondages (X et Y en Lambert 93 métrique, Z en m NGF) ont été relevées à l'aide d'un GPS GETAC.



Figure 16 : Technique de forage au carottier portatif à gouges

### 3.3.3. Description et prélèvements des sols

Pour chaque sondage réalisé, une fiche a été établie comportant :

- la date et l'heure de réalisation du forage ;
- le nom du/des opérateur(s) d'IXSANE ;
- le mode de forage et les coordonnées GPS ;
- la description des horizons traversés ;
- les observations de terrain et des éventuels indices de pollution ;
- la profondeur de chaque échantillonnage.

	<b>Annexe 6</b> : Fiches de sondages et prélèvements des sols
---	---

## 4. PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

### 4.1. Observations de terrain

Les observations de terrain relevées lors des investigations sur les sols du 18 mai 2020 sont présentées dans le **Tableau 8**.

Synthèse des observations de terrain	
Lithologie :	Remblais limoneux à sableux avec nombreux débris divers (bétons, briques, graviers et gravats) jusqu'à 1 m de profondeur.
Arrivée d'eau :	Non observée.
Substances volatiles (COV) :	Teneurs comprises entre 1 et 74 ppm (teneur maximale sur X2).
Indices organoleptiques :	RAS.
Difficultés d'intervention :	Décalage des sondages X9 et X10 (impossibilité d'accès). 1 refus observé au droit du sondage X7 (à 0,8 m) pour cause de blocs béton.

Tableau 8 : Observations relevées lors des investigations de terrain

### 4.2. Résultats et interprétation des analyses (A270)

#### 4.2.1. Valeurs guides d'interprétation

Les résultats d'analyses ont été comparés, par IXSANE, aux valeurs de référence suivantes :

-  Pour les hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> : valeur d'acceptation sur sols bruts en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) selon l'arrêté du 12/12/14 :
  - Hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> : 500 mg/kg MS.

- ix Pour les métaux lourds : valeurs hautes du bruit de fond géochimique national (INRA, 1997 – ATDSR, 1992, 2002 et 2005) :
- Arsenic : 1 – 25 mg/kg MS ;
  - Antimoine : 0,05 – 1,5 mg/kg MS ;
  - Cadmium : 0,05 – 0,45 mg/kg MS ;
  - Chrome : 10 – 90 mg/kg MS ;
  - Cuivre : 2 – 20 mg/kg MS ;
  - Mercure : 0,02 – 0,1 mg/kg MS ;
  - Nickel : 2 – 60 mg/kg MS ;
  - Plomb : 9 – 50 mg/kg MS ;
  - Sélénium : 0,1 – 0,7 mg/kg MS ;
  - Zinc : 10 – 100 mg/kg MS.

#### 4.2.2. Résultats des analyses des échantillons

Les **Tableau 9** en page suivante présente les résultats des analyses complémentaires en laboratoire sur sols bruts.

	<b>Annexe 7</b> : Certificats d'analyse du laboratoire
---	--

Paramètres	Unité	Limite de détection analytique	Valeurs guide		X1-A	X1-B	X2-A	X2-B	X3-A	X3-B	X4-A	X4-B	X5-A	X5-B	X6-A	X6-B	X7-A	X7-B
			Déchets inertes	Bruit de fond														
matrice					R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
profondeur	m				0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 0,8
matière sèche	% massique				89,5	89,7	93	86,5	87,4	87	86,2	81,9	87,8	88,8	85	86,7	86,1	86,7
<b>METAUX</b>																		
arsenic	mg/kg MS	1		1 - 25	6	-	4	-	4	-	3	-	4	-	2	-	6	-
cadmium	mg/kg MS	0,5		0,05 - 0,45	<	-	<	-	<	-	<	-	<	-	<	-	0,6	-
chrome	mg/kg MS	1		10 - 90	19	-	17	-	17	-	13	-	50	-	12	-	45	-
cuivre	mg/kg MS	1		2 - 20	19	-	19	-	23	-	41	-	31	-	43	-	32	-
mercure	mg/kg MS	0,1		0,02 - 0,1	0,2	-	0,1	-	0,1	-	<	-	0,1	-	0,1	-	0,3	-
nickel	mg/kg MS	1		2 - 60	13	-	11	-	10	-	9	-	14	-	9	-	9	-
plomb	mg/kg MS	10		9 - 50	38	-	31	-	32	-	38	-	35	-	43	-	64	-
zinc	mg/kg MS	10		10 - 100	34	-	55	-	76	-	120	-	110	-	130	-	130	-
<b>HYDROCARBURES TOTAUX</b>																		
fraction C5	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C6	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C7	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C8	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C9	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C10	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
hydrocarbures totaux C5-C10	mg/kg MS	10			n.d.	n.d.												
fraction C10-C12	mg/kg MS	20			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C12-C16	mg/kg MS	20			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C16-C21	mg/kg MS	20			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C21-C35	mg/kg MS	20			<	<	160	46	130	43	260	210	160	<	180	30	150	58
fraction C35-C40	mg/kg MS	20			<	<	73	<	43	<	110	76	48	<	64	<	39	<
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	20		500	n.d.	n.d.	250	61	170	61	380	290	220	n.d.	250	39	200	78

Paramètres	Unité	Limite de détection analytique	Valeurs guide		X8-A	X8-B	X9-A	X9-B	X10-A	X10-B	X11-A	X11-B	X12-A	X12-B	X13-A	X13-B	X14-A	X14-B
			Déchets inertes	Bruit de fond														
matrice					R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
profondeur	m				0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0	0 - 0,5	0,5 - 1,0
matière sèche	% massique				85	88,2	89,4	86,4	90,1	88,5	87,8	89,5	86,7	87,4	88,7	87,7	87,5	87,6
<b>METAUX</b>																		
arsenic	mg/kg MS	1		1 - 25	2	-	3	-	4	-	7	-	7	-	5	-	5	-
cadmium	mg/kg MS	0,5		0,05 - 0,45	<	-	<	-	<	-	<	-	<2,5	-	<0,7	-	<	-
chrome	mg/kg MS	1		10 - 90	8	-	9	-	18	-	24	-	21	-	24	-	18	-
cuivre	mg/kg MS	1		2 - 20	10	-	7	-	8	-	22	-	1 300	-	69	-	14	-
mercure	mg/kg MS	0,1		0,02 - 0,1	<	-	<	-	<	-	0,2	-	0,5	-	0,2	-	<	-
nickel	mg/kg MS	1		2 - 60	7	-	6	-	8	-	24	-	17	-	13	-	13	-
plomb	mg/kg MS	10		9 - 50	<	-	13	-	<	-	17	-	170	-	35	-	23	-
zinc	mg/kg MS	10		10 - 100	25	-	20	-	23	-	34	-	780	-	140	-	80	-
<b>HYDROCARBURES TOTAUX</b>																		
fraction C5	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C6	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C7	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C8	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C9	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
fraction C10	mg/kg MS	1,5			<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<	<
hydrocarbures totaux C5-C10	mg/kg MS	10			n.d.	n.d.												
fraction C10-C12	mg/kg MS	20			<	<	<	<	<40	<	<40	<	<	<	<	<	<	<
fraction C12-C16	mg/kg MS	20			<	<	<	<	<40	<	<40	<	<	<	<	<	<	<
fraction C16-C21	mg/kg MS	20			<	<	<	<	<40	<	<40	<	<	<	<	<	<	<
fraction C21-C35	mg/kg MS	20			100	39	<	24	200	<	110	<	40	<	<	<	<	<
fraction C35-C40	mg/kg MS	20			38	<	<	<	110	<	51	<	<	<	<	<	<	<
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	20		500	150	51	n.d.	37	310	n.d.	170	n.d.	32	58	n.d.	n.d.	30	n.d.

< : teneur inférieure à la limite de détection analytique n.d : paramètre non détecté - : paramètre non recherché R = Remblais

Tableau 9 : Résultats des analyses sur sols bruts

#### 4.2.3. Interprétation des résultats des analyses des sols

Les résultats d'analyse en laboratoire sur sols bruts mettent en évidence les éléments suivants :

- pour les **hydrocarbures C<sub>5</sub>-C<sub>10</sub>**, l'ensemble des teneurs obtenues sont inférieures aux seuils de détection du laboratoire ;
- pour les **hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub>** : absence d'impact relevé pour les 14 sondages réalisés et les 28 échantillons prélevés, avec 9 échantillons sur 28 qui présentent des teneurs inférieures à la limite de détection du laboratoire. Les autres échantillons présentent des concentrations comprises entre 30 et 380 mg/kg MS, inférieures au seuil inerte de 500 mg/kg MS ;
- pour les **métaux lourds** :
  - absence d'impact en arsenic, chrome, et nickel, avec des teneurs inférieures aux valeurs du bruit de fond géochimique national ;
  - 1 dépassement ponctuel en cadmium relevé sur X7-A (0,6 mg/kg MS) pour un bruit de fond national de 0,45 mg/kg MS ;
  - 9 dépassements en cuivre relevés sur X3-A, X4-A, X5-A, X6-A, X7-A, X11-A, X12-A et X13-A, dont une zone source sur X12-A (1 300 mg/kg MS) pour un bruit de fond national de 20 mg/kg MS ;
  - 5 dépassements en mercure relevés sur X1-A, X7-A, X11-A, X12-A et X13-A, avec des teneurs comprises entre 0,2 et 0,5 mg/kg MS, pour un bruit de fond national de 0,1 mg/kg MS ;
  - 2 dépassements en plomb relevés sur X7-A et X12-A, avec des teneurs respectives de 64 et 170 mg/kg MS, pour un bruit de fond national de 50 mg/kg MS ;
  - 6 dépassements en zinc relevés sur X4-A, X5-A, X6-A, X7-A, X12-A et X13-A, avec des teneurs comprises entre 110 et 780 mg/kg MS, pour un bruit de fond national de 100 mg/kg MS.

#### 4.3. Synthèse des résultats analytiques

Au vu des résultats des analyses de mai 2020, suite aux 14 sondages de 1 m de profondeur réalisés par IXSANE (28 échantillons au total avec des prélèvements 0 - 0,5 m et 0,5 - 1 m), 2 hypothèses peuvent être mises en avant, en l'absence de données sur les prélèvements réalisés par WESSLING (coupe technique des sondages, absence de coordonnées GPS) :

- soit les prélèvements WESSLING de 2019 ont été réalisés dans les tas de déchets de voirie du site, et ceux-ci présentent des dépassements ponctuels en hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> ;
- soit les prélèvements WESSLING de 2019 ont été réalisés sur les sols en place sous les déchets, et les sondages d'IXSANE de 2020 ont alors permis de délimiter latéralement les impacts ponctuels identifiés par WESSLING lors de l'étude de 2019.

Seuls des dépassements en métaux cadmium, cuivre, mercure, plomb et zinc) ont été identifiés par IXSANE lors des investigations de mai 2020, avec une zone source en cuivre sur X12-A.

Les dépassements observés par IXSANE en 2020 sont présentés en **Figure 17** en page suivante.

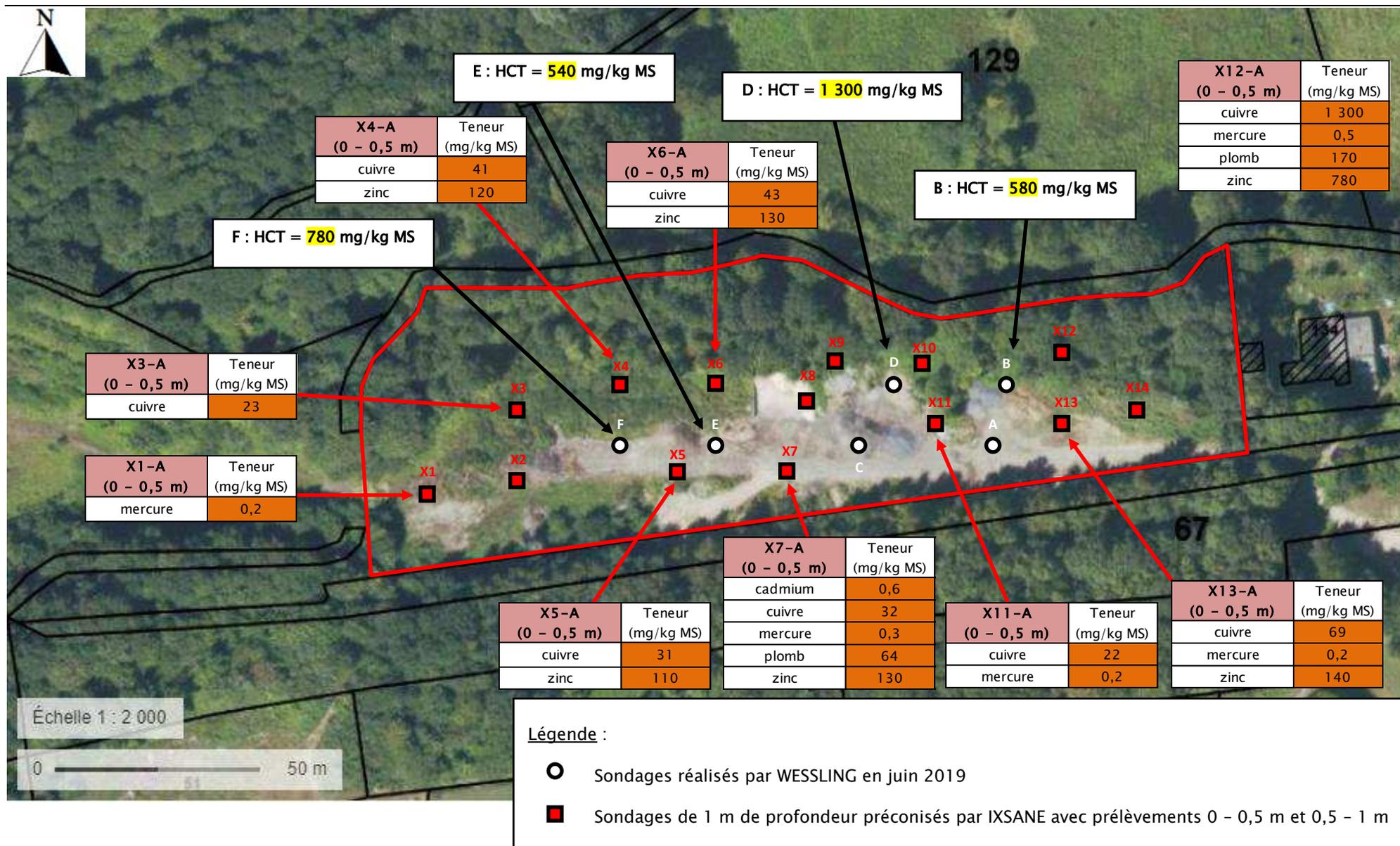


Figure 17 : Localisation des dépassements relevés par IXSANE en 2020 (photographie aérienne)

## 5. SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL

### 5.1. Principe du schéma conceptuel

Le schéma conceptuel est une représentation graphique qui précise les relations entre :

- les sources de pollution ;
- les différents milieux de transfert et leurs caractéristiques : ce transfert peut être direct vers l'homme ou passer par des cibles dites intermédiaires, telles que les eaux, l'air, les sols, les plantes, les animaux ;
- les enjeux à protéger (la cible pouvant subir des effets toxiques, nocifs ou physiques, autrement dit le récepteur de la pollution) : les populations riveraines, les usagers des milieux et de l'environnement, les milieux d'exposition et les ressources naturelles à protéger.

Le schéma conceptuel s'élabore selon une démarche logique, permettant de répondre aux questions suivantes : Quoi ? Comment ? Où ? et Pourquoi ?

- Identification de la source (quoi ?)
- Identification des milieux d'exposition (où ?)
- Identification des voies de transfert (comment ?)
- Identification des usages des différents milieux d'exposition (pourquoi ?)
- Identification des points d'exposition (où ? comment ? pourquoi ?)

Le risque est alors le résultat de l'existence simultanée de ces trois termes : source de danger – cible – voies de transferts entre la source et la cible.

Le schéma conceptuel du site illustre le triptyque « source–vecteur–cible » sur les sols en place dans leur état actuel.



### **Annexe 8 : Schéma conceptuel – Etat actuel**

### 5.2. Cibles

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) envisage l'aménagement de terrains familiaux locatifs au droit d'une zone localisée rue du Clos de la Santé à SENLIS (60). Aucun plan masse ou descriptif précis du projet d'aménagement des futures installations n'a été transmis à IXSANE au stade de ce rapport.

Ainsi, le schéma conceptuel a été établi pour l'état actuel du site (zone de stockage de déchets de voirie) avec uniquement des travailleurs présents occasionnellement sur site.

### 5.3. Sources de pollution

Dans le cadre de la présente étude et pour les investigations, il a été mis en évidence :

- 4 impacts ponctuels en Hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> identifiés par WESSLING en 2019 sont délimités latéralement par IXSANE en 2020 ;
- des dépassements en métaux lourds entre 0 et 0,5 m de profondeur (cadmium, cuivre, mercure, plomb et zinc) avec une zone source en cuivre sur X12-A (1 300 mg/kg MS).

#### 5.4. Voies d'exposition

Conformément à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués, le risque résulte de la présence d'une source, d'une cible et d'un vecteur de transfert.

Dans l'état actuel du site (zone de stockage de déchets de voirie), il n'existe pas de risque sanitaire car aucune cible n'est présente sur site de manière chronique et même sub-chronique.

En cas de changement d'usage, et notamment de l'aménagement de terrains familiaux locatifs, un risque potentiel d'exposition par contact direct via l'ingestion de sols et/ou l'inhalation de poussières est possible dans le cas où les impacts se retrouveraient au droit de sols nus, après la réalisation du projet.

Ainsi, il sera nécessaire de définir des modalités de gestion spécifiques aux impacts identifiés et au projet d'aménagement envisagé (avec un plan masse défini), permettant de supprimer ou maîtriser durablement les risques.

#### 5.5. Mesures de gestion

Sur la base des résultats obtenus et pour les investigations réalisées, IXSANE préconise de :

- conserver la mémoire de la qualité des sols dans les documents relatifs au site ;
- mettre en place des mesures de gestion adaptées au futur plan masse du projet pour tenir compte des impacts sols en hydrocarbures (WESSLING 2019) et en métaux (IXSANE 2020).

## 6. CONCLUSION ET SYNTHÈSE NON TECHNIQUE

---

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) envisage l'aménagement de terrains familiaux locatifs au droit d'une zone localisée rue du Clos de la Santé à SENLIS (60).

Le site, actuellement utilisé comme dépôt de déchets de voirie par la ville de Senlis, occupe une surface d'environ 10 000 m<sup>2</sup>, au droit de la parcelle 135 (partielle) de la section cadastrale A.

Préalablement à la mise en place de son projet d'aménagement sur site, la CCSSO a fait réaliser, en juin 2019, des analyses de sols par le laboratoire WESSLING, par le biais de 6 sondages (A à F) dont la profondeur est inconnue. Les résultats ont mis en évidence la présence de 4 impacts sols en Hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> au droit des sondages B, D, E et F, avec des teneurs respectives de 580, 1 300, 540 et 780 mg/kg MS.

La CCSSO a souhaité réaliser un diagnostic environnemental des sols complet et a mandaté IXSANE afin de réaliser un diagnostic par des recherches historiques, documentaires et de vulnérabilité (INFOS) ainsi que des investigations complémentaires de terrain sur la qualité des sols (DIAG).

À l'issue de l'étude historique et documentaire, il est apparu que le site était à usage agricole jusqu'au début des années 1950. Le site a ensuite été utilisé comme zone de stockage, avec à proximité des aménagements de type circuit de motocross. Le site semble à l'abandon dans les années 1990, avec le développement d'une végétation dense. Des dépôts sur site (déchets de voirie) sont identifiés à la fin des années 1990, et ce jusqu'à présent.

Aucun site référencé BASIAS, BASOL ou installation ICPE n'est recensé au droit de la parcelle concernée par cette étude.

Le site d'étude est localisé dans une zone considérée comme sensible aux risques naturels majeurs de type cavités souterraines et mouvements de terrain. De plus, le site est situé dans le Parc Naturel Régional « Oise Pays de France » et localisé à proximité directe de zones à dominante humide en lien avec la vallée de l'Aunette.

Sur la base des éléments issus de la visite de site, des recherches historiques et documentaires, des résultats des prélèvements réalisés par WESSLING en 2019, et du projet d'aménagement du site en terrains familiaux locatifs porté par la CCSSO, IXSANE a préconisé la réalisation de 14 sondages de 1 m de profondeur et le prélèvement de 28 échantillons de sols (0 - 0,5 m et 0,5 - 1 m).

Sur la base des investigations réalisées par IXSANE le 18 mai 2020, et des résultats d'analyses en laboratoire, il a été mis en évidence :

- pour les **hydrocarbures C<sub>5</sub>-C<sub>10</sub>**, l'ensemble des teneurs obtenues sont inférieures aux seuils de détection du laboratoire ;
- pour les **hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub>** : absence d'impact relevé pour les 14 sondages réalisés (28 échantillons). 9 échantillons sur 28 présentent des teneurs inférieures à la limite de détection du laboratoire. Les autres échantillons présentent des concentrations comprises entre 30 et 380 mg/kg MS, inférieures au seuil inerte de 500 mg/kg MS ;
- pour les **métaux lourds** :
  - absence d'impact en arsenic, chrome, et nickel, avec des teneurs inférieures aux valeurs du bruit de fond géochimique national ;
  - 1 dépassement ponctuel en cadmium relevé sur X7-A (0,6 mg/kg MS) pour un bruit de fond national de 0,45 mg/kg MS ;
  - 9 dépassements en cuivre relevés sur X3-A, X4-A, X5-A, X6-A, X7-A, X11-A, X12-A et X13-A, dont une zone source sur X12-A (1 300 mg/kg MS) pour un bruit de fond national de 20 mg/kg MS ;
  - 5 dépassements en mercure relevés sur X1-A, X7-A, X11-A, X12-A et X13-A, avec des teneurs comprises entre 0,2 et 0,5 mg/kg MS, pour un bruit de fond national de 0,1 mg/kg MS ;
  - 2 dépassements en plomb relevés sur X7-A et X12-A, avec des teneurs respectives de 64 et 170 mg/kg MS, pour un bruit de fond national de 50 mg/kg MS ;
  - 6 dépassements en zinc relevés sur X4-A, X5-A, X6-A, X7-A, X12-A et X13-A, avec des teneurs comprises entre 110 et 780 mg/kg MS, pour un bruit de fond national de 100 mg/kg MS.

Au vu des résultats des analyses de mai 2020, 2 hypothèses peuvent être mises en avant, en l'absence de données sur les prélèvements réalisés par WESSLING (absence de coupe technique des sondages et absence de coordonnées GPS) :

- soit les prélèvements WESSLING de 2019 ont été réalisés dans les tas de déchets de voirie du site, et ceux-ci présentent des dépassements ponctuels en hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> ;
- soit les prélèvements WESSLING de 2019 ont été réalisés sur les sols en place sous les déchets, et les sondages d'IXSANE de 2020 ont alors permis de délimiter latéralement les impacts ponctuels identifiés par WESSLING lors de l'étude de 2019.

Conformément à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués, le risque résulte de la présence d'une source, d'une cible et d'un vecteur de transfert.

Dans l'état actuel du site (zone de stockage de déchets de voirie), il n'existe pas de risque sanitaire car aucune cible n'est présente sur site de manière chronique et même sub-chronique.

En cas de changement d'usage, et notamment de l'aménagement de terrains familiaux locatifs, un risque potentiel d'exposition par contact direct via l'ingestion de sols et/ou l'inhalation de poussières est possible dans le cas où les impacts se retrouveraient au droit de sols nus, après la réalisation du projet.

Ainsi, il sera nécessaire de définir des modalités de gestion spécifiques aux impacts identifiés et au projet d'aménagement envisagé (avec un plan masse défini), permettant de supprimer ou maîtriser durablement les risques.

Sur la base des résultats obtenus et pour les investigations réalisées, IXSANE préconise de :

- conserver la mémoire de la qualité des sols dans les documents relatifs au site ;
- mettre en place des mesures de gestion adaptées au futur plan masse du projet pour tenir compte des impacts sols en hydrocarbures (WESSLING 2019) et en métaux (IXSANE 2020).

*L'étude est réalisée sur la base des connaissances techniques et scientifiques disponibles à la date de sa réalisation. Celle-ci n'est valable que pour les informations fournies par la CCSSO dans le cadre de ce dossier. Toute modification des caractéristiques techniques de celui-ci sera susceptible de modifier les conclusions de cette étude.*

## 7. SYNTHÈSE TECHNIQUE

<b>Référence projet</b>	SSP192680
<b>Ville</b>	Senlis (60)
<b>Adresse</b>	Rue du Clos de la Santé
<b>Surface site</b>	~ 10 000 m <sup>2</sup>
<b>Projet immobilier</b>	A définir - aménagement de terrains familiaux locatifs (absence de plan masse)
<b>Présence/absence et nombre de sous-sols</b>	-
<b>Volume de déblais dans le cadre du projet (m<sup>3</sup>)</b>	-
<b>Références Rapport</b>	Rapport IXSANE SSP192680 rév00 du 2 juin 2020
<b>Données études antérieures (WESSLING, 2019)</b>	WESSLING a mis en évidence, en juin 2019, 4 impacts sols en Hydrocarbures C <sub>10</sub> -C <sub>40</sub> au droit des sondages B, D, E et F, avec des teneurs respectives de 580, 1 300, 540 et 780 mg/kg MS.
<b>Investigations réalisées (IXSANE, 2020)</b>	<p><b><u>A100 / A110 / A120 / A130 :</u></b> Visite de site, étude historique, documentaire et de vulnérabilité.</p> <p><b><u>A200 / A270 :</u></b> Réalisation de 14 sondages de sols de 1 m de profondeur pour la réalisation de 14 packs « HCT C<sub>5</sub>-C<sub>40</sub> + 8 métaux » entre 0 et 0,5 m de profondeur et 14 packs « HCT C<sub>5</sub>-C<sub>40</sub> » entre 0,5 et 1 m de profondeur.</p>
<b>Pollution relevée</b>	<p>Dépassements en métaux lourds entre 0 et 0,5 m de profondeur (cadmium, cuivre, mercure, plomb et zinc) avec une zone source en cuivre sur X12-A (1 300 mg/kg MS).</p> <p>Absence d'impact en hydrocarbures C<sub>5</sub>-C<sub>40</sub> entre 0 et 1 m de profondeur.</p> <p>→ 4 impacts ponctuels en Hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub> identifiés par WESSLING en 2019 sont délimités latéralement</p>

### 7.1. Volet n°1 : Situation réglementaire du site

Le site est-il ou a-t-il été une ICPE ? **OUI/NON**

	ICPE	Régime	Rubrique(s) concernée(s)	Suivi environnemental imposé	Cessation d'activité
Actuellement	<b><u>OUI/NON</u></b>				
Précédemment	<b><u>OUI/NON</u></b>				

### 7.2. Volet n°2 : Risque sanitaire dans le cadre du projet immobilier

Y a-t-il un risque sanitaire avéré dans le cadre du projet immobilier ? **PROJET à DEFINIR**

---

*En cas de changement d'usage, et notamment de l'aménagement de terrains familiaux locatifs, un risque potentiel d'exposition par contact direct via l'ingestion de sols et/ou l'inhalation de poussières est possible dans le cas où les impacts se retrouveraient au droit de sols nus, après la réalisation du projet.*

*Ainsi, il sera nécessaire de définir des modalités de gestion spécifiques aux impacts identifiés et au projet d'aménagement envisagé (avec un plan masse défini), permettant de supprimer ou maîtriser durablement les risques.*

Y a-t-il des dispositions recommandées dans l'état actuel ? OUI/NON

*Sur la base des résultats obtenus et pour les investigations réalisées, IXSANE préconise de :*

- *conserver la mémoire de la qualité des sols dans les documents relatifs au site ;*
- *mettre en place des mesures de gestion adaptées au futur plan masse du projet pour tenir compte des impacts sols en hydrocarbures (WESSLING 2019) et en métaux (IXSANE 2020).*

### 7.3. Volet n°3 : Impact sur la qualité des eaux souterraines

7.3.1. Présence de piézomètres sur site : OUI/NON

7.3.2. Recommandation de pose de piézomètres sur site et de suivi environnemental : OUI/NON

## ANNEXES

---

Annexe 1 : Localisation du site sur carte topographique IGN 1/25 000e

Annexe 2 : Questionnaire de visite de site

Annexe 3 : Fiches BASIAS

Annexe 4 : Fiche de l'établissement ICPE

Annexe 5 : Accidents industriels sur la commune de Senlis

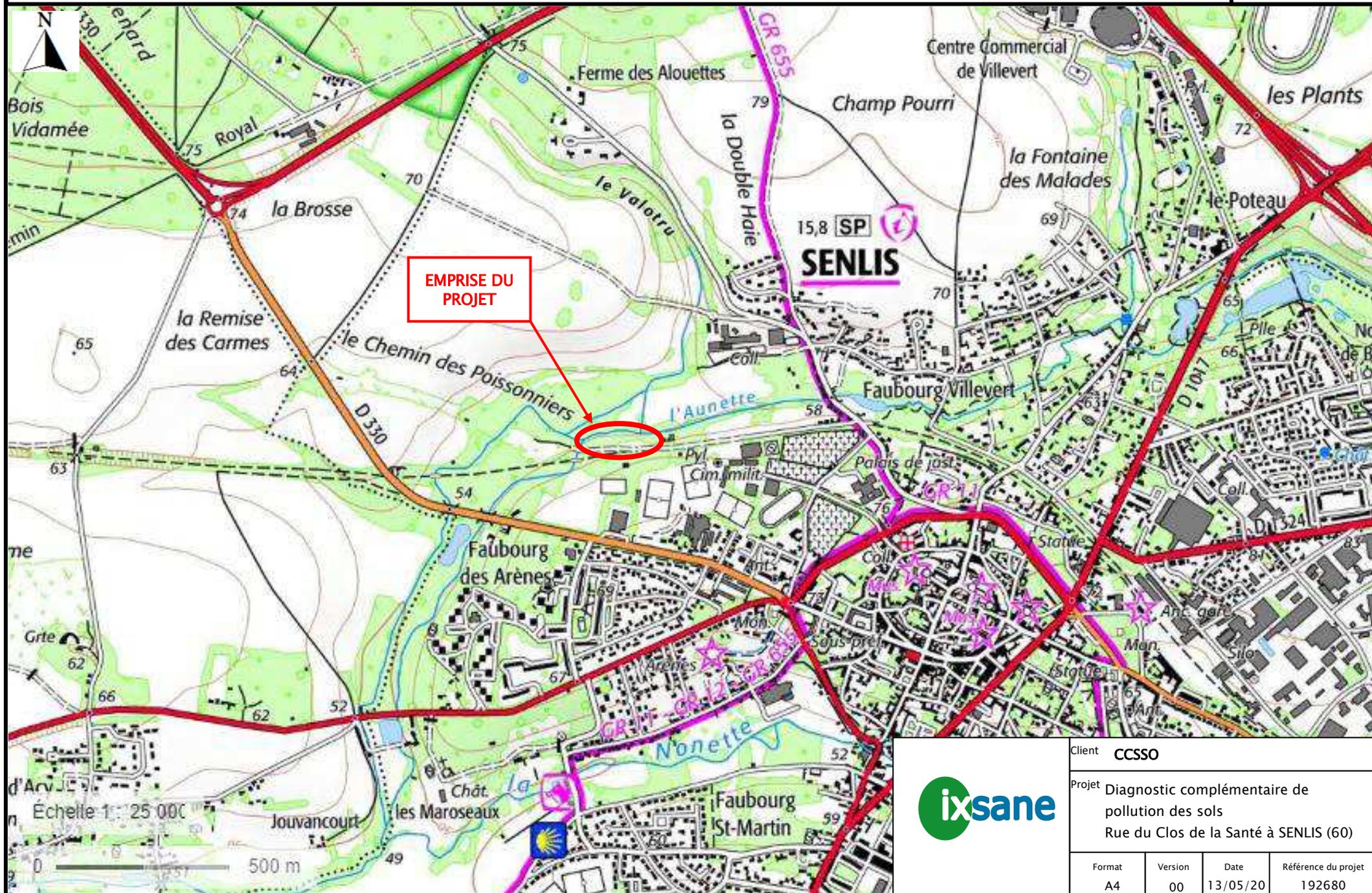
Annexe 6 : Fiches de sondages et prélèvements de sols

Annexe 7 : Certification d'analyse du laboratoire – SOLS

Annexe 8 : Schéma conceptuel – Etat initial

## ANNEXE 1 : LOCALISATION DU SITE SUR CARTE IGN TOPOGRAPHIQUE 1/25 000<sup>E</sup>

---



Client	CCSSO		
Projet	Diagnostic complémentaire de pollution des sols Rue du Clos de la Santé à SENLIS (60)		
Format	Version	Date	Référence du projet
A4	00	13/05/20	192680

## ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE VISITE DE SITE

**QUESTIONNAIRE DE VISITE (A100)**

N° de Dossier : SSP192680

Chef de projet : AW

Nom du Dossier : Terrains familiaux locatifs - Rue du clos de la Santé à SENLIS (60)

Date de la visite : 18/05/2020

Accompagnateur : Nom :

Fonction :

Coordonnées :

Identification	
Nom du site : Terrains Familiaux Locatifs	
Adresse : Rue du Clos de la Santé	
Commune : SENLIS	Département : Oise (60)
Références cadastrales : A 135	
Coordonnées du site	
X (Lambert 93) : 669259,52	
Y (Lambert 93) : 6901190,91	
Altitude moyenne (en m NGF) : 57	
Superficie (en m <sup>2</sup> ) : ~ 10 000 m <sup>2</sup>	
Typologie du site	
<input checked="" type="checkbox"/> Décharge	<input type="checkbox"/> Habitations, loisirs, écoles
<input type="checkbox"/> Friche industrielle	<input type="checkbox"/> Commerce
<input type="checkbox"/> Site réoccupé / réaménagé	<input type="checkbox"/> Industriel / Artisanal
<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Bureaux / Tertiaire
Documents consultés : .....	
.....	
Site en activité	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, laquelle : Stockage de déchets de voirie

Site pouvant représenter des risques pour la santé du personnel lors de la visite :

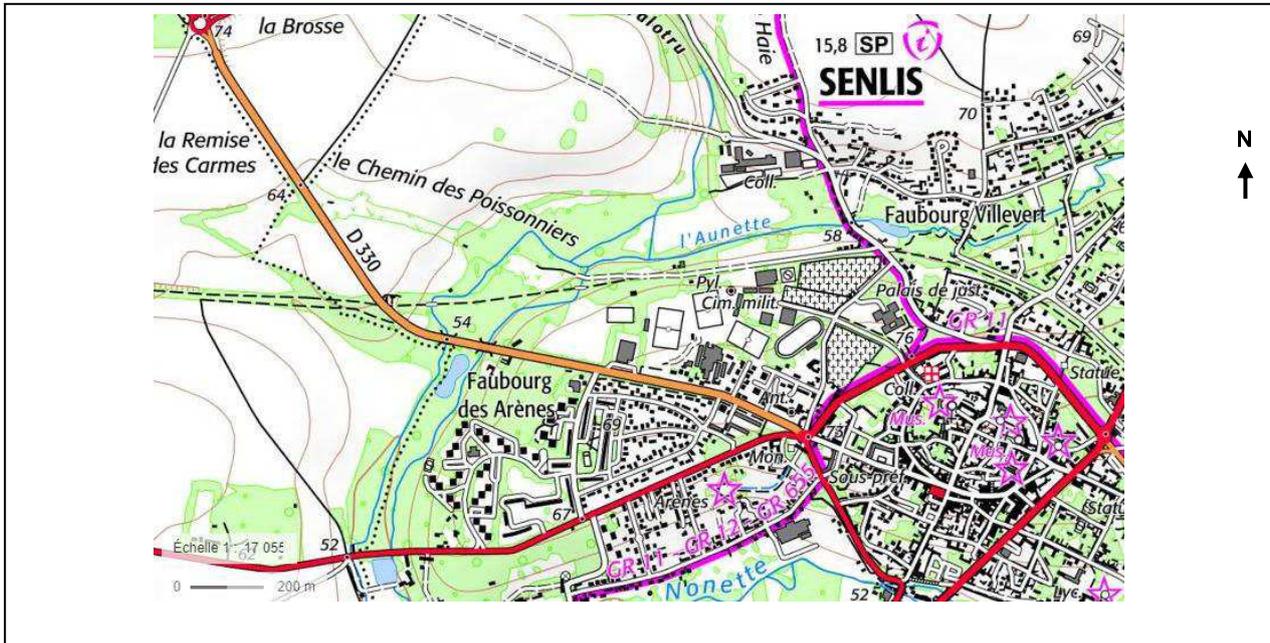
 Oui  Non

Si oui, y a-t-il nécessité :

 D'intervenir en binôme ? :  Oui  Non De s'équiper de matériel(s) de protection spécifique ? :  Oui  Non

Si oui, lequel (lesquels) ?

 Masque à cartouche Combinaison Détecteur de gaz Autre(s) (préciser) : .....

**1. Localisation / identification**


Carte IGN de la zone d'études

**Conditions d'accès**

- Site clôturé et surveillé
- Site non clôturé ou clôture en mauvais état, mais surveillé
- Site clôturé mais non surveillé
- Site non clôturé, ou clôture en mauvais état et non surveillé

**Présence sur site ou à proximité**

Présence humaine	Type de population
<input type="checkbox"/> Aucune présence <input checked="" type="checkbox"/> Présence occasionnelle <input type="checkbox"/> Présence régulière Nombre de personnes : 1	<input checked="" type="checkbox"/> Travailleurs <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Populations sensibles (enfants, ...)

**2. Historiques des activités industrielles par ordre chronologique**

Période d'activité	Nom de la société	Type d'activité
1990 - aujourd'hui	Ville de Senlis	Stockage de déchets de voirie

### 3. Environnement du site

Type d'environnement
<input checked="" type="checkbox"/> Agricole/forestier <input type="checkbox"/> Proximité d'une zone naturelle à protéger (ZNIEFF, ZICO, Patrimoine historique...) <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Etablissements sensibles (crèche, établissement scolaire, parcs, jardins publics) <input type="checkbox"/> Habitat : <input type="checkbox"/> Collectif sans jardin potager <input type="checkbox"/> Collectif avec jardin potager <input type="checkbox"/> Résidentiel sans jardin potager <input type="checkbox"/> Résidentiel avec jardin potager <input type="checkbox"/> Dispersé
Remarques éventuelles (présence de vide sanitaire / sous-sols / parking en rez-de-chaussée) : <b>RAS</b>

### 4. Description du site



Stockage de déchets de voirie

*Schéma des installations (sur fond de plan cadastral)*

*Photographie des installations ou des différentes zones comprises dans le périmètre de l'étude*

**QUESTIONNAIRE DE VISITE (A100)**

N° de Dossier : SSP192680

Chef de projet : AW

Nom du Dossier : Terrains familiaux locatifs - Rue du clos de la Santé à SENLIS (60)

Date de la visite : 18/05/2020

**5. Bâtiments existants sur site** (Cf. Annexe 1)

Nombre : 0

Dénomination ou identifiant cartographique	Type	Etat*	Dimension approximative	Accessibilité	Utilisation et source de pollution potentielle associée
Absence de bâtiment sur site					

\*si présence d'amiante : date de construction : .....

Dossier Technique Amiante  Oui  Non (obligatoire pour les maisons construites avant 1997)**6. Superstructures/ouvrages existants sur site** (Cf. Annexe 1)

Nombre : 0

Dénomination ou identifiant cartographique	Type	Etat	Dimension approximative	Accessibilité	Utilisation et source de pollution potentielle associée
Absence de superstructure sur site					

Présence de : puits  Oui  Nonforages  Oui  Nonpiézomètres  Oui  Nonpiézairs  Oui  Non

Etat :

Localisation :

### 7. Stockages existants sur site

Nombre :

Nom/localisation	Stockage de terre végétale à l'entrée du site (merlon)
Type (enterré/aérien)	
Conditionnement (cuves/bidons)	
Confinement/recouvrement	
Volume en m <sup>3</sup>	
Etat	
Substances/produits identifiés	
Risques particuliers	
Stabilité du stockage	
Facteur aggravant*	

### 8. Dépôts/Décharges existants

Nombre :

Dénomination ou identifiant cartographique	Dépôt de déchets de voirie sur une surface non imperméabilisée → Déchets potentiellement impactés aux hydrocarbures → Risque de percolation
Type de déchets†	
Conditionnement	
Confinement/étanchéité	
Volume en m <sup>3</sup>	
Accès	
Déchets identifiés	
Risques particuliers	
Stabilité du dépôt	
Facteur aggravant‡	

### 9. Autres éléments caractéristiques

Type	Risques potentiels associés
Remblais d'origine diverse sur le site	RAS
Excavations, sapes de guerre	
Orifices (puits)	
Galeries enterrés	
Gisements de terrain	
Autres (préciser)	

\* Topographie, proximité d'une rivière, absence de confinement/recouvrement

† DU/DIB/Mélanges/DTQB

‡ Topographie, proximité d'une rivière, absence de confinement/recouvrement

Questionnaire de visite - Version 0 du 06/05/14

Document confidentiel à usage strictement réservé aux parties en présence



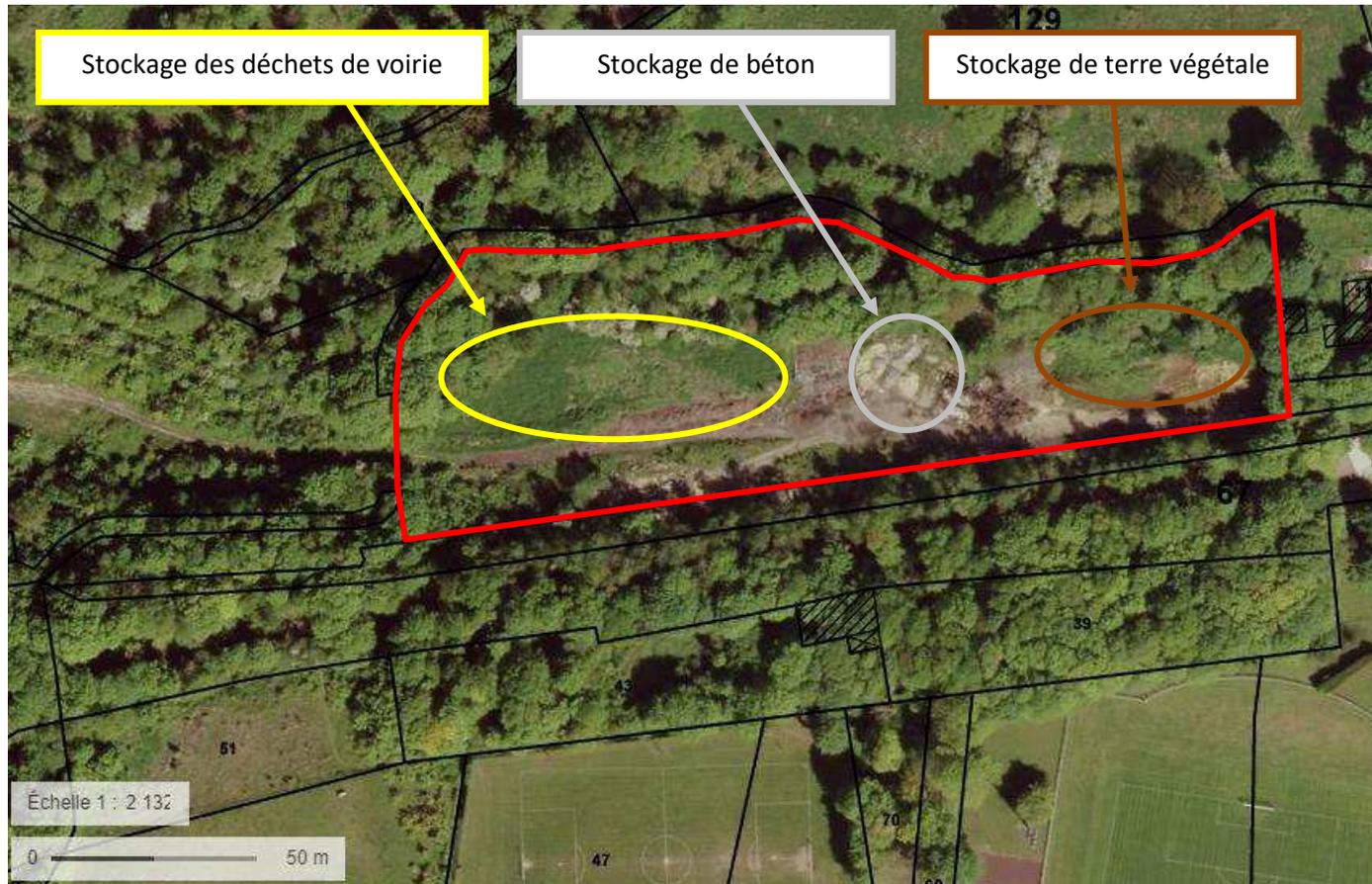
## QUESTIONNAIRE DE VISITE (A100)

N° de Dossier : SSP192680

Chef de projet : AW

Nom du Dossier : Terrains familiaux locatifs – Rue du clos de la Santé à SENLIS (60)

Date de la visite : 18/05/2020



*Plan cadastral de la zone d'études avec localisation des bâtiments, superstructures, zones de stockage, points d'accès (photographies réalisées lors de la visite)  
Plan du site/Croquis-schémas de terrain*

**QUESTIONNAIRE DE VISITE (A100)**

N° de Dossier : SSP192680

Chef de projet : AW

Nom du Dossier : Terrains familiaux locatifs - Rue du clos de la Santé à SENLIS (60)

Date de la visite : 18/05/2020

**10. Milieux susceptibles d'être pollués****a. Air**

	Oui	Non
Existence de produits volatils/pulvérulents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Odeurs sur site	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existence de source(s) d'émissions gazeuses ou de poussières, sur site ou à proximité. Si oui lesquelles :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**b. Eaux superficielles**

- ix Distance du site ou de la source au cours d'eau le plus proche : 10 m.
- ix Estimation du débit du cours d'eau : NC.

	Oui	Non
Utilisation sensible du cours d'eau le plus proche Nature :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existence de source(s) d'émissions gazeuses ou de poussières, sur site ou à proximité.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existence de rejets directs en provenance du site	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existence de rejets extérieurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence de signes de ruissellement superficiel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence de mares	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Situation en zone d'inondation potentielle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**c. Eaux souterraines**

	Oui	Non	NSP
Existence d'une nappe souterraine sous le site Nature : calcaires Estimation de la profondeur de la nappe : 10 m	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilisation sensible des eaux souterraines Nature : Distance du captage le plus proche :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existence potentielle de circulations préférentielles vers la nappe (failles, fractures, puits anciens, réseaux souterrains, lithologie perméables...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existence d'un recouvrement constitué de formations géologiques à faible perméabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE DE VISITE (A1 00)**

N° de Dossier : SSP192680

Chef de projet : AW

Nom du Dossier : Terrains familiaux locatifs - Rue du clos de la Santé à SENLIS (60)

Date de la visite : 18/05/2020

**d. Sol**

	Oui	Non
Projet de requalification du site à court terme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indices de pollution du sol du site	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indices de pollution du sol à l'extérieur du site	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**e. Pollutions/accidents déjà constatés**

Date	Type	Equipement concerné	Origine principale	Manifestations principales
Impacts pollution hydrocarbures WESSLING 2019				

Pollution	Oui	Non	Caractéristiques
Atmosphérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Eaux de surface	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Eaux souterraines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sols	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lagunes/Bassins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



## QUESTIONNAIRE DE VISITE (A1 00)

N° de Dossier : SSP192680

Chef de projet : AW

Nom du Dossier : Terrains familiaux locatifs - Rue du clos de la Santé à SENLIS (60)

Date de la visite : 18/05/2020

### f. Connaissance de plaintes concernant l'usage des milieux

Oui  Non

Milieux concernés :

- .....
- .....
- .....

#### 11. Documents relatifs au site :

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

#### 12. Personnes rencontrées ou à rencontrer

Nom	Organisme	Fonction	Téléphone/mail

**QUESTIONNAIRE DE VISITE (A100)**

N° de Dossier : SSP192680

Chef de projet : AW

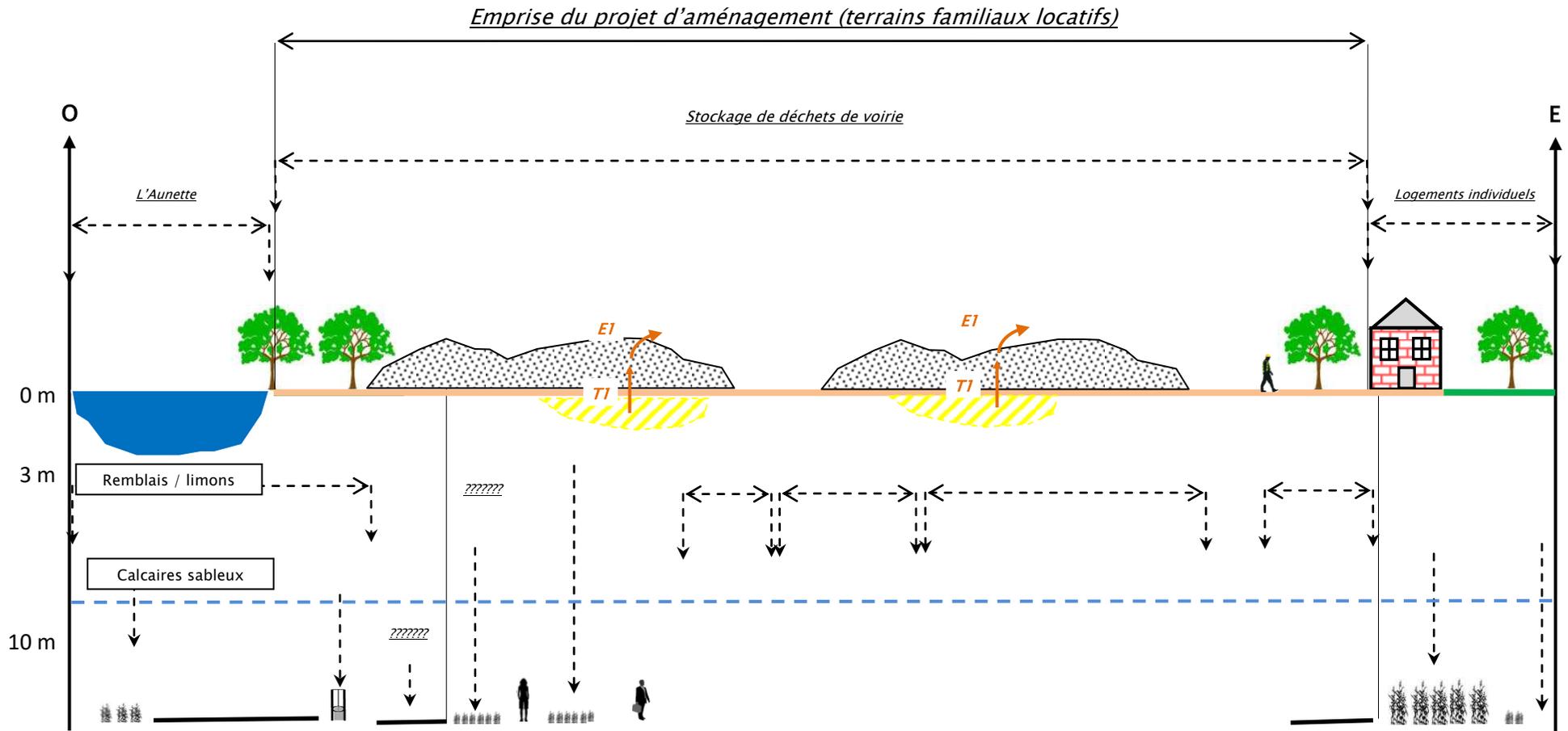
Nom du Dossier : Terrains familiaux locatifs - Rue du clos de la Santé à SENLIS (60)

Date de la visite : 18/05/2020

**13. Schéma conceptuel du site**

Sources identifiées	
Source n°	Nature
1	Impacts HCT
Milieux d'exposition et voies de transfert possibles	
Eau souterraine	
Nature de la zone saturée	Calcaires
Epaisseur de la zone non saturée	< 5 m
Epaisseur de la nappe	< 5 m
Relation avec une eau de surface	NSP
Usages	NSP
Eau de surface	
Drainage du site vers une eau de surface	Oui
Ruissellement depuis une source vers une eau de surface	NSP
Relation entre eau souterraine et eau de surface	NSP
Débit (cours d'eau) ou importance (lac...)	NSP
Usages	Non
Sol	
Personnes fréquentant le site et ses alentours	Travailleurs occasionnellement
Accessibilité des personnes à la contamination	Non
Usages du sol	Non
Air	
Présence de substances volatiles, explosives, inflammables, ou de poussières, présence d'odeurs	Non
Risque d'entraînement de substances volatiles, explosives ou inflammables pour la nappe	Non
Existence de lieux confinés sur le site ou à sa périphérie (caves, vides sanitaires, gaines ou réseaux enterrés)	Non
Présence d'habitations sur le site ou à sa périphérie	Périphérie

# SCHEMA CONCEPTUEL - ETAT INITIAL



## Légende :

-  Sols non imperméabilisés
-  Usagers (travailleurs sur site occasionnellement)
-  Impacts en hydrocarbures

## Voies de transfert :

-  T1 Volatilisation
-  T2 Contact direct
-  T3 Envol de poussières / Ruissellement
-  T4 Infiltration des polluants

## Voies d'exposition :

-  E1 Inhalation - Substances Volatiles
-  E2 Inhalation / Ingestion / Contact cutané
-  E3 Ingestion / inhalation d'eau contaminée

Questionnaire de visite - Version 0 du 06/05/14  
 Document confidentiel à usage strictement réservé aux parties en présence



Sources de données : -  
 Réalisation : WENDERBECQ A.

Client	CCSSO		
Projet	Diagnostic complémentaire de pollution des sols Rue du Clos de la Santé à SENLIS (60)		
Format	Version	Date	Référence du projet
A4	00		192680

**QUESTIONNAIRE DE VISITE (A1 00)**

N° de Dossier :

Chef de projet :

Nom du Dossier :

Date de la visite :

**14. Préconisations pour le contrôle de la qualité des milieux**

- 14 sondages de 1 m de profondeur avec des prélèvements 0 - 0,5 m et 0,5 - 1 m

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

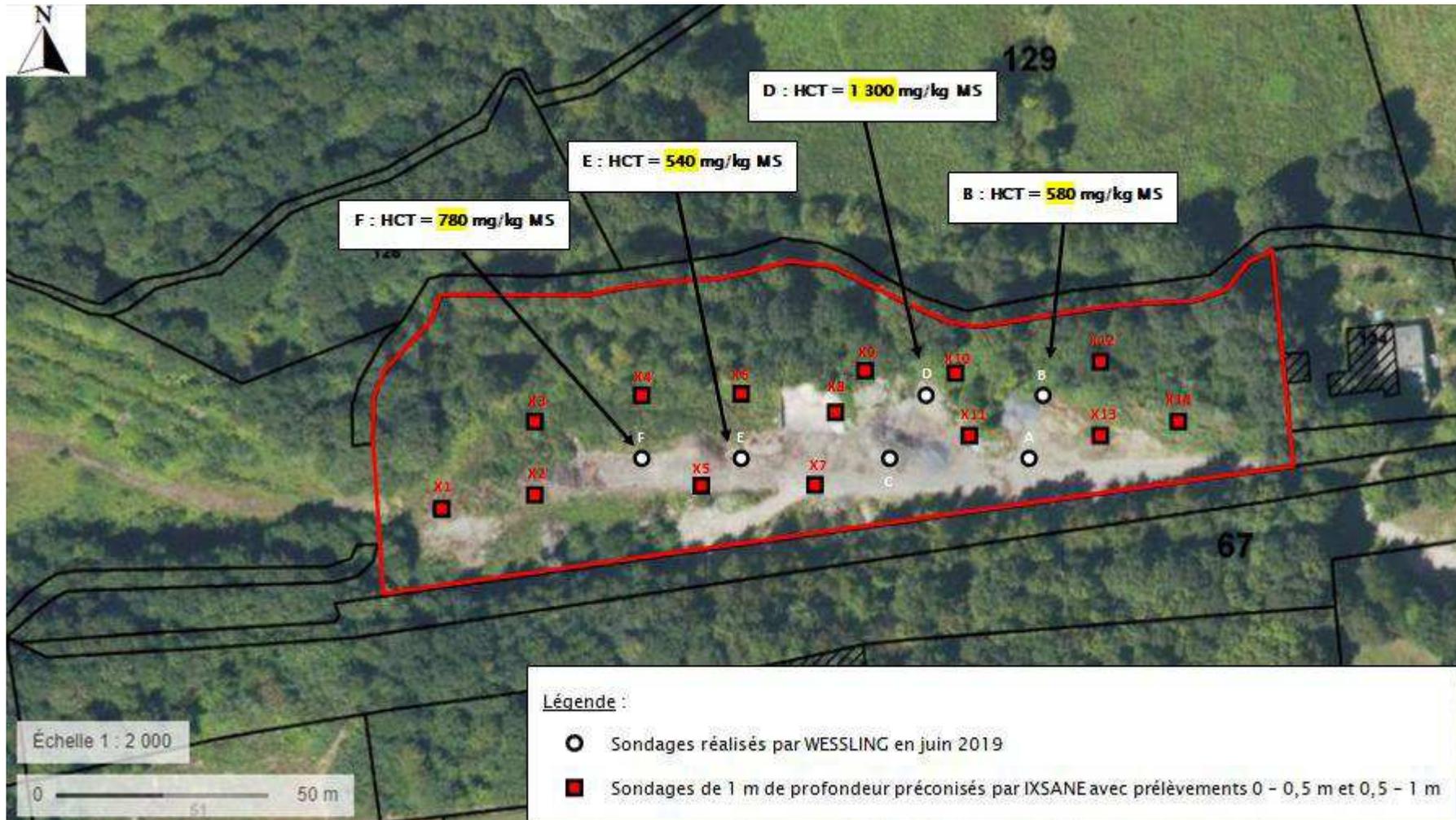
Localisation des préconisations (piézomètre, sondage, piézair...) sur le plan cadastral de la zone en page suivante.

**15. Mesures de mise en sécurité à prendre**

<input type="checkbox"/> Enlèvement de fûts, bidons, produits dangereux	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Excavations de terres, déchets, gravats	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Mise en œuvre d'un confinement / recouvrement	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Interdictions ou limitations d'accès au site (clôture...)	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Evacuation du site	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Création de réseau de surveillance des eaux souterraines	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Contrôle d'une source d'alimentation en eau potable	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Démolition de superstructures (bâtiments, réseaux...)*	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Comblement de vide	<input type="checkbox"/> Non urgent - <input type="checkbox"/> Urgent - <input type="checkbox"/> Très urgent
<input type="checkbox"/> Suppression du risque d'incendies / d'explosions	

\*Démolition : diagnostic déchets avant démolition à prévoir (Arrêté du 19/12/2011 + décret 2011-610 du 31/05/2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments)

**Nécessité de prendre contact avec les autorités préfectorales et municipales :**  Oui  Non



*Localisation des préconisations (Piézomètre, sondage, piézair...) sur le plan cadastral de la zone d'étude*

Cette annexe présente les différentes modalités permettant de remplir les tableaux des parties 5, 6 et 7.

Partie 5 : Bâtiments	Partie 6 : Superstructures / Ouvrages	Partie 7 : Stockages
<b>Typologie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Ateliers de fabrication</li> <li><input type="checkbox"/> Ateliers de maintenance</li> <li><input type="checkbox"/> Bâtiments administratifs</li> <li><input type="checkbox"/> Installations de production d'énergie : charbon / gaz / hydraulique / fuel</li> <li><input type="checkbox"/> Production d'utilité : eau, air, vapeur ou gaz</li> <li><input type="checkbox"/> Laboratoires d'analyses</li> <li><input type="checkbox"/> Installation de traitement (décharge, biocentre, incinérateur, STEP)</li> <li><input type="checkbox"/> Présence de vides sanitaires, de sous-sols ou de caves</li> </ul>	<b>Typologie :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Réseaux d'égouts</li> <li><input type="checkbox"/> Postes de chargement/déchargement</li> <li><input type="checkbox"/> Installations de dépotage</li> <li><input type="checkbox"/> Réseaux d'amenée de matières premières : aérien/enterré</li> <li><input type="checkbox"/> Réseaux de récupération des eaux pluviales</li> <li><input type="checkbox"/> Stations d'épuration des effluents liquides</li> <li><input type="checkbox"/> Transformateurs électriques : aux PCB/autres</li> <li><input type="checkbox"/> Autres</li> </ul>	<b>Caractéristiques techniques de l'installation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Aérien</li> <li><input type="checkbox"/> En bâtiment</li> <li><input type="checkbox"/> En vrac</li> <li><input type="checkbox"/> Confiné</li> <li><input type="checkbox"/> Enterré et assimilé</li> <li><input type="checkbox"/> Souterrain</li> <li><input type="checkbox"/> Télésurveillé</li> <li><input type="checkbox"/> Marche continue</li> <li><input type="checkbox"/> Marche discontinue</li> <li><input type="checkbox"/> Autres</li> <li><input type="checkbox"/> SEVESO – article 5 : oui/non</li> </ul>
<b>Etat (en relation avec les risques potentiels)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Vétusté : évident/potentiel/non</li> <li><input type="checkbox"/> Stabilité : évident/potentiel/non (si oui, préciser le niveau : faible, moyen ou élevé)</li> <li><input type="checkbox"/> Pollution matériaux de construction : oui/non</li> <li><input type="checkbox"/> Présence d'amiante : oui/non (si oui : existence de flocages ? de plaques ?)</li> </ul>	<b>Etat (en relation avec les risques potentiels)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Vétusté : évident/potentiel/non</li> <li><input type="checkbox"/> Stabilité : évident/potentiel/non</li> <li><input type="checkbox"/> Pollution matériaux de construction : oui/non (si oui, préciser le niveau : faible, moyen ou élevé)</li> </ul>	<b>Etat (en relation avec les risques potentiels)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Vétusté : évident/potentiel/non</li> <li><input type="checkbox"/> Stabilité : évident/potentiel/non</li> <li><input type="checkbox"/> Pollution matériaux de construction : oui/non (si oui, préciser le niveau : faible, moyen ou élevé)</li> </ul>
<b>Utilisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Permanente</li> <li><input type="checkbox"/> Temporaire</li> </ul>	<b>Usage actuel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> En fonctionnement permanent</li> <li><input type="checkbox"/> En fonctionnement temporaire</li> <li><input type="checkbox"/> Arrêté</li> <li><input type="checkbox"/> Arrêté, sécurisé, consigné</li> <li><input type="checkbox"/> Inconnu</li> </ul>	<b>Produits</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Minéraux</li> <li><input type="checkbox"/> Organiques</li> <li><input type="checkbox"/> Solides</li> <li><input type="checkbox"/> Liquides / Pâteux</li> <li><input type="checkbox"/> Gazeux ou volatils</li> </ul>
<b>Accès</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Public</li> <li><input type="checkbox"/> Non public</li> </ul>		

**Tableau des phrases de risques des substances inflammables, explosives ou toxiques**

Phrase	Description
R1	Explosif à l'état sec
R2	Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou autres sources d'ignition
R3	Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou autres sources d'ignition
R4	Forme des composés métalliques explosifs très sensibles
R5	Danger d'explosion sous l'action de la chaleur
R6	Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air
R7	Peut provoquer un incendie
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles
R9	Peut exploser en mélange avec des matières combustibles
R10	Inflammable
R11	Très inflammable
R12	Extrêmement inflammable
R13	Gaz liquéfié extrêmement inflammable
R14	Réagit violemment au contact de l'eau
R15	Au contact de l'eau dégage des gaz très inflammables
R16	Peut exploser en mélange avec des matières combustibles
R17	Spontanément inflammable à l'air
R18	Lors de l'utilisation formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif
R19	Peut former des peroxydes explosifs
R20	Nocif pour l'inhalation
R21	Nocif par le contact avec la peau
R22	Nocif en cas d'ingestion
R23	Toxique par inhalation
R24	Toxique par le contact avec la peau
R25	Toxique par ingestion
R26	Très toxique par inhalation
R27	Très toxique par le contact avec la peau
R28	Très toxique par ingestion
R29	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques
R30	Peut devenir inflammable pendant l'utilisation
R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
R32	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique
R33	Danger d'effets cumulatifs
R34	Provoque des brûlures
R35	Provoque de graves brûlures
R36	Irritant pour les yeux
R37	Irritant pour les voies respiratoires
R38	Irritant pour la peau
R39	Danger d'effets irréversibles très graves
R40	Possibilité d'effets irréversibles
R41	Risques de lésions oculaires graves
R42	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
R43	Peut entraîner une sensibilisation par le contact avec la peau
R44	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée
R45	Peut causer le cancer
R46	Peut causer des altérations génétiques héréditaires
R47	Peut causer des malformations congénitales
R48	Risques d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée
R49	Peut causer le cancer par inhalation

R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R51	Toxique pour les organismes aquatiques
R52	Nocif pour les organismes aquatiques
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R54	Toxique pour la flore
R55	Toxique pour la faune
R56	Toxique pour les organismes du sol
R57	Toxique pour les abeilles
R58	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement
R59	Dangereux pour la couche d'ozone
R60	Peut altérer la fertilité
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R62	Risque d'altération de la fertilité
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R64	Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel
R65	Peut provoquer une atteinte du poumon en cas d'ingestion
R66	Exposition répétée pouvant provoquer dessèchement et gerçures
R67	Inhalation de vapeurs pouvant provoquer somnolence et vertiges

## ANNEXE 3 : FICHES BASIAS / BASOL

---

**PIC6000773****Fiche Détaillée**

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

**1 - Identification du site**

Unité gestionnaire : PIC  
 Date de création de la fiche : (\*) 20/06/2002  
 Nom(s) usuel(s) : Garage  
 Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
Combes raymond (Ets)	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
Ste Geneviève (rue) 8. 60300 Senlis	01/01/1111

Etat de connaissance : Inventorié  
 Visite du site : Oui, site localisé  
 Date de la visite : (\*) 16/04/2004

**2 - Consultation à propos du site**

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	04/11/2003	Oui	24/11/2003

**3 - Localisation du site**

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
56		avenue	Creil de

Localisation : RN 330 , " De la Santé " , quartier du Val d' Aunette  
 Code INSEE : 60612  
 Commune principale : SENLIS (60612)  
 Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	617 115	617 130	668 764	617 075
Y (m)	167 583	2 467 846	6 901 025	2 467 853
Préc.XY				numéro

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
masse 1	1/200	1967	Oui	
masse 2	1/100	1967	Oui	

#### 4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
COMBES Raymond .	17/04/1967	Personne physique	Oui
SA Safari Senlis .	15/05/1972	Entreprise privée ou son représentant	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				A	221p ,222 ,223 ,224 ,225 .

Nombre de propriétaires ?  
actuels :

#### 5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité  
Date de première activité : (\*) 17/04/1967  
Origine de la date : RD=Récépissé de déclaration  
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	G45.11Z	17/04/1967		Autre	3ième groupe	RD=Récépissé de déclaration	1184 W5	Vente de véhicules neufs et occasions .
2	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	17/04/1967		Autre	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration	1184 W5	Entretien de véhicules .

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	G45.21B	17/04/1967		Autre	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration	1184 W5	Peinture .
4	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	18/03/1968		Autre	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	1184 W5	Station service .
5	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	18/03/1968		Autre	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	1184 W5	

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
Mr Raymond COMBES .	17/04/1967	
SA Safari Senlis ( Peugeot ) .	15/05/1972	

Commentaire(s) :

Le certificat de prise de possession est en date du 21/06/72 .

## 6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : Unique

Site en friche : Non

Site réaménagé : Non

## 7 - Utilisateurs

Utilisateurs :

Nom utilisateur	Type d'utilisateur	Statut utilisateur

Nom utilisateur	Type d'utilisateur	Statut utilisateur
Garage Peugeot	Entreprise privée ou son représentant	?

## 8 - Environnement

Milieu d'implantation : Péri-urbain  
 Captage AEP : Non  
 Formation superficielle : Limons/Loess  
 Substratum : Calcaire tendre/Craie

Zones de contraintes et d'intérêts particuliers :

Type de zone ou d'intérêts particuliers	Distance (m)	Commentaire(s)
Cours d'eau	300	Aunette

Type de nappe : Libre  
 Nom de la nappe : Nappe des calcaires du Lutétien  
 Type d'aquifère : Karstique  
 Code du système aquifère : 013a  
 Nom du système aquifère : PARISIS / RIVE GAUCHE DE L'OISE

## 9 - Etudes et actions

.

## 10 - Document(s) associé(s)

## 11 - Bibliographie

Source d'information : AD 60 , 1184 W5 .

## 12 - Synthèse historique

## 13 - Etudes et actions Basol

(\*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.  
 - si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,  
 - si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

**PIC6000775****Fiche Détaillée**

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

**1 - Identification du site**

Unité gestionnaire : PIC  
 Date de création de la fiche : (\*) 20/06/2002  
 Nom(s) usuel(s) : Relais du Val d'Aunette, Station service Total  
 Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
Rahmani-Kocik Ets (ex Ets Delacharlery pierre)	

Etat de connaissance : Inventorié  
 Visite du site : Oui, site localisé  
 Date de la visite : (\*) 16/04/2004  
 Modificateur(s) de la fiche :

Nom modificateur	Date connue (*)
BRGM/EPI/ETS	01/06/2011

**2 - Consultation à propos du site**

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	04/11/2003	Oui	24/11/2003

**3 - Localisation du site**

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie
26		avenue	Creil de

Code INSEE : 60612  
 Commune principale : SENLIS (60612)  
 Zone Lambert initiale : Lambert II étendu  
 Précision centroïde : Décamètre

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	617 374	617 374	669 008	617 358
Y (m)	2 467 846	2 467 845	6 901 023	2 467 792
Préc.XY	Décamètre			numéro

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
plan de masse 1	1/100	1959	Oui	

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
plan de masse 2	1/100	1971	Oui	
plan de situation 1	?	1971	Oui	

#### 4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				A	201p,200T .

Nombre de propriétaires actuels : ?

#### 5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée

Date de première activité : (\*) 02/04/1960

Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	02/04/1960		?	2ième groupe	?=Origine de la date non connue	AD 60 Beauvais : 1184 W2	Atelier de mécanique .
2	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	G45.21B	20/05/1960		?	2ième groupe	?=Origine de la date non connue	AD 60 Beauvais : 1184 W2	Atelier de peinture .
3	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	17/03/1971		Autre	1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	AD 60 Beauvais : 1184 W2	25 m3 d'Ess, 10 m3 de Go

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
M. Delacharlery	02/04/1960	
M.Rahmani franck	08/08/1995	

Commentaire(s) : 21/09/1995 : 15m3 de Su, 10m3 de SP98, 10m3 de Go (RD, AP 60 Beauvais : 501)

## 6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : Néant  
 Site en friche : Non  
 Type de réaménagement : Boxes à louer  
 Réaménagement sensible : NON

## 7 - Utilisateurs

## 8 - Environnement

Milieu d'implantation : Péri-urbain  
 Captage AEP : Non  
 Formation superficielle : Limons/Loess  
 Substratum : Calcaire tendre/Craie

Zones de contraintes et d'intérêts particuliers :

Type de zone ou d'intérêts particuliers	Distance (m)	Commentaire(s)
Cours d'eau	400	Aunette

Type de nappe : Libre  
 Nom de la nappe : Nappe des calcaires du Lutétien  
 Type d'aquifère : Karstique  
 Code du système aquifère : 013a  
 Nom du système aquifère : PARISIS / RIVE GAUCHE DE L'OISE

## 9 - Etudes et actions

.

## 10 - Document(s) associé(s)

## 11 - Bibliographie

Source d'information : AD 60 Beauvais : 1184 W2  
 AP 60 Beauvais : 501

## 12 - Synthèse historique

## 13 - Etudes et actions Basol

(\*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

## ANNEXE 4 : FICHE DE L'ETABLISSEMENT ICPE

Un site du réseau [developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) (<http://www.developpement-durable.gouv.fr>)



(/)



Rechercher...

OK

Base des

## installations classées

[Accueil \(/\)](#) [Informations \(/articles\)](#) [Cartes interactives \(/cartes-interactives\)](#)

[Dossiers thématiques \(/dossiers-thematiques/saisie-des-reseaux-et-canalisation\)](#)

[Téléchargement \(/dossiers/telechargement\)](#) [Glossaire \(/glossaire\)](#) [Aide \(/dossiers/tutoriels\)](#)

Accueil (/) » Dossiers thématiques (/dossiers-thematiques/saisie-des-reseaux-et-canalisation) » Installations classées pour la protection de l'environnement (/dossiers/installation) » Accès aux données (/dossiers/installation/donnees) »

### Fiche descriptive de l'établissement

## Base des installations classées

### FICHE DESCRIPTIVE DE L'ETABLISSEMENT (1)

SIRET : 44858329400039

OD SNC

## Localisation

Adresse : 126 avenue du Poteau

Coordonnées (RGF93 Lambert 93) X : 670254

60300 SENLIS

Y : 6902398

Département : OISE

Région : HAUTS-DE-FRANCE

## Activités

Activité principale : Activités des sociétés holding

Service inspection : DREAL

Etat d'activité : En fonctionnement

N° inspection : 0051.04921

Dernière inspection : 28/11/2016

## Informations complémentaires

Régime en vigueur de l'établissement (2) :  
Enregistrement

Priorité nationale : Non

Statut SEVESO : Non Seveso

IED - MTD : Non

## Situation administrative

Rubrique IC	Alinéa	Date autorisation	Etat d'activité	Régime autorisé (3)	Activité	Volume	Unité
1510 ( <a href="http://aida.ineris.fr/">http://aida.ineris.fr/</a> )	2		En fonctionnement	Enregistrement	Entrepôts couverts autres que 1511	268062.000	m3
2718 ( <a href="http://aida.ineris.fr/">http://aida.ineris.fr/</a> )	2		En fonctionnement		Déchets dangereux ou contenant des substances ou préparations dangereuses (transit ou tri)	0.990	t
2925 ( <a href="http://aida.ineris.fr/">http://aida.ineris.fr/</a> )			En fonctionnement		Charge d'accumulateurs	99.990	kW

## Textes publics disponibles

Date	Type	Description
------	------	-------------

Date	Type	Description
08/06/2015	Arrêté préfectoral	AP enregistrement ( <a href="http://documents.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/commun/V/9/8abb00ab536088f60153609243890009.pdf">http://documents.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/commun/V/9/8abb00ab536088f60153609243890009.pdf</a> )
27/03/2015	Autre	RAPPORT ( <a href="http://documents.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/commun/V/f/8abb00ab536088f601536098a07b000f.pdf">http://documents.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/commun/V/f/8abb00ab536088f601536098a07b000f.pdf</a> )
18/11/2013	Autre	AP de basculement ( <a href="http://documents.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/commun/V/5/8ad03a19454b745801454c732d510065.pdf">http://documents.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/commun/V/5/8ad03a19454b745801454c732d510065.pdf</a> )

- (1) En application des dispositions du RGPD, les noms de personnes physiques ne sont pas diffusés
- (2) Régime en vigueur de l'établissement : Le régime en vigueur d'un établissement correspond au régime de l'établissement avec prises en compte, depuis le dernier arrêté préfectoral de l'établissement, des évolutions de la nomenclature des installations classées qui s'appliquent de plein droit
- (3) Régime autorisé d'une rubrique : Le régime autorisé d'une rubrique correspond au régime de la rubrique figurant dans le dernier arrêté préfectoral de l'établissement, sans prise en compte des évolutions de la nomenclature des installations classées qui s'appliquent de plein droit

## RETOUR

---

Ministère de la transition écologique et solidaire (<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>)

[API \(http://www.georisques.gouv.fr/doc-api\)](http://www.georisques.gouv.fr/doc-api) | [Contact \(/contact\)](#) | [Plan du site \(/sitemap\)](#) | [Mentions légales \(/mentions-legales\)](#) | [Liens \(/liens\)](#) | [Flux RSS \(/flux-rss\)](#)

## ANNEXE 5 : ACCIDENTS INDUSTRIELS RECENSES A SENLIS

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION  
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

## **Résultats de la recherche "CCSSO Senlis" sur la base de données ARIA - État au 29/05/2020**

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : [barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:barpi@developpement-durable.gouv.fr)

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "CCSSO Senlis":

### **Accident**

#### **Incendie dans un broyeur de PVC suivi d'un dégagement de chlore.**

**N° 18905 - 05/10/2000 - FRANCE - 60 - SENLIS .**

*C22.21 - Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18905/>

Dans une usine de transformation de matières plastiques, un incendie se déclare dans un broyeur de PVC à la suite d'un échauffement de matière pulvérulente. Un important dégagement de chlorure d'hydrogène oblige le personnel à intervenir sous ARI. Le feu, localisé à l'atelier est maîtrisé, le PVC est enlevé et l'unité est ventilée. Une CMIC procède à des mesures atmosphériques. Aucune victime n'est à déplorer.

---

### **Accident**

#### **Effondrement d'une digue**

**N° 50968 - 01/12/2017 - FRANCE - 60 - SENLIS .**

*O84.11 - Administration publique générale*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50968/>

Lors d'un épisode pluvieux important, la terre du parement aval d'une digue s'effondre au-dessus d'un renard hydraulique existant depuis 10 ans. Le talus présente un arc d'effondrement de 2 m de haut sur 2 m de large. Le renard hydraulique existant présentait une ouverture de 50 cm. Un second écoulement est également présent en pied aval de la digue, 2 m plus loin.

En 2015, des palplanches avaient été posées côté rivière, à hauteur de l'écoulement en zone protégée. Cette opération n'a pas permis de stopper le renard hydraulique qui a provoqué l'érosion du corps de l'ouvrage.

Le service d'inspection de l'ouvrage demande à l'exploitant de réaliser des travaux d'urgence afin de le sécuriser. Une surveillance accrue est mise en place en attendant.

---

### **Accident**

#### **Renversement d'un camion de polymères en granulés**

**N° 41554 - 03/10/2011 - FRANCE - 60 - SENLIS .**

*H49.41 - Transports routiers de fret*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41554/>

Un poids-lourd transportant une caisse mobile remplie de 24 octabins (sachets plastiques à l'intérieur de conteneurs en carton) contenant chacun 1 t de polymères expansibles en granulés (UN 2211) se renverse sur le flanc droit à 16h30 dans un carrefour giratoire sur la RD1330 ; 25 kg de produit se répandent sur la chaussée. Un périmètre de sécurité de 50 m est établi. Lors du relevage par les secours, l'ensemble de la cargaison se répand sur la route. La circulation reprend dans un sens (Creil/Senlis) à 22 h puis dans les 2 sens à 2 h.

Le chauffeur indique avoir perdu le contrôle au cours d'une manoeuvre d'évitement d'un autre véhicule.

---

### **Accident**

#### **Un feu sur un câble électrique entraîne une fuite de gaz**

**N° 46506 - 22/04/2015 - FRANCE - 60 - SENLIS .**

D35.22 - Distribution de combustibles gazeux par conduites

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46506/>



Peu après 1 h, un feu de câblage souterrain électrique entraîne une fuite de gaz naturel sous la chaussée. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité. Ils effectuent un balisage pour stopper la circulation dans le secteur. Le courant dans le quartier est arrêté. Par mesure de précaution, l'alimentation en gaz de 500 riverains et 25 grands consommateurs est suspendue. Les techniciens du gaz effectuent les réparations sur la canalisation concernée. Le rétablissement de la distribution en gaz naturel s'achève dans la soirée.

## Accident

**Employés intoxiqués par de l'éthylène glycol.**

**N° 33506 - 31/05/2007 - FRANCE - 60 - SENLIS .**

C20.52 - Fabrication de colles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33506/>



Un incident se produit sur le circuit de refroidissement de l'atelier de production d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de colles industrielles, provoquant l'introduction d'éthylène glycol dans le réseau d'eau potable de l'établissement. Une partie du personnel est intoxiquée et 36 personnes sont hospitalisées pendant 24 h. Une enquête est effectuée pour déterminer les causes de l'incident. L'exploitant parle d'acte de malveillance car une vanne, existant depuis longtemps et trouvée en position ouverte, n'aurait pas pu s'ouvrir accidentellement. Cependant, un mois après, la cause de l'incident n'est toujours pas élucidée. Il semble que les fluides ne soient pas signalés et que des problèmes de maintenance existent au niveau de l'atelier incriminé. Les élus du CHSCT constatent des manquements graves aux règles essentielles de sécurité. L'exploitant décide de faire intervenir un cabinet d'expertise.

## Accident

**Fuite de gaz dans une fabrication d'éléments en plâtre**

**N° 49366 - 13/03/2017 - FRANCE - 60 - SENLIS .**

C23.62 - Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49366/>



Vers 5h15, une fuite de gaz naturel se produit, suite à l'arrachement d'un radiant de chauffage par un engin de manutention dans une entreprise soumise à autorisation. Six employés sont évacués. L'alimentation en gaz du bâtiment est coupée. Les relevés sont négatifs.

## Accident

**Erosion d'une digue**

**N° 43640 - 27/03/2013 - FRANCE - 60 - SENLIS .**

O84.11 - Administration publique générale

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43640/>

Une surverse aggrave l'érosion préexistante d'une digue le long de la NONETTE en créant un ravinement large de 30 cm en crête et 65 cm sur le parement aval, d'une profondeur de

70 cm. L'ouvrage était fragilisé depuis plusieurs mois par une érosion externe sur la crête de 10 cm de large. Le gestionnaire engage une étude de confortement.

## Accident

### Affaiblissement d'une digue

N° 46806 - 20/11/2014 - FRANCE - 60 - SENLIS .

O84.11 - Administration publique générale

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46806/>

Deux renards hydrauliques, séparés de 30 m, fragilisent une digue le long de la NONETTE en lessivant les fondations internes. Ces 2 renards ont augmenté de façon importante durant l'été en raison de fortes précipitations. Des palplanches sont mises en place pour colmater les principales fuites. Les affaissements sont remblayés. Une surveillance est mise en place par l'exploitant.

## Accident

### Feu de laboratoire

N° 46744 - 19/06/2015 - FRANCE - 60 - SENLIS .

M72.19 - Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46744/>

Un feu se déclare vers minuit dans un laboratoire d'un centre de recherche en mécanique. Les pompiers éteignent l'incendie en 1 h. Le laboratoire est endommagé sur 40 m<sup>2</sup>. Il n'y a pas de chômage technique.

## Accident

### Pollution des eaux

N° 29252 - 22/02/2005 - FRANCE - 60 - SENLIS .

ZZZ.ZZ - Origine inconnue

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29252/>

Des hydrocarbures provenant d'une autoroute polluent la NONETTE. Les pompiers installent 2 barrages flottants et épandent des produits absorbants. Une société spécialisée traite les polluants recueillis.

## Accident

### Pollution de rivière par des hydrocarbures

N° 8679 - 17/01/1996 - FRANCE - 60 - SENLIS .

N77.12 - Location et location-bail de camions

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8679/>

Un déversement d'hydrocarbures pollue le Nonette sur 2,5 km et altère la qualité de l'eau.

## ANNEXE 6 : FICHES DE SONDAGES ET PRELEVEMENTS DES SOLS

<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<h2 style="font-size: 2em;">X1</h2>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
	<b>Opérateurs :</b>	KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	09h30	X : 668711,56	Y : 6901280,08	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,2 m	Remblais limoneux végétalisés en tête			
0,2 - 0,8 m	Remblais limoneux avec débris de briques et graviers	-	0 - 0,5 m	X1-A
0,8 - 1,0 m	Remblais avec bloc de béton		0,5 - 1,0 m	X1-B

<b>Flaconnage :</b>	<b>Photographie(s)</b>
Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée	 
<b>Programme analytique :</b>	
cf. § programme analytique du rapport	
<b>Observations particulières :</b>	
PID : COV = 5 ppm	
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>	
Oui / Non	
<b>Gestion des déblais de forage :</b>	
Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés	



## FICHE DE SONDAGE ET PRÉLÈVEMENT DE SOL



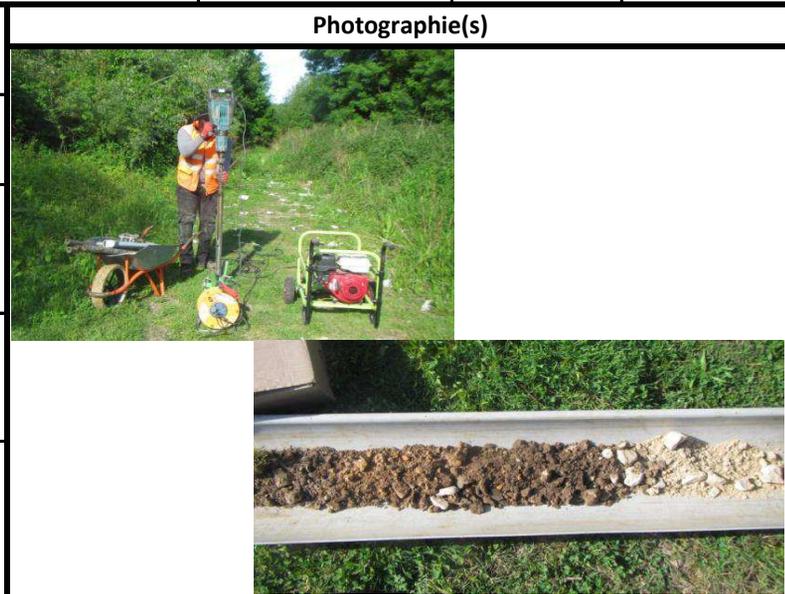
<b>Client :</b> Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X2</b>
<b>Projet :</b> Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b> SSP192680 <b>Opérateurs :</b> KC + AW	

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	09h40	X : 668734,90	Y : 6901270,74	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,2 m	Remblais limoneux végétalisés en tête		0 - 0,5 m	X2-A
0,2 - 0,3 m	Remblais avec bloc de béton			
0,3 - 0,6 m	Remblais limoneux sableux beige avec débris		0,5 - 1,0 m	X2-B
0,6 - 1,0 m	Remblais limoneux sableux brun foncés avec débris			

<b>Flaconnage :</b> Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b> cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>  PID : COV = 74 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>  Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b> Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés



<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X3</b>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	

**Opérateurs :** KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	09h55	X : 668732,51	Y : 6901291,22	Carottier portatif

**Coupe géologique**

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,2 m	Remblais limoneux végétalisés en tête			
0,2 - 0,3 m	Remblais avec bloc de béton		0 - 0,5 m	X3-A
0,3 - 0,6 m	Remblais limoneux sableux beige avec débris			
0,6 - 1,0 m	Remblais limoneux sableux brun foncés avec débris		0,5 - 1,0 m	X3-B

<b>Flaconnage :</b>
Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b>
cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>
PID : COV = 2 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>
Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>
Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés

**Photographie(s)**



<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X4</b>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	10h15	X : 66753,52	Y : 6901287,82	Carottier portatif

**Coupe géologique**

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,9 m	Remblais limoneux avec débris divers	-	0 - 0,5 m	X4-A
			0,5 - 1,0 m	X4-B
0,9 - 1,0 m	Remblais de bétons			

<b>Flaconnage :</b>
Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b>
cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>
PID : COV = 3 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>
Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>
Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés

**Photographie(s)**



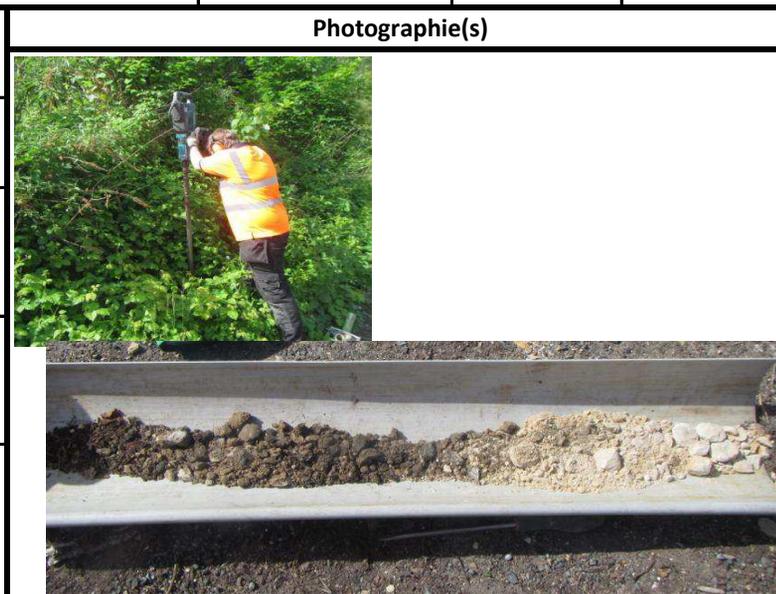
<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X5</b>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	10h45	X : 668768,84	Y : 6901269,84	Carottier portatif

**Coupe géologique**

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,6 m	Remblais limoneux avec débris de briques, bétons et graviers	-	0 - 0,5 m	X5-A
0,6 - 1,0 m	Remblais de bétons		0,5 - 1,0 m	X5-B

<b>Flaconnage :</b>
Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b>
cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>
PID : COV = 1 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>
Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>
Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés



<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<h1 style="font-size: 2em;">X6</h1>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	10h25	X : 668778,72	Y : 6901293,62	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,7 m	Remblais avec débris divers	-	0 - 0,5 m	X6-A
0,7 - 1,0 m	Remblais de bétons		0,5 - 1,0 m	X6-B

<b>Flaconnage :</b>	Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b>	cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>	PID : COV = 2 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>	Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>	Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés

### Photographie(s)





## FICHE DE SONDAGE ET PRÉLÈVEMENT DE SOL



<b>Client :</b> Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X7</b>
<b>Projet :</b> Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b> SSP192680	

**Opérateurs :** KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	11h00	X : 668798,47	Y : 6901275,22	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,5 m	Remblais limoneux avec débris de bétons	-	0 - 0,5 m	X7-A
0,5 - 0,8 m	Remblais de béton		0,5 - 0,8 m	X7-B
0,8	Refus (Béton)			

#### Flaconnage :

Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée

#### Programme analytique :

cf. § programme analytique du rapport

#### Observations particulières :

PID : COV = 1 ppm

#### Niveau d'eau observé lors du forage :

Oui / Non

#### Gestion des déblais de forage :

Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés

#### Photographie(s)



<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<h1 style="font-size: 2em;">X8</h1>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	11h25	X : 668807,83	Y : 6901287,24	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,6 m	Remblais limoneux avec débris de graviers	-	0 - 0,5 m	X8-A
0,6 - 1,0 m	Remblais grisâtres avec débris de graviers	légère odeur HCT	0,5 - 1,0 m	X8-B

<p><b>Flaconnage :</b> Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée</p> <p><b>Programme analytique :</b> cf. § programme analytique du rapport</p> <p><b>Observations particulières :</b>  PID : COV = - ppm</p> <p><b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>  Oui / Non</p> <p><b>Gestion des déblais de forage :</b> Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés</p>	<p style="text-align: center;"><b>Photographie(s)</b></p>  
---	--

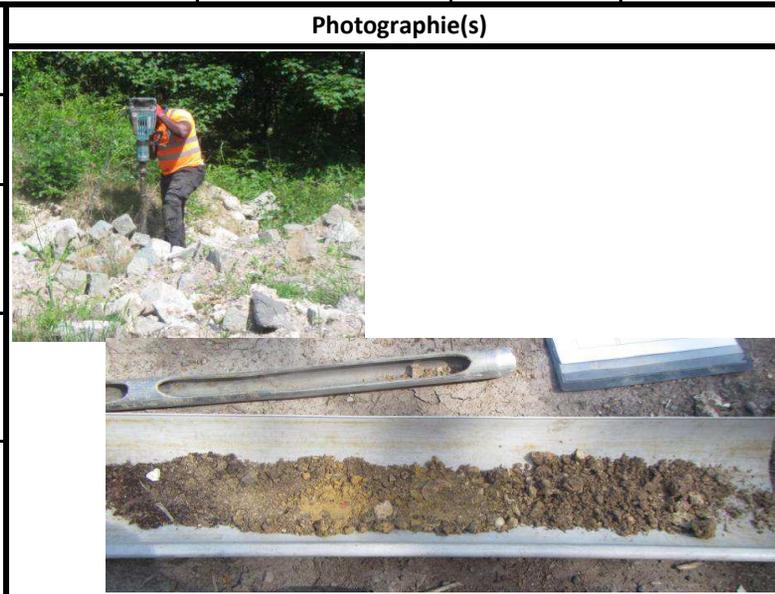
<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X9</b>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	11h35	X : 668818,69	Y : 6901289,45	Carottier portatif

**Coupe géologique**

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,3 m	Remblais limoneux avec débris divers		0 - 0,5 m	X9-A
0,3 - 0,5 m	Remblais sableux avec débris divers			
0,5 - 1,0 m	Remblais limono sableux avec quelques débris divers		0,5 - 1,0 m	X9-B

<b>Flaconnage :</b>
Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b>
cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>
PID : COV = 0 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>
Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>
Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés



<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<h1 style="font-size: 2em;">X10</h1>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	11h45	X : 668825,95	Y : 6901291,10	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,6 m	Remblais limoneux avec débris divers (graviers, cailloutis et bétons)	-	0 - 0,5 m	X10-A
0,6 - 1,0 m	Limons sableux beige		0,5 - 1,0 m	X10-B

<b>Flaconnage :</b>	Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b>	cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>	PID : COV = 0 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>	Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>	Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés

### Photographie(s)



<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<h1 style="font-size: 2em;">X11</h1>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	12h00	X : 668832,86	Y : 6901283,55	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,5 m	Remblais limoneux avec briques		0 - 0,5 m	X11-A
0,5 - 0,9 m	Remblais avec blocs de bétons et sable		0,5 - 1,0 m	X11-B
0,9 - 1,0 m	Limons bruns			

<p><b>Flaconnage :</b> Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée</p> <p><b>Programme analytique :</b> cf. § programme analytique du rapport</p> <p><b>Observations particulières :</b>  PID : COV = 0 ppm</p> <p><b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>  Oui / Non</p> <p><b>Gestion des déblais de forage :</b> Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés</p>	<p style="text-align: center;"><b>Photographie(s)</b></p>  
---	---



## FICHE DE SONDAGE ET PRÉLÈVEMENT DE SOL



<b>Client :</b> Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X12</b>
<b>Projet :</b> Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b> SSP192680 <b>Opérateurs :</b> KC + AW	

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	12h15	X : 668862,38	Y : 6901292,99	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,05 m	Terre végétale			
0,05 - 1,0 m	Remblais limoneux avec débris de bétons et verre	-	0 - 0,5 m	X12-A
			0,5 - 1,0 m	X12-B

<b>Flaconnage :</b> Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b> cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>  PID : COV = 0 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>  Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>  Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés

**Photographie(s)**





# FICHE DE SONDAGE ET PRÉLÈVEMENT DE SOL



<b>Client :</b> Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X13</b>
<b>Projet :</b> Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b> SSP192680 <b>Opérateurs :</b> KC + AW	

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	12h20	X : 668872,14	Y : 6901283,60	Carottier portatif

### Coupe géologique

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,05 m	Terre végétale			
0,05 - 1,0 m	Remblais limoneux avec débris de bétons	-	0 - 0,5 m	X13-A
			0,5 - 1,0 m	X13-B

<b>Flaconnage :</b> Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b> cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>  PID : COV = 1 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>  Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>  Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés

**Photographie(s)**



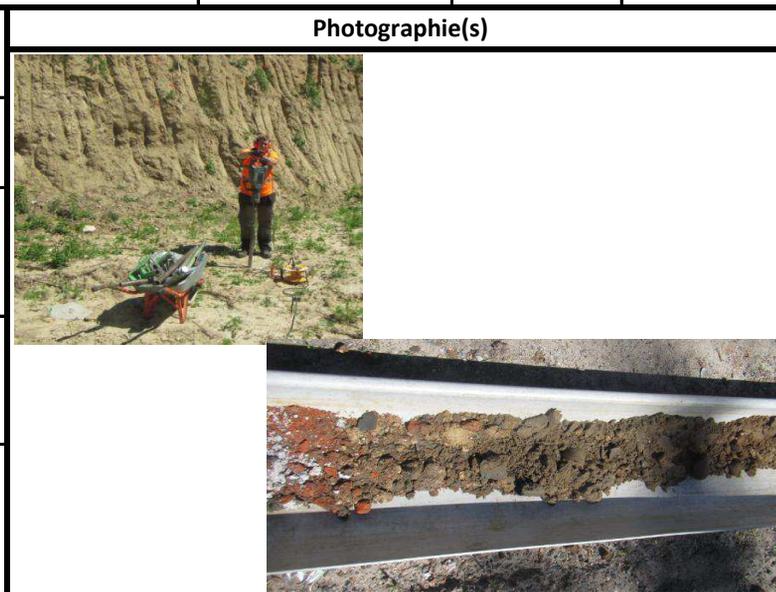
<b>Client :</b>	Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)	<b>X14</b>
<b>Projet :</b>	Clos de la Santé à SENLIS (60) - Aménagement de terrains familiaux locatifs Diagnostic de pollution des sols	
<b>Référence :</b>	SSP192680	
<b>Opérateurs :</b>		KC + AW

Date	Heure	Coordonnées (Lambert 93 - en m)		Mode de forage
18/05/2020	12h25	X : 668899,68	Y : 6901294,20	Carottier portatif

**Coupe géologique**

Profondeur	Description	Signes organoleptiques	Prof. de prélèvement	Identifiant échantillon
0 - 0,7 m	Remblais limoneux avec débris de bétons	-	0 - 0,5 m	X14-A
0,7 - 1,0 m	Remblais de bétons et briques rouges		0,5 - 1,0 m	X14-B

<b>Flaconnage :</b>
Flacon en verre brun 258 ml à capsule teflonnée
<b>Programme analytique :</b>
cf. § programme analytique du rapport
<b>Observations particulières :</b>
PID : COV = 0 ppm
<b>Niveau d'eau observé lors du forage :</b>
Oui / Non
<b>Gestion des déblais de forage :</b>
Remise des cuttings dans le forage en respectant la succession des horizons géologiques rencontrés



## ANNEXE 7 : CERTIFICAT D'ANALYSE DU LABORATOIRE

WESSLING France S.A.R.L, Parc d'activité de la Gare, 181 rue Jean Monnet, 59170 Croix

*IXSANE  
Antoine Wenderbecq  
PARC DES MOULINS  
23 avenue de la Créativité  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ*

Rapport d'essai n° :	ULI20-000822-1
Commande n° :	ULI-00821-20
Interlocuteur :	D. Paris
Téléphone :	+33 328 342 332
eMail :	d.paris@wessling.fr
Date :	28.05.2020

# Rapport d'essai

## ***SSP192680-0520-066 CCSSO Senlis***

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus.

Les méthodes couvertes par l'accréditation NF EN ISO/CEI 17025 sont marquées d'un A au niveau de la norme.

Les résultats obtenus par ces méthodes sont accrédités sauf avis contraire en remarque.

Les portées d'accréditation COFRAC n°1-1364 essais du laboratoire Wessling de Lyon (St Quentin Fallavier) et COFRAC n°1-5578 du laboratoire Wessling de Paris (Villebon-sur Yvette) et COFRAC n°1-6579 du laboratoire Wessling de Lille (Croix) sont disponibles sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) pour les résultats accrédités par les laboratoires Wessling FRANCE.

Les essais effectués par les laboratoires allemands, hongrois et polonais sont accrédités respectivement par le DAKKS D-PL-14162-01-00, le NAH-1-1009 et le PCA Nr AB 918. Ces documents d'accréditation sont disponibles sur demande.

Les rapports d'essai pour les analyses sous-traitées émis par les laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Ce rapport d'essai ne peut-être reproduit que sous son intégralité et avec l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025).

Les données fournies par le client sont sous sa responsabilité et identifiées en italique.

Croix, le 28.05.2020

N° d'échantillon		20-074585-01	20-074585-02	20-074585-03	20-074585-04
Désignation d'échantillon	Unité	X1-A	X1-B	X2-A	X2-B

#### Analyse physique

Matière sèche	% mass MB	89,5	89,7	93,0	86,5
---------------	-----------	------	------	------	------

#### Paramètres globaux / Indices

Somme des C5	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C6	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C7	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C8	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C9	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C10	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Indice hydrocarbure (C5-C10)	mg/kg MS	<10,0	<10,0	<10,0	<10,0
Indice hydrocarbure C10-C40	mg/kg MS	<20	<20	250	61
Hydrocarbures > C10-C12	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C12-C16	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C16-C21	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C21-C35	mg/kg MS	<20	<20	160	46
Hydrocarbures > C35-C40	mg/kg MS	<20	<20	73	<20

#### Métaux lourds

##### Éléments

Chrome (Cr)	mg/kg MS	19		17	
Nickel (Ni)	mg/kg MS	13		11	
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	19		19	
Zinc (Zn)	mg/kg MS	34		55	
Arsenic (As)	mg/kg MS	6,0		4,0	
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	<0,5		<0,5	
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,2		0,1	
Plomb (Pb)	mg/kg MS	38		31	

#### Préparation d'échantillon

Minéralisation à l'eau régale	26/05/2020	26/05/2020
-------------------------------	------------	------------

Croix, le 28.05.2020

N° d'échantillon		20-074585-05	20-074585-06	20-074585-07	20-074585-08
Désignation d'échantillon	Unité	X3-A	X3-B	X4-A	X4-B

#### Analyse physique

Matière sèche	% mass MB	87,4	87,0	86,2	81,9
---------------	-----------	------	------	------	------

#### Paramètres globaux / Indices

Somme des C5	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C6	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C7	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C8	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C9	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C10	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Indice hydrocarbure (C5-C10)	mg/kg MS	<10,0	<10,0	<10,0	<10,0
Indice hydrocarbure C10-C40	mg/kg MS	170	61	380	290
Hydrocarbures > C10-C12	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C12-C16	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C16-C21	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C21-C35	mg/kg MS	130	43	260	210
Hydrocarbures > C35-C40	mg/kg MS	43	<20	110	76

#### Métaux lourds

##### Éléments

Chrome (Cr)	mg/kg MS	17		13	
Nickel (Ni)	mg/kg MS	10		9,0	
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	23		41	
Zinc (Zn)	mg/kg MS	76		120	
Arsenic (As)	mg/kg MS	4,0		3,0	
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	<0,5		<0,5	
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,1		<0,1	
Plomb (Pb)	mg/kg MS	32		38	

#### Préparation d'échantillon

Minéralisation à l'eau régale	26/05/2020	26/05/2020
-------------------------------	------------	------------

Croix, le 28.05.2020

N° d'échantillon		20-074585-09	20-074585-10	20-074585-11	20-074585-12
Désignation d'échantillon	Unité	X5-A	X5-B	X6-A	X6-B

**Analyse physique**

Matière sèche	% mass MB	87,8	88,8	85,0	86,7
---------------	-----------	------	------	------	------

**Paramètres globaux / Indices**

Somme des C5	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C6	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C7	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C8	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C9	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C10	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Indice hydrocarbure (C5-C10)	mg/kg MS	<10,0	<10,0	<10,0	<10,0
Indice hydrocarbure C10-C40	mg/kg MS	220	<20	250	39
Hydrocarbures > C10-C12	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C12-C16	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C16-C21	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C21-C35	mg/kg MS	160	<20	180	30
Hydrocarbures > C35-C40	mg/kg MS	48	<20	64	<20

**Métaux lourds**

**Éléments**

Chrome (Cr)	mg/kg MS	50		12	
Nickel (Ni)	mg/kg MS	14		9,0	
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	31		43	
Zinc (Zn)	mg/kg MS	110		130	
Arsenic (As)	mg/kg MS	4,0		2,0	
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	<0,5		<0,5	
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,1		0,1	
Plomb (Pb)	mg/kg MS	35		43	

**Préparation d'échantillon**

Minéralisation à l'eau régale	26/05/2020	26/05/2020
-------------------------------	------------	------------

Croix, le 28.05.2020

N° d'échantillon		20-074585-13	20-074585-14	20-074585-15	20-074585-16
Désignation d'échantillon	Unité	X7-A	X7-B	X8-A	X8-B

#### Analyse physique

Matière sèche	% mass MB	86,1	86,7	85,0	88,2
---------------	-----------	------	------	------	------

#### Paramètres globaux / Indices

Somme des C5	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C6	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C7	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C8	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C9	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C10	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Indice hydrocarbure (C5-C10)	mg/kg MS	<10,0	<10,0	<10,0	<10,0
Indice hydrocarbure C10-C40	mg/kg MS	200	78	150	51
Hydrocarbures > C10-C12	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C12-C16	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C16-C21	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C21-C35	mg/kg MS	150	58	100	39
Hydrocarbures > C35-C40	mg/kg MS	39	<20	38	<20

#### Métaux lourds

##### Éléments

Chrome (Cr)	mg/kg MS	45		8,0	
Nickel (Ni)	mg/kg MS	9,0		7,0	
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	32		10	
Zinc (Zn)	mg/kg MS	130		25	
Arsenic (As)	mg/kg MS	6,0		2,0	
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	0,6		<0,5	
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,3		<0,1	
Plomb (Pb)	mg/kg MS	64		<10	

#### Préparation d'échantillon

Minéralisation à l'eau régale	26/05/2020	26/05/2020
-------------------------------	------------	------------

Croix, le 28.05.2020

N° d'échantillon	Unité	20-074585-17	20-074585-18	20-074585-19	20-074585-20
Désignation d'échantillon		X9-A	X9-B	X10-A	X10-B

**Analyse physique**

Matière sèche	% mass MB	89,4	86,4	90,1	88,5
---------------	-----------	------	------	------	------

**Paramètres globaux / Indices**

Somme des C5	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C6	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C7	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C8	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C9	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C10	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Indice hydrocarbure (C5-C10)	mg/kg MS	<10,0	<10,0	<10,0	<10,0
Indice hydrocarbure C10-C40	mg/kg MS	<20	37	310	<20
Hydrocarbures > C10-C12	mg/kg MS	<20	<20	<40	<20
Hydrocarbures > C12-C16	mg/kg MS	<20	<20	<40	<20
Hydrocarbures > C16-C21	mg/kg MS	<20	<20	<40	<20
Hydrocarbures > C21-C35	mg/kg MS	<20	24	200	<20
Hydrocarbures > C35-C40	mg/kg MS	<20	<20	110	<20

**Métaux lourds**

**Éléments**

Chrome (Cr)	mg/kg MS	9,0		18	
Nickel (Ni)	mg/kg MS	6,0		8,0	
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	7,0		8,0	
Zinc (Zn)	mg/kg MS	20		23	
Arsenic (As)	mg/kg MS	3,0		4,0	
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	<0,5		<0,5	
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	<0,1		<0,1	
Plomb (Pb)	mg/kg MS	13		<10	

**Préparation d'échantillon**

Minéralisation à l'eau régale	26/05/2020	26/05/2020
-------------------------------	------------	------------

Croix, le 28.05.2020

N° d'échantillon	Unité	20-074585-21	20-074585-22	20-074585-23	20-074585-24
Désignation d'échantillon		X11-A	X11-B	X12-A	X12-B

**Analyse physique**

Matière sèche	% mass MB	87,8	89,5	86,7	87,4
---------------	-----------	------	------	------	------

**Paramètres globaux / Indices**

Somme des C5	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C6	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C7	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C8	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C9	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C10	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Indice hydrocarbure (C5-C10)	mg/kg MS	<10,0	<10,0	<10,0	<10,0
Indice hydrocarbure C10-C40	mg/kg MS	170	<20	32	58
Hydrocarbures > C10-C12	mg/kg MS	<40	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C12-C16	mg/kg MS	<40	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C16-C21	mg/kg MS	<40	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C21-C35	mg/kg MS	110	<20	<20	40
Hydrocarbures > C35-C40	mg/kg MS	51	<20	<20	<20

**Métaux lourds**

**Éléments**

Chrome (Cr)	mg/kg MS	24		21	
Nickel (Ni)	mg/kg MS	24		17	
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	22		1300	
Zinc (Zn)	mg/kg MS	34		780	
Arsenic (As)	mg/kg MS	7,0		7,0	
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	<0,5		<2,5	
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,2		0,5	
Plomb (Pb)	mg/kg MS	17		170	

**Préparation d'échantillon**

Minéralisation à l'eau régale	26/05/2020	26/05/2020
-------------------------------	------------	------------

Croix, le 28.05.2020

N° d'échantillon	Unité	20-074585-25	20-074585-26	20-074585-27	20-074585-28
Désignation d'échantillon		X13-A	X13-B	X14-A	X14-B

**Analyse physique**

Matière sèche	% mass MB	88,7	87,7	87,5	87,6
---------------	-----------	------	------	------	------

**Paramètres globaux / Indices**

Somme des C5	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C6	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C7	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C8	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C9	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Somme des C10	mg/kg MS	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5
Indice hydrocarbure (C5-C10)	mg/kg MS	<10,0	<10,0	<10,0	<10,0
Indice hydrocarbure C10-C40	mg/kg MS	<20	<20	30	<20
Hydrocarbures > C10-C12	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C12-C16	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C16-C21	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C21-C35	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20
Hydrocarbures > C35-C40	mg/kg MS	<20	<20	<20	<20

**Métaux lourds**

**Éléments**

Chrome (Cr)	mg/kg MS	24		18	
Nickel (Ni)	mg/kg MS	13		13	
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	69		14	
Zinc (Zn)	mg/kg MS	140		80	
Arsenic (As)	mg/kg MS	5,0		5,0	
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	<0,7		<0,5	
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,2		<0,1	
Plomb (Pb)	mg/kg MS	35		23	

**Préparation d'échantillon**

Minéralisation à l'eau régale	26/05/2020	26/05/2020
-------------------------------	------------	------------

Croix, le 28.05.2020

## Informations sur les échantillons

N° d'échantillon :	20-074585-01	20-074585-02	20-074585-03	20-074585-04	20-074585-05
Date de réception :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Désignation :	X1-A	X1-B	X2-A	X2-B	X3-A
Type d'échantillon :	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol
Date de prélèvement :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Préleveur :	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC
Récipient :	2X250 ML VB				
Température à réception (C°) :					
Début des analyses :	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020
Fin des analyses :	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020

N° d'échantillon :	20-074585-06	20-074585-07	20-074585-08	20-074585-09	20-074585-10
Date de réception :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Désignation :	X3-B	X4-A	X4-B	X5-A	X5-B
Type d'échantillon :	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol
Date de prélèvement :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Préleveur :	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC
Récipient :	2X250 ML VB				
Température à réception (C°) :					
Début des analyses :	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020
Fin des analyses :	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020

N° d'échantillon :	20-074585-11	20-074585-12	20-074585-13	20-074585-14	20-074585-15
Date de réception :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Désignation :	X6-A	X6-B	X7-A	X7-B	X8-A
Type d'échantillon :	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol
Date de prélèvement :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Préleveur :	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC
Récipient :	2X250 ML VB				
Température à réception (C°) :					
Début des analyses :	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020
Fin des analyses :	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020

N° d'échantillon :	20-074585-16	20-074585-17	20-074585-18	20-074585-19	20-074585-20
Date de réception :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Désignation :	X8-B	X9-A	X9-B	X10-A	X10-B
Type d'échantillon :	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol
Date de prélèvement :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Préleveur :	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC
Récipient :	2X250 ML VB				
Température à réception (C°) :					
Début des analyses :	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020
Fin des analyses :	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020

N° d'échantillon :	20-074585-21	20-074585-22	20-074585-23	20-074585-24	20-074585-25
Date de réception :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Désignation :	X11-A	X11-B	X12-A	X12-B	X13-A
Type d'échantillon :	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol
Date de prélèvement :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Préleveur :	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC	AW/KC
Récipient :	2X250 ML VB				
Température à réception (C°) :					
Début des analyses :	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020
Fin des analyses :	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020

Croix, le 28.05.2020

## Informations sur les échantillons

N° d'échantillon :	20-074585-26	20-074585-27	20-074585-28
Date de réception :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Désignation :	X13-B	X14-A	X14-B
Type d'échantillon :	Sol	Sol	Sol
Date de prélèvement :	18.05.2020	18.05.2020	18.05.2020
Préleveur:	AW/KC	AW/KC	AW/KC
Récipient :	2X250 ML VB	2X250 ML VB	2X250 ML VB
Température à réception (C°) :			
Début des analyses :	19.05.2020	19.05.2020	19.05.2020
Fin des analyses :	28.05.2020	28.05.2020	28.05.2020

Croix, le 28.05.2020

## Informations sur les méthodes d'analyses

<b>Paramètre</b>	<b>Norme</b>	<b>Laboratoire</b>
Matières sèches	NF ISO 11465(A)	Wessling Lyon (France)
Métaux	Méth. interne : "ICP-MS NF EN ISO 17294-2"(A)	Wessling Lyon (France)
Indice hydrocarbures volatils (C5-C10)	Méth. interne : "C5-C10 BTX NF EN ISO 22155/ NF ISO 11423-1"(A)	Wessling Lyon (France)
Indice Hydrocarbures (C10-C40) (Agitation mécanique, purification au fluorisil)	NF EN ISO 16703(A)	Wessling Lyon (France)
Minéralisation à l'eau régale	Méth. interne : " MINE NF ISO 11466"(A)	Wessling Lyon (France)

**Croix, le 28.05.2020**

## Informations sur les méthodes d'analyses

Commentaires :

20-074585-03

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-05

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-07

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-08

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-09

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-11

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-13

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-15

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

20-074585-19

Commentaires des résultats:

HCT GC-FID (S), Indice hydrocarbure C10-C40: présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40)

Les seuils de quantification fournis n'ont pas été recalculés d'après la matière sèche de l'échantillon.

Les seuils sont susceptibles d'être augmentés en fonction de la nature chimique de la matrice.

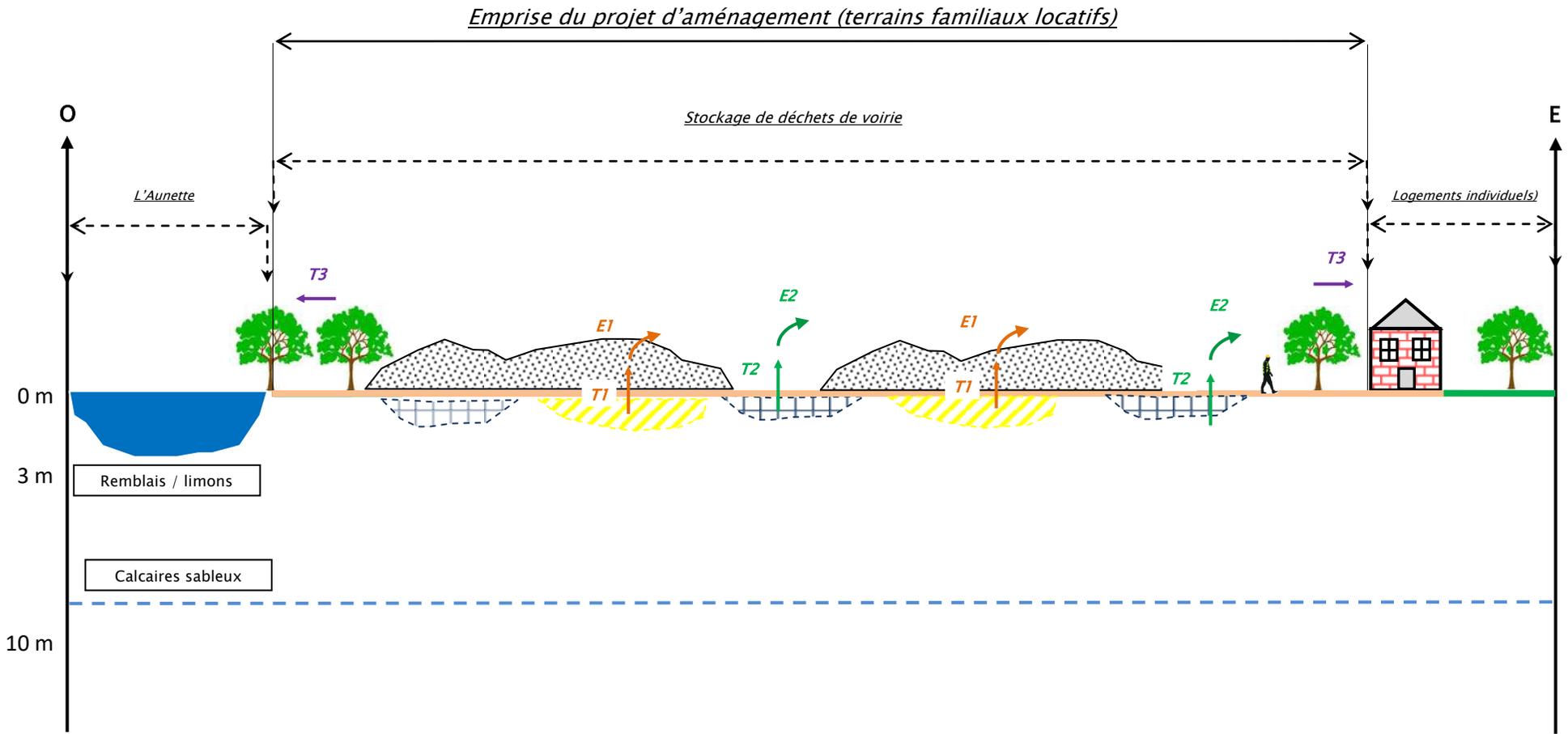
Signataire Rédacteur

**Rémy FOURNIER**

Chargé de Clientèle



## ANNEXE 8 : SCHEMA CONCEPTUEL – ETAT INITIAL



**Légende :**

-  Sols non imperméabilisés
-  Usagers (travailleurs sur site occasionnellement)
-  Dépassements en métaux
-  Impacts en hydrocarbures délimités latéralement

**Voies de transfert :**

-  T1 Volatilisation
-  T2 Contact direct
-  T3 Envoy de poussières / Ruissellement
-  T4 Infiltration des polluants

**Voies d'exposition :**

-  E1 Inhalation - Substances Volatiles
-  E2 Inhalation / Ingestion / Contact cutané
-  E3 Ingestion / inhalation d'eau contaminée



Sources de données : -  
Réalisation : WENDERBECQ A.

Client	CCSSO		
Projet	Diagnostic complémentaire de pollution des sols Rue du Clos de la Santé à SENLIS (60)		
Format	Version	Date	Référence du projet
A4	00	29/05/20	192680



**CONVENTION D'AUTORISATION D'ACCES  
SUR LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL  
TERRAIN CADASTRÉ A 135**

**ENTRE :**

**D'UNE PART,**

La Ville de Senlis, sise Place Henri IV - 60300 Senlis, représentée par Madame Pascale LOISELEUR, Maire, habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 6 du Conseil Municipal en date du 6 avril 2014 en vertu des articles L. 2122-21, L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ci-après désignée sous le terme « le bailleur »,

**ET D'AUTRE PART,**

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise, sise 30 avenue Eugène Gazeau - 60300 Senlis, représentée par Monsieur Philippe CHARRIER, en sa qualité de Président, habilité en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil Communautaire en date du

Ci-après désignée sous le terme « l'occupant ».

Vu l'article 1 de la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, modifié par la Loi n° 2018-957 du 7 novembre 2018 - art. 1,

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 Août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu le Code général des collectivités territoriales dont notamment les articles L2122-21 ; L. 2122-22 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques dont notamment les articles L.2111-1, L.2122-1 à L.2122-3, L.2125-1, L. 2125-4 à L.2125-6, L.2321-1 à L.2321-3 ;

Vu l'arrêté conjoint portant approbation du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage de l'Oise révisé 2019-2025, adopté le 7 Juin 2019,

**Considérant** l'obligation de réaliser dix Terrains Familiaux Locatifs sur le territoire de la commune de Senlis,

**Considérant** que le principe a été acté de réaliser les Terrains Familiaux Locatifs sur une partie du terrain sis lieu-dit le Gué de Creil à Senlis 60300, cadastré A 135,

**Considérant** que la mise en œuvre de l'aménagement de ces Terrains Familiaux est subordonnée aux résultats d'études préalables, notamment celle portant sur un Diagnostic Pollution des Sols qui permettra de confirmer la faisabilité du projet d'implantation des TFL sur ce terrain et de définir son emprise exacte,

**Considérant** que la Communauté de Communes Senlis Sud Oise doit, dans le cadre de l'exercice de sa compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage », mener ces études,

**IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :**

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La Ville de Senlis, propriétaire d'un terrain, faisant partie du domaine privé communal, situé lieu-dit le Gué de Creil à Senlis 60300, cadastré section A 135, autorise, et ce dans l'intérêt général, toutes actions menées par la communauté de communes Senlis Sud Oise nécessaires à la réalisation d'études préalables utiles à la mise en œuvre des Terrains Familiaux Locatifs. Notamment celle portant sur un Diagnostic Pollution des Sols qui permettra de confirmer la faisabilité du projet d'implantation des TFL sur ce terrain, ainsi que celle relative à la définition de son emprise exacte.

La présente emporte par là-même autorisation d'accès au site pour la réalisation de ces études.

## **ARTICLE 2 - DÉSIGNATION DES BIENS EMPORTANT CETTE AUTORISATION**

Le terrain situé au lieu-dit le Gué de Creil à Senlis 60300, cadastré section A 135, d'une superficie de 55 940m<sup>2</sup>, fait l'objet de la présente autorisation, comme indiqué sur les plans annexés.

## **ARTICLE 3 - DURÉE**

La présente autorisation est consentie à compter de sa date de notification à la communauté de communes Senlis Sud Oise et pour la durée des études devant être réalisées, comme indiqué dans l'objet de la présente convention.

La présente autorisation prendra donc fin lorsque les résultats des études seront transmis à la ville de Senlis.

Au terme de la convention, l'occupant libèrera les lieux ou bien se verra mis à disposition une partie de la parcelle pour réalisation des Terrains Familiaux Locatifs, en fonction des conclusions des études.

## **ARTICLE 4 - INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

La présente autorisation est consentie et acceptée à titre gratuit.

## **ARTICLE 5 - CONDITIONS GÉNÉRALES**

Le présent engagement est fait aux charges et conditions ordinaires de droit, et notamment à celles que l'occupant s'engage à exécuter et accomplir, soit :

1. De faire occuper les lieux uniquement pour l'usage de l'objet de la présente ;
2. De rendre les lieux en son état initial à la conclusion de la présente.

## **ARTICLE 6 - ASSURANCES**

L'occupant s'engage à souscrire toutes assurances nécessaires et à en produire toutes justifications sur simple demande du bailleur.

L'occupant sera entièrement et exclusivement responsable, tant envers le bailleur qu'envers les tiers, de toutes les conséquences dommageables ou autres que pourrait entraîner le bénéfice de la présente convention.

En aucun cas, le bailleur ne pourra être mis en cause dans les procès que l'occupant aurait à soutenir contre des tiers, quels que soient les motifs, la nature et l'origine de ces procès.

## **ARTICLE 7 - CLAUSE RÉSOLUTOIRE**

Si l'occupant ne respecte pas ses engagements contractuels, le bailleur peut résilier de plein droit la présente convention après mise en demeure adressée par le bailleur à l'occupant par lettre recommandée avec accusé de réception l'invitant à présenter ses observations dans le délai précisé dans la mise en demeure.

En cas de résiliation, l'occupant ne peut prétendre à aucune indemnité.

L'Occupant peut également résilier la présente convention par lettre de réception.

#### ARTICLE 8 – LITIGES

Si un différend survient à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les deux parties s'efforcent de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice. En cas de désaccord persistant, le litige est porté devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Senlis, le **14 MAI 2020**

En deux exemplaires.



Pour le bailleur :

*[Signature]*  
**Pascale LOISELEUR**  
Maire de Senlis

Pour l'occupant :

*[Signature]*  
**Philippe CHARRIER**  
Président de la Communauté  
de Communes Senlis Sud Oise  
*Par ordre et par délégation*  
*[Signature]*  
**A. Battaglia.**

Envoyé en préfecture le 14/05/2020

Reçu en préfecture le 14/05/2020

Affiché le **14 MAI 2020**

ID 060-200066975-20190710-ADEL2019CC05095-DE